

La banque de femmes chevronnées de la Chambre de commerce

La grande entreprise n'a recruté que deux des 450 candidates

ISABELLE PARÉ

Un an et demi après sa création, la banque de 450 candidates chevronnées mise sur pied par la Chambre de commerce de Montréal pour accroître la présence des femmes dans les milieux d'affaires a été carrément boudée par le secteur privé qui n'en a recruté que deux.

Les gouvernements, les PME et les entreprises culturelles ont, de leur côté, été plus favorables en retenant les services de 86 femmes de la banque du programme Accès 51.

C'est plutôt du côté des organismes sans but lucratif qu'Accès 51 récolte le plus grand succès. Près de la moitié des candidates repêchées grâce à ce programme siègent maintenant aux conseils d'administration d'organismes à vocation culturelle ou charitable.

Bien qu'ayant raté sa cible première, la performance d'Accès 51 depuis son lancement en mars 87 n'est pas à dénigrer. Sur 450 candidates, 86 ont pu profiter d'une meilleure visibilité dans les milieux d'affaires grâce à cette banque accessible qui détient les *curriculum vitae* détaillés de candidates spécialisées dans divers domaines.

De ces 86 femmes, 47 ont obtenu des postes à des conseils d'administration ou des comités grâce à Accès 51. Pas moins de 21 de ces femmes ont été repêchées par des organismes sans but lucratif et dix siègent maintenant à des conseils d'administration d'entreprises culturelles. Le gouvernement de son côté a fait appel à quatre de ces candidates pour siéger à des commissions ad hoc, comme celles sur le libre-échange, ou des comités consultatifs.

Les sociétés parapubliques ont de leur côté puisé à trois reprises des candidates dans la banque offerte par la Chambre de commerce de

Montréal.

Sans être « placées », les autres 86 candidates ont quant à elles été appelées à présider des comités d'honneur, à donner des conférences ou des entrevues aux médias, et à siéger aux tables d'honneur des dîners-conférences de la Chambre de commerce.

Une brève publicité mais qui, selon Dominique Groleau, coordonnatrice du programme Accès 51, est une très bonne carte de visite dans les milieux d'affaires.

Avec seulement deux candidates repêchées, les associations de commerce reconnues et surtout, la

grande entreprise, restent donc les grands absents de ce programme tout d'abord destiné à percer les barrières invisibles du secteur privé.

Le faible recours à la banque d'Accès 51 par les grandes entreprises ne serait que le triste reflet d'une mentalité qui continue de régner dans les couloirs moquetés des grandes compagnies.

En effet, d'après une étude réalisée en 1986 par le professeur Léopold Lauzon de l'UQAM, le constat était pitoyable quant à la place des femmes dans l'entreprise. Ces dernières ne représentaient que 2 à 3 % des cadres supérieurs ou des admi-

nistrateurs des 524 plus grandes compagnies canadiennes.

Plus de 82 % des entreprises étudiées ne comptaient aucune femme à titre de cadre supérieur et 76 % d'entre elles n'avaient aucune femme comme administrateur.

Dans le rapport annuel de 1987 de Proviso, on observait la présence d'une seule femme parmi les 105 postes de dirigeants les plus élevés. La situation n'était guère plus reluisante chez Imasco, avec une seule femme au sein des 78 postes supérieurs. Et l'heureuse élue, soulignait bien l'auteur, occupait le poste de secrétaire.

Voir page 8 : La grande

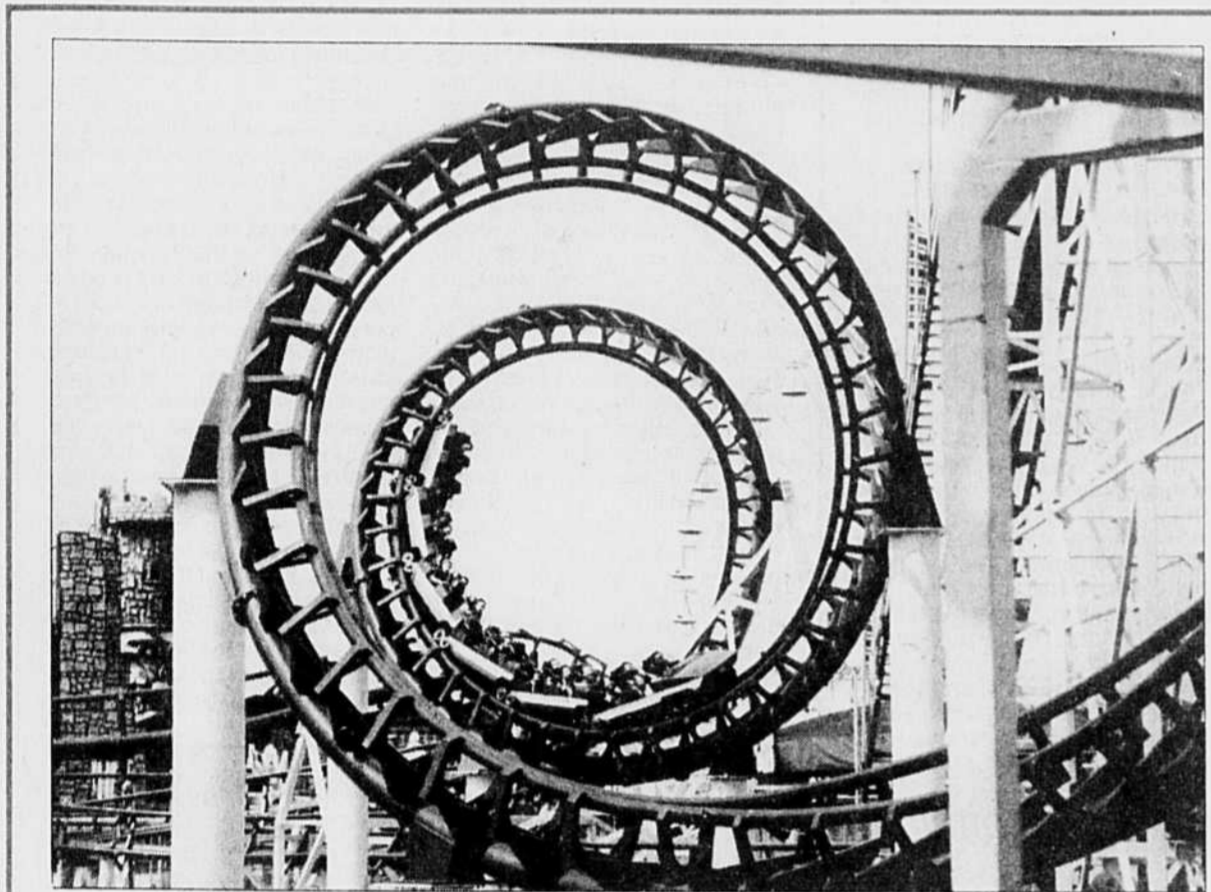


Photo Jacques Grenier

LA RONDE BOUCLE LA BOUCLE

La Ronde a fermé ses portes hier, clôturant sa saison avec un surplus de \$ 3.6 millions. L'objectif de 1.2 million d'entrées a été presque atteint avec 1,130,000 clients.

Le procès s'ouvre à Moscou

Le gendre de Brejnev aurait empoché plus d'un million de dollars

BERTRAND DE SAISSET

MOSCOU (AFP) — M. Youri Tchourbanov, gendre de l'ancien numéro un soviétique Léonid Brejnev, a comparu tête haute hier devant ses juges au siège de la Cour suprême lors de la première journée de son procès pour corruption.

M. Tchourbanov, qui grâce à son mariage avec la fille de Brejnev, Ga-

lina, a fait une carrière fulgurante, devenant en quelques années premier vice-ministre de l'Intérieur avec rang de général, a déclaré qu'il avait été exclu du Parti communiste et dégradé après son arrestation, le 14 janvier 1987.

Il avait été limogé de ses fonctions au ministère de l'Intérieur en 1984, deux ans après la mort de son beau-père.

Voir page 8 : Le gendre



Photo AP

Youri Tchourbanov

Saint-Basile

Les experts rendent leur verdict demain

MARTIN PELCHAT

Le nez plongé dans les résultats des tests effectués depuis la catastrophe de Saint-Basile-le-Grand, une dizaine d'experts internationaux sont réunis depuis hier à Montréal. Si tout se déroule normalement, ils pourraient rendre leur verdict demain à l'attente des citoyens évacués.

C'est en effet à ce moment que les experts pourraient remettre leurs recommandations au gouvernement, qui aura à décider de l'opportunité ou non de permettre aux gens de rentrer chez eux.

Mais tout est encore possible, explique Pierre Sourdif, porte-parole du ministère de l'Environnement, et il n'est pas exclu que les experts conseillent la réouverture de certains secteurs seulement.

En fin de journée hier, il ne manquait que le Suédois Christopher Rabbe à cette réunion tenue à huis-clos au Méridien.

Les six autres experts convoqués par le gouvernement du Québec ont toutefois commencé sans lui l'examen des résultats des tests.

Trois autres spécialistes, recrutés par les comités d'évacués de Saint-

Voir page 8 : Les experts

Le Devoir demande une enquête

Dans son éditorial, le directeur du Devoir, Benoît Lauzière, demande aujourd'hui une enquête publique sur l'entreposage et le traitement des déchets toxiques au Québec ainsi que la mise au point de plans d'urgence pour faire face à des situations comme celle de Saint-Basile.

Page 6

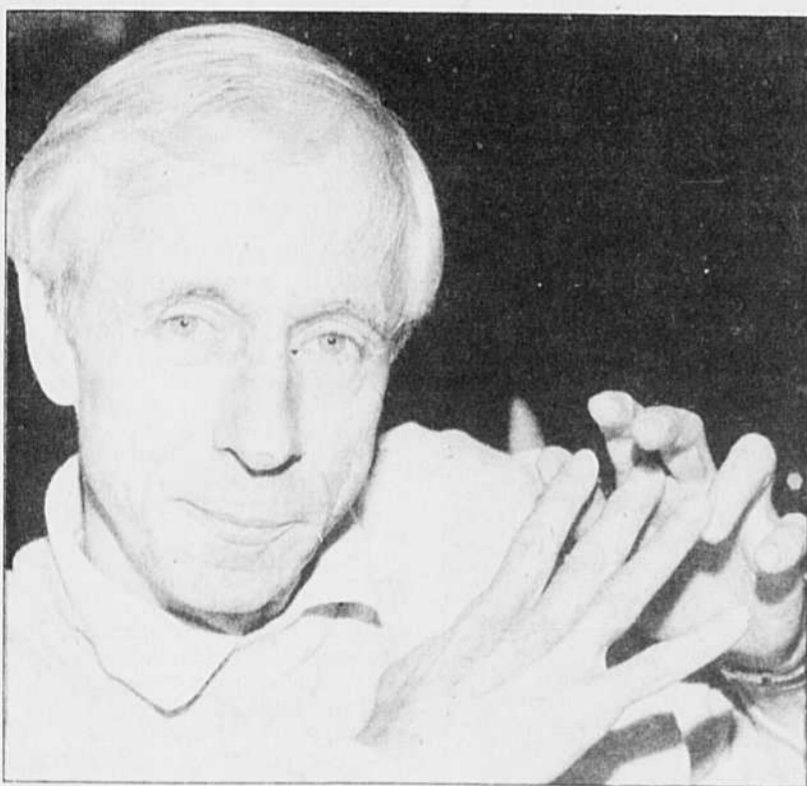


Photo Jacques Grenier

Michel Deville au DEVOIR. Bilan du Festival en page 9

Le Grand Prix des Amériques à La Lectrice

Deville gagne après 24 films en 30 ans

NATHALIE PETROWSKI

Il y a des cinéastes qui cheminent dans la vie et le cinéma sans faire de bruit, sans soulever de passion, sans susciter de fureur, sans récolter d'honneurs; des cinéastes qui ne sont pourtant pas dépourvus de talent ni même de génie mais qui pour toutes sortes de raisons voyagent dans des mondes parallèles, en marge des modes, des cliques et des courants. Alfred Hitchcock était un de ceux-là. Michel Deville, gagnant avec *La Lectrice* du Grand Prix des Amériques au Festival des films du monde de 88, en est un autre.

En trente ans de carrière, avec 24 films à son actif (dont *Adorable menteuse*, *Martin Soldat*, *Benjamin ou les mémoires d'un puceau*, *L'Ours et la poupée*, *Péris en la demeure*, *Le Paltoquet*), Michel Deville n'a jamais remporté le moindre prix dans le moindre et même le plus obscur festival. Il ne s'en est jamais plaint.

Du moins pas ouvertement, comme si c'était son lot dans la vie et le prix à payer pour faire bande à part.

Il a débuté au cinéma en même temps que Truffaut, Chabrol, Godard et Rohmer, à la belle époque de la nouvelle vague dont il s'est immédiatement dissocié. « Les cinéastes de la nouvelle vague sortaient du journalisme. Moi je n'étais pas du tout journaliste, j'étais assistant d'Henri Decoin avec qui j'ai fait mes classes. Eux, non seulement ils n'avaient pas fait leurs classes, mais ils rejetaient cette façon d'aborder le cinéma par l'assistantat. C'est un peu bête parce qu'à mon époque, en 51, alors qu'eux ne pensaient même pas à faire du cinéma, c'était la seule façon d'y entrer. Par la suite, j'ai voulu travailler avec Rohmer qui m'a appris qu'il était en train de faire son propre film. Mes rapports avec la nouvelle vague se sont arrêtés là. »

Au moment de la remise des prix, Michel Deville s'était déjà envolé pour un festival au Colorado. Per-

sonne ne sait la tête qu'il a fait dimanche en apprenant qu'il venait à 57 ans de remporter le premier prix de sa vie ! J'imagine qu'il dû boire un verre à sa santé et appeler sa femme Rosalinde avec qui il a co-scénarisé *La Lectrice*.

J'imagine aussi qu'une fois l'émotion passée, Michel Deville comme à son habitude, s'est couché de bonne heure, non sans avoir oublié de poster les cartes postales du Colorado et celles de Montréal, qu'il s'est acheminé pour bien attester qu'il a effectivement quitté Paris la semaine dernière et qu'il y reviendra sous peu.

Ce n'est pas un hasard si son film a remporté la palme cette année. Toute comédie légère qu'elle soit, *La Lectrice* est symptomatique sinon d'une époque, au moins d'une année où le cinéma comme moyen de communication, se cherche désespérément, usant de toutes les ruses techniques et de tous les stratagèmes

Voir page 8 : Deville

AUJOURD'HUI

LE PEN RÉCIDIVE

Jean-Marie Le Pen, chef du Front national en France, provoque l'indignation de la classe politique après des propos jugés injurieux. Page 5

FIN DU RÊVE DE LAURENDEAU

Martin Laurendeau perd face à l'Australien Darren Cahill au quatrième tour des Internationaux de tennis américains. Page 16

GREEN GAGNE À OAKVILLE

L'Américain Ken Green remporte l'omnium canadien de golf. Page 16

• la DÉFINITION du mot concise et juste • la prononciation lorsque jugée nécessaire • le féminin des adjectifs • la catégorie grammaticale • les différents sens du mot • des exemples du mot dans une phrase • le pluriel s'il est difficile • des synonymes • des contraires • le pluriel des mots composés



• les mots de la même famille à leur place dans la liste alphabétique • la forme féminine des fonctions et noms de métier • des québécoisismes et des canadianismes en quantité tout en conservant le caractère universel

22,95 \$, 1010 pages - 64 planches en couleurs, relié (gardes renforcées)

En vente chez votre libraire

UN VRAI DICTIONNAIRE
16 000 MOTS POUR L'ÉCOLE

TRÉCARRÉ / BORDAS

Accord entre Mulroney et les autochtones du Grand Lac de l'Esclave

Dénés et Métis seront bientôt les plus grands propriétaires terriens d'Amérique

RAE-EDZO, T.-N.-O. (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a signé un accord de principe avec les Dénés et Métis de la région du Grand Lac de l'Esclave, hier, pour en faire les plus grands propriétaires terriens non gouvernementaux d'Amérique du Nord.

À la condition, cependant, qu'ils réussissent à s'entendre avec le gouvernement fédéral sur la définition de leurs droits et d'un gouvernement autonome, avant la signature du traité final, dans environ deux ans.

En vertu de l'accord, quelque 15.000 autochtones des Territoires du Nord-Ouest reçoivent la propriété, y compris les droits miniers, d'environ 10.000 kilomètres carrés d'un sol rocailleux.

Ils obtiennent en plus des droits spéciaux et des intérêts dans un total de 180.000 kilomètres carrés, dont une participation aux décisions relatives à la terre, à l'eau et à la faune.

Ils recevront, finalement, au cours des 20 années suivant 1990, un mon-

tant en argent de \$ 500 millions.

Pour M. Mulroney, cette signature marque un « jour de justice » et présage un « nouveau développement économique et politique ». Elle « établira une relation nouvelle, plus forte et plus saine entre les gens de cette région et le gouvernement qui les sert ».

Il s'agissait de la première visite du premier ministre dans les Territoires du Nord-Ouest depuis son élection en 1984.

Ottawa, a-t-on fait remarquer, est d'opinion que les Dénés ont cédé leurs droits aborigènes en signant les Traités 8 et 11, en 1899 et en 1921, et qu'il leur donne maintenant des terres de la Couronne.

Mais les Dénés soutiennent qu'ils n'ont jamais abandonné leurs droits et qu'ils cèdent certaines terres en retour d'indemnités financières et de garanties de chasse et de pêche.

Le président de la Nation des Dénés, M. Bill Erasmus, a accusé le gouvernement canadien d'avoir pro-

fité de leur analphabétisme en rédigeant les traités, car ils ne contiennent pas ce qui avait été entendu oralement, selon lui.

« Il n'a jamais été question de terres », a affirmé M. Erasmus. S'il en avait été ainsi, nous n'aurions jamais accepté l'argent du traité ».

M. Erasmus a prévenu que les Dénés vont s'assurer que le gouvernement a réglé les questions des droits des autochtones et de leur gouvernement autonome avant de signer le traité final. « L'accord final, a-t-il dit, doit résoudre ce point à notre satisfaction ».

Une nouvelle technologie est au centre du débat sur les sous-marins nucléaires

OTTAWA (PC) — Le Centre canadien pour le désarmement et le contrôle des armes, qui s'oppose au programme canadien d'acquisition de sous-marins nucléaires, a demandé au gouvernement fédéral, hier, de reconsidérer son intention d'acheter des sous-marins nucléaires, à la lumière d'une nouvelle technologie mise au point pour s'adapter aux sous-marins classiques.

Comme d'autres critiques, le centre croit que l'estimation du gouvernement de \$ 8 milliards pour 10 ou 12 sous-marins nucléaires est de beaucoup inférieure à la réalité.

Le gouvernement, rappelle le centre, a toujours expliqué la nécessité des sous-marins nucléaires dans l'Arctique par l'incapacité des sous-

marins classiques de se servir de leur schnorchel avec les couches de glace qui s'y trouvent.

La nouvelle technologie pourrait cependant permettre à un sous-marin classique de naviguer sous l'eau pendant plusieurs semaines, sans avoir besoin d'aspirer l'air frais.

Ce système « indépendant de l'air », comme on l'appelle, est actuellement développé par des firmes canadiennes, suédoises et allemandes.

Selon les Forces canadiennes, le système n'est pas encore suffisamment au point pour être en mesure de prendre livraison des premiers sous-marins, en 1996. Mais les partisans du nouveau système insistent pour dire que tout serait prêt à temps.

Un spécialiste du centre, M. Dan Hayward, a accusé les Forces canadiennes de ne pas avoir examiné suffisamment la situation avant de se prononcer. « Le système canadien, en particulier, permettrait non seulement de construire un plus grand nombre de sous-marins, mais il y a là également un excellent potentiel d'exportation », a-t-il dit.

Le commandant Rupert Bischoff, de l'OTAN, a fait remarquer que la nouvelle technologie permettait de fabriquer des sous-marins moins rapides que les sous-marins nucléaires, mais beaucoup plus silencieux.

Saint-Suaire : rien n'est encore assuré, selon le superviseur des analyses

ROME (AFP) — Le suspense sur l'authenticité du Saint-Suaire continue. Les laboratoires chargés de procéder à une datation du mystérieux linceul qui aurait enveloppé le corps du Christ, n'ont pas encore communiqué les résultats de leurs recherches au carbone 14, a indiqué hier à Rome le professeur Luigi Gonella, chargé de coordonner les travaux scientifiques.

Répondant aux indiscretions d'un chercheur britannique de Cambridge, Richard Luckett, selon lesquelles le Saint-Suaire serait un faux réalisé au Moyen-Âge, le professeur Gonella les a qualifiées de « dépourvues de fondement ».

« Autant que je sache, le professeur Luckett n'a jamais participé à des travaux officiellement autorisés sur le Saint-Suaire », a-t-il dit.

Quant aux chercheurs des laboratoires d'Oxford, de Zurich et de Tucson, en Arizona, chargés d'étudier les fragments de tissus, « il ne sera possible que dans une semaine de fixer la date de leur réunion » pour dresser le bilan des recherches, a ajouté M. Gonella qui présentait à Rome une exposition de quelque 150 photographies consacrées au linceul.

« Dès que nous saurons quelque chose, nous le communiquerons au cardinal Ballestrero, archevêque de Turin, ville où le Saint-Suaire est conservé, qui le fera savoir immédiatement à l'opinion publique », a-t-il assuré.

M. Gonella a également évoqué le double système de « sécurité » pour assurer l'authenticité des résultats : chaque laboratoire s'est vu remettre trois fragments de tissus anonymes, l'un prélevé sur le linceul de Turin le 21 avril dernier, les deux autres de tissus anciens fournis par le British Museum, sans aucune indication de provenance.

« Si l'un des chercheurs a

parlé, c'est qu'il s'est donné la peine d'identifier lequel des trois fragments avait été prélevé à Turin, alors que l'accord prévoyait que les recherches soient faites sur les trois échantillons sans chercher à savoir quel fragment provenait du Saint-Suaire », a expliqué M. Gonella.

En tout état de cause, même si le linceul de Turin était un faux remontant au Moyen-Âge, « il resterait à expliquer le mystère de l'image ». Car les examens menés jusqu'ici sont formels : il n'y a pas d'élément de peinture sur le tissu de lin. Mais surtout, le visage et le corps qui apparaissent sur le Saint-Suaire y sont en négatif, ce qui était impossible à imaginer ou à réaliser au XI^e-ième siècle, selon les experts.

Cette « incompatibilité » est affirmée tout au long de l'exposition qui présente les résultats de neuf années de travaux (1978/1987) effectués par une quarantaine de chercheurs de laboratoires américains, italiens et suisses.

Mystérieux, le Saint-Suaire l'est dès les débuts de son apparition, tardive, en chrétienté occidentale. Un croisé français assure l'avoir vu à Constantinople au XII^e siècle. Il apparaît en 1357 à Lirey en Champagne, devenu propriété des Savoie en 1453, échappé par miracle à un incendie dans la chapelle du château de Chambéry, est transféré enfin à Turin où, pour la première fois en 1898, une photographie fait apparaître le visage d'un homme. Les taches de sang correspondant aux plaies d'un crucifié.

Le Saint-Suaire, précise le catalogue, n'est pas un dogme de l'Église. Et quand bien même il daterait du I^{er} siècle, il n'y aura pas la certitude scientifique que le crucifié est le Christ. Reste, pour les savants, l'énigme de la formation de l'image.

Ensemble on peut vaincre le cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

CANADIAN CANCER SOCIETY

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT



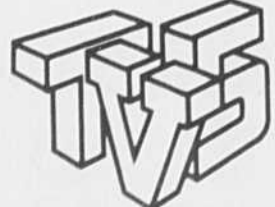
Les vrais passionnés d'actualités commencent par SEPT SUR SEPT



Commencez par TV 5!

Les vrais passionnés d'actualités ne ratent jamais l'émission **Sept sur sept** de TF 1. Et ça se comprend! Animée par Anne Sinclair, la plus passionnée des passionnés d'actualités, **Sept sur sept** vous permet de jeter un regard nouveau sur l'actualité mondiale par le biais des analyses des plus grands journalistes européens invités à commenter les événements qui font la manchette.

Sept sur sept, les lundis à 20 h. Maintenant retransmise la semaine même, par satellite.



La télévision internationale qui parle français.

RETRANSMISSION PAR SATELLITE

Pour un capitaine de La Tuque

La fin d'une guerre inhumaine vaut bien quelques sueurs

JIM SHEPPARD

KHANAQUIN, Iraq (PC) — Le capitaine essuie les longues trainées de sueur qui marquent son front alors que le soleil de midi plonge sur lui sans merci.

« Cette guerre a dû être très difficile », de dire le jeune militaire de 27 ans originaire de La Tuque, au Québec.

« Je sue comme dans un bain de vapeur et, pourtant, je ne bouge pas. Imaginez ce que devaient endurer les soldats qui devaient courir sur le terrain en évitant les balles et les obus », d'ajouter le militaire canadien. « Ce devait être inhumain ».

Le capitaine Yuzichuk n'a pas mis de temps à imaginer la dureté des combats qui se sont déroulés dans ces collines dénudées balayées par les vents transportant un sable fin et qui ont été au centre des combats entre l'Irak et l'Iran, à quelque 150 kilomètres au sud de Bagdad.

Il est un des 15 militaires canadiens servant auprès des Nations-Unies en qualité d'observateurs chargés de surveiller l'application du cessez-le-feu intervenu entre les deux pays. Tous volontaires, ces observateurs sont dispersés le long de la frontière irako-iranienne de 1.600 kilomètres.

Au cours des six prochains mois, le travail du capitaine Yuzichuk consistera surtout à effectuer de courtes patrouilles à bord d'un véhicule tout-terrain Toyota de couleur blanche aux armes de l'ONU, sous des températures excédant parfois 50 degrés. Il visitera alternativement les

troupes irakiennes et iraniennes toujours tranchées dans des redoutes et ouvrages de génie qui ne sont souvent séparés que de 300 à 400 mètres.

Les nuits ne seront pas beaucoup plus calmes pour le jeune militaire, un officier de carrière et amateur de hockey. Il prendra son repas du soir, consistant en du pain pita, du riz et quelques bouchées de viande, dans un mess irakien et dormira dans une minuscule chambre d'une baraque construite de façon sommaire.

Pour compagnie, il aura de nombreux scorpions et serpents venimeux, ainsi que quelques jeunes garçons et filles arabes chargés de surveiller des troupeaux de chèvres autour des oasis formés d'un point d'eau et de quelques buissons.

Le capitaine Yuzichuk n'en est pas moins fier, à l'instar de ses 14 camarades chargés du même travail, de contribuer à la paix entre ces deux pays ennemis. Il estime également que notre pays se gagne beaucoup de respect dans le monde en participant aux missions pacifiques de l'ONU.

« C'est également une excellente expérience, au niveau professionnel, pour moi », de dire le capitaine, soulignant que le Canada a participé à plus d'opérations de paix dans le monde que tout autre pays.

Le ministre de la Défense Perrin Beatty a affirmé récemment que les militaires canadiens sont très en demande, auprès de l'ONU, à cause « du rôle joué par le Canada au niveau international ».

« Nous ne sommes pas une superpuissance. Nous sommes une démocra-

tie alignée sur d'autres démocraties. Nous sommes toutefois perçus comme un pays un peu à part ».

« Notre seul objectif, lorsque nous nous lançons dans une mission de ce genre, est de promouvoir la paix et de sauver des vies ».

Les Nations-Unies, qui semblent regagner de plus en plus le respect d'un passé quelque peu terni par les luttes d'influence et les difficultés financières, ont été généralement louangées pour les efforts consenties en vue de mettre fin à ce conflit de huit ans.

Certains spécialistes ont toutefois critiqué la contribution canadienne à cette force de paix constituée de quelque 500 observateurs, spécialistes en communications et préposés à la logistique.

Certains croient que l'ONU a fait erreur en s'engageant dans cette mission dans le Golfe avec si peu de préparation et a risqué son prestige en permettant à M. Perez de Cuellar de s'impliquer personnellement dans les négociations de paix qui ont débuté le 25 août, à Genève, entre l'Irak et l'Iran.

« Il s'agit de la situation la plus difficile laquelle l'ONU ait jamais eu à faire face », d'affirmer récemment un spécialiste des questions onusiennes.

Martin Shadwick, un analyste militaire, craint que l'intervention du Canada dans la guerre irano-iranienne ne provoque pour nos militaires une situation semblable à celle qu'ils vivent à Chypre.

Selon lui, la situation politique n'a pas évolué à Chypre en partie parce qu'aucun délai n'avait été prévu pour le retrait des forces de paix de l'ONU de l'île, si bien que les deux parties en litige n'ont aucune raison d'accélérer les négociations qui pourraient mettre fin à cette guerre civile.

Jack Granatstein, un historien de l'université York, à Toronto, est encore plus cinglant.

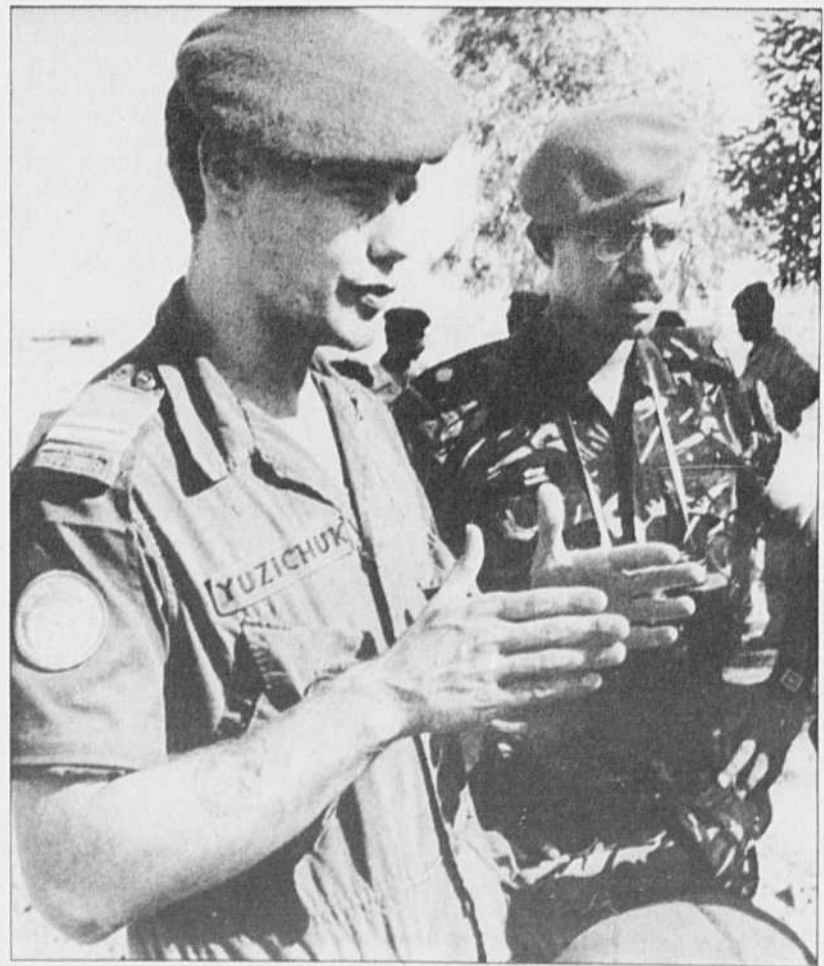
« Depuis que l'ex-premier ministre Lester B. Pearson a remporté le prix Nobel de la Paix, en 1957, pour avoir suggéré la création d'une force de paix de l'ONU, les Canadiens semblent croire qu'ils possèdent des talents spéciaux dans ce domaine », a-t-il écrit récemment.

« C'est peut-être vrai, mais la région du Golfe n'est certainement pas une place taillée sur mesure pour les forces de paix canadiennes ».

« Une force de paix peut être utile et importante, mais seulement si le mandat de cette force est clair et que les belligérants ont véritablement l'intention d'établir la paix. Rien ne nous permet de croire que ce soit le cas dans le Golfe ».

Quelque 78 Canadiens ont péri dans des opérations de paix au nom de l'ONU.

Beaucoup croient que les Canadiens ne pourront compléter leur mandat dans le Golfe sans subir des pertes. Cela pourrait se produire advenant une reprise des hostilités, une insurrection des rebelles kurdes contre le gouvernement irakien, ou même un accident; des milliers de mines parsement les champs de bataille que nos observateurs devront patrouiller.



Le capitaine Gary Yuzichuk, à gauche, un des 15 officiers canadiens qui doivent observer le cessez-le-feu entre l'Irak et l'Iran.

873 kilos de hashisch près de Cowansville

COWANSVILLE (PC) — Des accusations de complot et de possession de drogue dans le but d'en faire le trafic ont été portées contre quatre individus, hier, à la suite d'une perquisition qui a permis, en fin de semaine, la saisie de 873 kilos de hashisch dans une résidence de St-Ignace, à une vingtaine de kilomètres de Cowansville.

Les accusés sont Robert Bélaïr, âgé de 31 ans, Pierre Dupuis, âgé de 32 ans, Stanley Gibson, âgé de 30 ans, tous trois du secteur de St-Ignace, et Guy Laporte, âgé de 28 ans, de St-Luc.

Les trois premiers individus ont été arrêtés dans la résidence même, alors que le quatrième a été interpellé par la suite dans le cadre de l'enquête sur cette affaire.

La drogue, dont la valeur aurait pu atteindre plus de \$ 12 millions sur le marché clandestin, était divisée en paquets d'un kilo.

Quelque 25 policiers de la SQ de l'Estrie ainsi que des postes de St-Jean et de Montréal, ont participé à la perquisition effectuée dans la nuit de samedi à dimanche. La drogue se trouvait dans six barils de 45 gallons, l'un d'eux étant ouvert et à moitié vide.

Certains barils ont été trouvés dans une luxueuse camionnette évaluée à \$ 30,000 tandis que d'autres avaient été déchargés dans un garage. La camionnette a également été saisie par les policiers, de même qu'une presse et un moule pour faire prendre à chaque kilo de drogue une forme cylindrique; cette forme aurait probablement servi à camoufler les paquets dans un contenant spécial, croit-on.

L'enquête durait depuis avril, a révélé le porte-parole de la SQ.

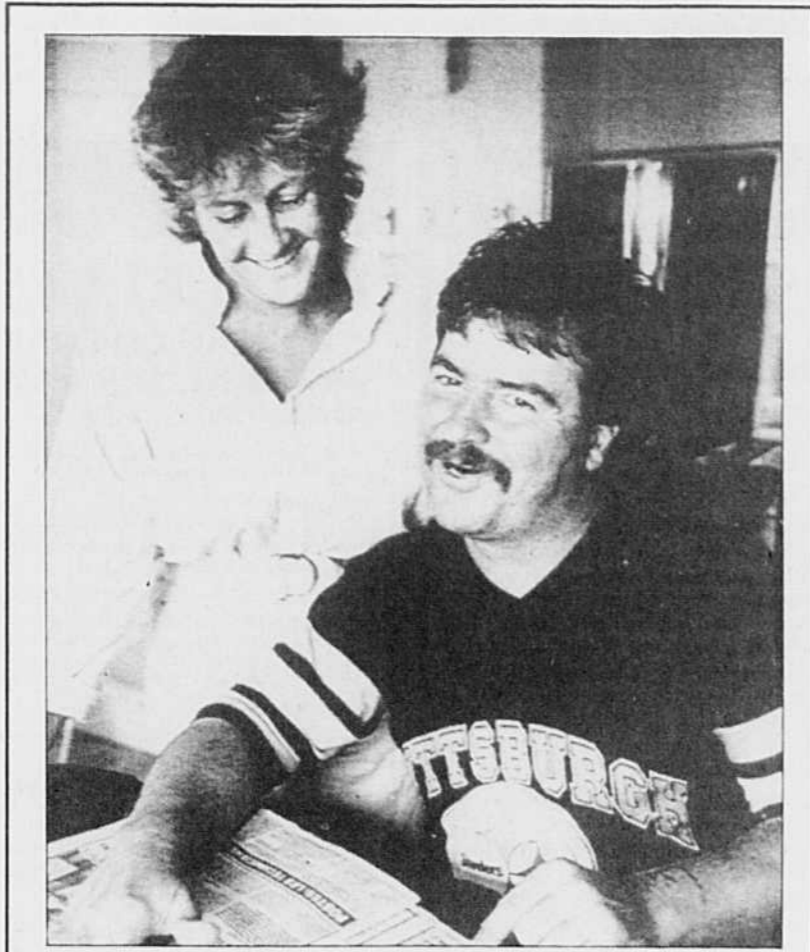


Photo PC

Finis les soucis!

« Finis les soucis. J'ai eu 35 ans vendredi dernier et je me suis dit qu'il était temps de donner un grand coup de barre. Je ne pensais pas être exaucé aussi vite », s'est exclamé, hier, M. Maurice Garneau, l'un des dix travailleurs à l'emploi de l'usine Donat Flammé, de Saint-Apollinaire, qui ont rafflé, samedi soir, \$ 5,73 millions au Lotto 6-49. Line et Maurice Garneau (sur la photo) n'ont toutefois véritablement pris conscience de leur chance inouïe qu'hier matin, à leur réveil. Toute la journée, dimanche, le téléphone n'a pas dérangé, alors que la maisonnée était sollicitée de toutes parts. La veille, les gagnants s'étaient rassemblés au Centre des loisirs de l'endroit, histoire de célébrer dignement l'événement et de s'assurer qu'on n'avait pas rêvé tout cela. Hier, M. et Mme Garneau exultaient en compagnie de leurs enfants, Valérie, 10 ans, et Dave, 13 ans. M. Garneau remporte quelque \$ 50,000. Pas question, cependant, d'abandonner le travail et de s'embarquer dans des projets extravagants.

Pas d'appel du jugement décrétant que le fœtus n'est pas une personne

VICTORIA (PC) — Le gouvernement de la Colombie-Britannique a décidé de ne pas en appeler d'un jugement controversé qui décrétait que le fœtus n'est pas une personne légale.

En annonçant sa décision, hier, le procureur général, M. Bud Smith, a renvoyé la balle dans le camp du gouvernement fédéral, invitant Ottawa à « prendre ses responsabilités ». « Nous croyons que les tribunaux ne sont pas le lieu approprié pour prendre ce genre de décision, qui relève des politiques sociales, et que le Parlement est l'endroit indiqué pour assumer cette responsabilité », a déclaré le ministre Smith.

« La portée du débat d'ordre juridique est trop étroite pour tenir compte adéquatement de l'ensemble des considérations morales, sociales, scientifiques et médicales auxquelles les parlementaires auraient accès », a-t-il dit. Affirmant que c'était au gouvernement fédéral de déterminer le meilleur moment pour ce faire, il a cependant ajouté que, quant à lui, « le plus tôt serait le mieux ».

La décision du gouvernement de Colombie-Britannique survient plus d'un mois après un jugement rendu par la Cour d'appel de la province, dans lequel le tribunal décrétait que le fœtus faisait partie intégrante du corps de la mère tant qu'il n'en était pas sorti entièrement, et vivant.

Dans une décision unanime, le tribunal décrétait que deux sages-femmes, Gloria Lemay et Mary Sullivan, avaient été condamnées à tort pour négligence criminelle entraînant la mort d'un bébé, à la suite d'un accou-

chement effectué à la maison de la mère, Jewel Voth.

À ce chef d'accusation, la Cour d'appel avait substitué l'inculpation moins grave de négligence criminelle causant des dommages corporels à la mère, en avançant que toute blessure à un enfant non né représentait une blessure à la mère.

M. Smith a indiqué que toute la question du statut légal du fœtus soulevée par cette affaire serait traitée dans une autre cause, celle de Joe Borowski, qui doit être entendue

le mois prochain en Cour suprême du Canada.

Le ministre de la Santé de Colombie-Britannique, Peter Dueck, a également fait valoir qu'il ne servait à rien d'aller en appel du jugement, puisque l'appel de M. Borowski, portant sur le même point, serait bientôt entendu.

Ce dernier a fait valoir, devant des instances inférieures, que le fœtus est protégé par les clauses de la Charte canadienne des droits garantissant le droit d'une personne à la vie, à la liberté et à la sécurité.

Deux accidents, six morts

MONTRÉAL (PC) — Presqu'au même instant, au tout début de la soirée dimanche, deux accidents ont fait chacun trois morts : d'une part, une fourgonnette en folie a fauché trois piétons au cœur de North Hatley, en Estrie; par ailleurs, à Côteau-du-Lac, tout près de Valleyfield, une automobile qui s'était immobilisée sur une voie ferrée s'est transformée en tombeau pour trois personnes lorsqu'un train a violemment fauché le véhicule.

À North Hatley, à une vingtaine de kilomètres de Sherbrooke, la fourgonnette en folie a tué sur le coup un couple de sexagénaires, Douglas et Rita Labelle, âgés respectivement de 61 et 64 ans, originaires de Boucherville. La troisième victime, la fille du couple, Christiane Labelle, âgée de 31 ans, est morte quelques heures après son arrivée à l'hôpital.

La fourgonnette conduite par M. Fernand Bresse, de Stoke, a manqué

de freins dans une côte, sur la rue Principale.

Également vers 18 h 45, au passage à niveau de la route 201 de Côteau-du-Lac, tout près de Valleyfield, trois autres personnes ont perdu la vie lorsqu'un train de passagers a happé l'automobile.

Les trois victimes ont été identifiées comme étant Mark Kaine, âgé de 41 ans et résidant de Saint-Timothée, Juliette Mercier-Simard et Nicole Poirier, toutes deux de Valleyfield.

Selon les rapports de police, l'automobile s'était immobilisée entre les deux voies ferrées de ce passage à niveau quelques instants avant que la collision ne se produise. C'est, selon toute vraisemblance, dans une tentative de libérer le chemin que le conducteur a placé, dans un moment d'affolement, son véhicule en plein sur les rails qu'empruntait le convoi rapide reliant Montréal et Ottawa.

Dystrophie musculaire L'objectif est dépassé

(LE DEVOIR) — L'objectif de \$ 1,3 million que s'étaient fixés les organisateurs du téléthon de la dystrophie musculaire a été dépassé.

Le téléthon, animé par son président, le chanteur Michel Louvain, a pris fin à 19 h, et vers 19 h 30, une première évaluation indiquait qu'on avait amassé au moins \$ 1,4 million.

On s'était donné pour objectif de dépasser la récolte de 1987, a souligné une porte-parole, Caroline Sabagh.

La 19e édition du téléthon était diffusée à l'antenne de Radio-Québec depuis 21 h, dimanche.

Le plateau du théâtre Denise-Pelletier a vu défiler pendant 22 heures des artistes tels que Diane Tell, Jo

Bocan et Jeannot Bergeron. Via satellite, les spectateurs pouvaient assister 15 minutes par heure au spectacle de Jerry Lewis à Las Vegas.

Les victimes de la dystrophie ont également pu apprendre avec satisfaction du docteur Karpetti, de l'Université McGill, que des spécialistes réunis dernièrement en Australie estimaient qu'un traitement pourrait être mis au point d'ici deux ou trois ans pour la dystrophie de Duchène.

Il s'agit de la forme la plus sévère de la dystrophie, explique Saint-Jean Bolduc, membre du conseil d'administration de l'Association canadienne de la dystrophie musculaire. Les malades qui en sont atteints risquent la mort à 20 ou 30 ans, dit-il.

Gagnant de \$ 54 millions

MIAMI (AFP) — Tous les records américains et probablement mondiaux ont été battus hier par un joueur de lotto de Floride, qui a gagné le gros lot de plus de \$ 54 millions.

Le nouveau richissime a 180 jours pour se faire connaître, mais on sait qu'il habite la petite ville de Longwood, au centre de la Floride, ont déclaré les responsables de la loterie.

Le montant exceptionnel du gain est dû aux gagnottes successives, aucune personne n'ayant trouvé les six bons numéros au cours des quatre tirages précédents.

La grève chez Bell

Le comité syndical ne recommandera pas d'approuver l'entente de principe

MARTIN PELCHAT

Le comité syndical de négociations ne recommandera pas aux 19,000 employés en grève de Bell Canada l'acceptation de l'entente de principe intervenue vendredi soir.

Le vote de ratification doit être tenu demain, mais une rencontre entre les négociateurs et les représentants des sections locales a mis en évidence la « déception » de ces derniers, expliquait hier René Roy, vice-président québécois du Syndicat des travailleurs et travailleuses en communications et en électricité, en grève depuis le 24 juin.

« Nous ne recommanderons pas ces offres parce qu'elles sont insuffisantes, d'ajouter M. Roy. Nous estimons toutefois qu'après 10 semaines de grève, les gens devaient se prononcer ».

Bell a accepté de donner un statut d'employés à temps plein à 900 per-

sonnes à temps partiel, ce qui porte à environ 20 % le pourcentage de ces employés. Le syndicat voulait fixer cette limite à 15 %.

Bell propose d'indexer la pension à 50 % de l'indice du coût de la vie jusqu'à concurrence de 4 %, le syndicat demandait l'indexation complète.

Pour René Roy, il est clair qu'un refus des offres par les syndicats prolongerait la grève pour « des mois encore ». Le dernier vote n'avait rejeté qu'à 51 % les offres patronales.

« Si Bell avait fait ces concessions en juin, on aurait probablement évité la grève », pense M. Roy. À Montréal, 5,000 employés seront appelés à voter cette semaine.

« Le verdict final va être donné par nos employés », lance André Chapleau, porte-parole patronal, pour qui les négociations des derniers jours ont apporté des résultats intéressants sur les cinq points mis en évidence par le syndicat.

Si le vote est positif, le retour pro-

gressif au travail des grévistes pourrait être complété à la fin septembre, estime M. Chapleau.

De 20,000 à 25,000 Québécois attendent encore le branchement de leur téléphone. Depuis le début de la grève, 468 bris ont été rapportés par la compagnie.

Hier, après deux jours d'accalmie, deux nouveaux incidents ont été signalés. À Montréal, vers 13 h, des fils ont été sectionnés dans une boîte de raccordement placée au coin des rues Saint-Zotique et François-Boivin. L'incident a privé de service 200 abonnés, qui ne seront reliés au réseau que vers midi aujourd'hui.

Vers 14 h, à Shawinigan, 200 autres abonnés ont connu le même problème quand un câble a été sectionné à la hache, selon André Chapleau. La réparation devait cependant être complétée en soirée hier.

Samedi et dimanche, aucun acte de vandalisme n'avait marqué ce week-end de la Fête du travail.

Le Ottawa Sun est là

OTTAWA (PC) — Un petit frère du Toronto Sun est né dimanche à Ottawa : même genre de photo à la page 3, même mélange de scoops et scandales, de potinage, de nouvelles sportives, d'arts et de spectacles et d'articles d'opinion.

Le Ottawa Sunday Sun coûte \$0,50 et celui de dimanche dernier comptait 116 pages, sans compter 20 pages de supplément sur la maison, de bandes dessinées et de grille horaire télé.

Le nouveau journal proclame vouloir forcer les politiciens « médiocres et trop payés » à rendre des comptes à la population, et donner un peu de fil à retordre à son compétiteur, l'édition dominicale du Ottawa Citizen.

Le Sun cherche la formule irrévérencieuse, exclamative et monsieur-tout-le-monde qui a si bien servi les quotidiens du Sun à Toronto, Edmonton et Calgary. Son motto : « L'autre voix d'Ottawa ». Le plan : quotidien d'ici au printemps.

Le Ottawa Citizen, qui publie six jours par semaine et est le seul compétiteur de langue anglaise, a récemment devancé son projet de publication dominicale au 25 septembre, peu après que la Toronto Sun Publishing Corp. eut annoncé, le mois dernier, qu'elle venait d'acheter 90 % des actions du Sunday Herald, et ce, pour moins de \$1 million.

Mais le premier Sunday Sun n'avait pas l'air du fruit de la capitulation sans équivoque de l'ancien Herald, comme plusieurs s'y attendaient compte tenu de l'arrivée d'un nouveau propriétaire plutôt puissant.

Même si le journal a eu droit à une refonte graphique assez dracoenne, plusieurs chroniques du Herald demeurent, dont une chronique à la page 6 écrite par Ken Grant, personnalité bien connue d'un poste de radio de la région, ainsi que le reportage de Ken Grant à la page 8 et l'éditorial de Marc Charlebois, ancien éditeur du Herald, nouveau président du Ottawa Sun.

Le corps d'un Montréalais dans les décombres de l'hélicoptère

Le corps d'un Montréalais âgé de 35 ans, M. Gerry Melnyk, a été retrouvé dimanche dans les décombres d'un hélicoptère qui s'est écrasé vendredi soir dans une région densément boisée du Cap Breton en Nouvelle-Écosse.

L'hélicoptère, un Bell Ranger 206, est tombé près de Margaree Forks, dans la partie ouest de l'île. Melnyk était la seule personne à bord.

Selon des porte-parole des Forces armées canadiennes à la base de Summerside, I.P.E., la visibilité était mauvaise et la pluie tombait quand l'appareil est disparu sans même émettre un signal de détresse alors qu'il volait vers Sydney.

L'hélicoptère appartenait à la firme Cougar Helicopters de Halifax. Les causes de l'accident font l'objet d'une enquête.

Au centre d'Immigration Canada à Dorval

Une nouvelle vague de Panaméens

ISABELLE PARÉ

Les Panaméens continuent d'affluer au centre d'Immigration Canada à Dorval, où plus de 150 d'entre eux ont réclamé le statut de réfugié durant la fin de semaine de travail.

Ces dernières arrivées portent à près de 1,000 le nombre de ressortissants du Panama atterrés à Dorval depuis le début du mois d'août pour demander refuge au Canada.

La plupart d'entre eux arrivent sur les ailes de la compagnie Delta, parfois d'Air Canada, à fréquence de deux vols par jour en provenance de Miami.

Selon M. Alain Tassé, directeur intérimaire du centre d'Immigration Canada à Dorval, la vague de Panaméens connaîtrait malgré tout un léger ralentissement depuis quelques jours.

« En fait, on s'attendait à plus d'arrivées selon les renseignements qui nous ont été transmis par les compagnies aériennes. Peut-être que certains d'entre eux ont raté leur avion ou n'avaient pas les papiers requis pour monter à bord », s'interrogeait hier M. Tassé.

Des 120 Panaméens attendus samedi, seulement 61 sont effectivement descendus à Dorval, a-t-il ajouté. Même portrait hier, où seulement huit Panaméens ont mis pied à terre vers 15h 30 alors qu'on en attendait pas moins d'une trentaine.

La plupart sont logés au YMCA du centre-ville et pris en charge par le Service d'accueil aux voyageurs et immigrants du Centre des services sociaux du Montréal métropolitain. Très peu d'entre eux ont de la famille au Canada, aux dires de M. Tassé. Et la plupart des revendica-

teurs de refuge panaméens seraient de classe moyenne, estime-t-il.

De plus, les arrivants des derniers jours sont en grande majorité des hommes seuls, ayant laissé femmes et enfants derrière eux.

Pour l'instant, on impute l'arrivée massive des Panaméens à la situation économique précaire et à l'inflation galopante qui sévit dans ce pays.

Pendant ce temps à Ottawa, on affirme ne pas savoir si des réseaux d'agences de voyages peu scrupuleuses — comme ce fut le cas pour les Turcs en 1987 — sont à l'origine de ces arrivées massives à Dorval.

« Le cabinet du ministre se dit préoccupé par la question, a dit M. Tassé. Mais pour l'instant, il ne semble pas que des mesures spéciales seront édictées pour ralentir le flot, comme cela s'est déjà fait pour d'autres nationalités ».

avis à la population

Gouvernement du Québec

INCENDIE DE L'ENTREPÔT DE BPC À ST-BASILE-LE-GRAND

Le Gouvernement du Québec avise la population que les Centres de renseignements téléphoniques, mis sur pied à la suite de l'incendie de l'entrepôt de BPC à Saint-Basile-le-Grand sont maintenus jusqu'à nouvel ordre.

Les citoyens et citoyennes qui désirent obtenir des réponses à toute question relative à cet événement peuvent composer, tous les jours de la semaine, les numéros de téléphone suivants:

Environnement: 1-800-363-9134 de 09:00 à 21:00.

Santé: (514) 465-7800 de 10:00 à 18:00

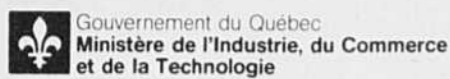
Agriculture: (514) 461-0180 (514) 461-0145 de 09:00 à 21:00

Québec

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 15

appel d'offres



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie

ÉLABORATION DE PLAN DIRECTEUR

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie requiert les services d'une firme pour l'élaboration de son plan directeur des systèmes d'information de gestion. À cette fin, une procédure comprenant l'étude d'une offre de services permettra au Ministère de sélectionner les firmes qu'il invitera à soumissionner. Les firmes intéressées à présenter une offre de services peuvent se procurer un cahier de charge, moyennant la somme de 25,00 \$, payable par chèque à l'ordre du ministre des finances, à compter de 9 heures, le 6 septembre 1988, à l'adresse suivante:

Ministère de l'Industrie,
du Commerce et de la Technologie
Direction générale de l'administration
710, place D'Youville, 1^{er} étage
Québec (Québec)
G1R 4Y4

Personne-ressource: M. Jacques Renaud
Tél.: (418) 691-5963

Seuls les soumissionnaires qui auront acquis le cahier de charge seront invités à une séance d'information, qui sera tenue au même endroit, à la salle de conférence du 6^e étage, le 14 septembre 1988, à 10 heures.

Les offres de services devront être présentées scellées au plus tard le 14 octobre 1988 à 15 heures et adressées à l'attention de M. Jacques Renaud, à l'adresse du Ministère, ci-haut mentionnée. Egalement aura lieu à cette même adresse, l'ouverture publique des soumissions à l'heure fixée pour le dépôt.

Toute offre de services reçue après le délai fixé sera retournée sans avoir été ouverte. Seules seront retenues aux fins du présent appel d'offres, les personnes physiques, sociétés ou corporations ayant un établissement au Québec.

Le Ministère se réserve le droit de n'accepter, ni aucune des soumissions présentées, ni la plus basse.

Le sous-ministre
Michel Audet



LA VILLE DE SAINT-PIERRE

69, 51^{ème} AVENUE
VILLE SAINT-PIERRE, QUÉ.
H8R 1P1

COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE SAINT-PIERRE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST par la présente donné que les personnes ci-après nommées sont sommées de se présenter à la Cour Municipale de la Ville de Saint-Pierre, au 69, 51^{ème} Avenue, Saint-Pierre, à 19 h 00 heures, le 26 septembre 1988, devant le Juge Municipal, afin de répondre aux inculpations et être traités selon la loi puisque signification n'a pu être faite autrement.

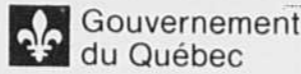
SAINT-PIERRE

NOM	DATE DE NAISSANCE	NUMÉRO CAUSE	NOM	DATE DE NAISSANCE	NUMÉRO CAUSE
126402 Canada Inc.	88-824		HOLMES, Gerald	25-08-1938	88-392
Airport Auto Limited	88-817		HOLMES, Gerald	25-08-1938	88-719
AJHALAE, Riz	24-02-1960	87-467	HUDSON, Frederick Douglas	11-06-1957	88-525
ALLARD, Normand	15-03-1957	88-466	HUNTER, William Billy	23-09-1947	88-526
ARCHAMBAULT, Paul-Emile	30-04-1930	88-467	HUNTER, William Billy	23-09-1947	88-627
Autos Grand Prix	85-059		IMPELLIZZERI, Dominico	08-07-1954	88-794
AVOINE, Yves et LAHAIE, Lise	88-399		JEAN, André	02-12-1960	88-394
AVOINE, Yves et LAHAIE, Lise	88-529		JODON, Murielle	15-06-1947	88-397
AVOINE, Yves et LAHAIE, Lise	88-688		JOLY, Gilles	30-03-1957	88-795
AVOINE, Yves et LAHAIE, Lise	88-689		JONES, Frank	19-03-1914	82-070
AVOINE, Yves et LAHAIE, Lise	88-690		KIM, Ki Duk	01-02-1961	88-722
BARBOSA, Marguerite	25-08-1967	88-619	LACHAPPELLE, Yvon	07-05-1953	81-849
BARNABE, Laurent H.	05-10-1938	88-691	LADOUCEUR, Chantal	14-10-1967	88-723
BEAUREGARD, Jacques J.	26-05-1959	81-670	LADOUCEUR, Chantal	14-10-1967	88-724
BEAUREGARD, Jacques J.	26-05-1959	81-671	LAFORCE, Ronald	25-03-1950	88-725
BEAUREGARD, Jacques J.	26-05-1959	81-672	LALONDE, Francine	01-02-1957	88-400
BERTRAND, Daniel	30-09-1962	88-620	LAMOUREUX, Robert	20-06-1962	88-403
BIENVENUE, Sylvain	20-01-1963	88-693	LANGILLE, William	02-05-1963	88-059
BIRK, Sunider	24-12-1948	88-694	LAPLAINE, Daniel	07-12-1959	88-797
BISSONNETTE, Michel	15-04-1962	88-476	LAPLANTE, Daniel	14-03-1953	86-383
BISSONNETTE, Michel	15-04-1962	88-765	LAPLANTE, Daniel	14-03-1953	86-384
BLAIS, Stéphane	27-05-1964	88-479	LAPLANTE, Daniel	15-03-1968	88-533
BOISVERT, Marc	30-09-1964	87-872	LAVOIE, Sylvain	16-03-1968	88-534
BONDU, Sylvain	27-10-1967	88-478	LE, Joung Kwang	29-02-1956	88-835
BOON, Deborah	16-11-1954	81-614	LEGACY, Louise	21-01-1961	88-728
BOYLE, Shawn	29-12-1963	88-350	LEGAULT, Jean	16-05-1960	88-845
BRADBURY, Kimberly	09-03-1964	88-696	LEVESQUE, Jerry	07-01-1957	88-537
BRADBURY, Kimberly	09-03-1964	88-697	LEVESQUE, Jerry	07-01-1957	88-538
BRETON, Alain	07-04-1958	88-700	LEVESQUE, Jerry	07-01-1957	88-539
BRIND'AMOUR, Robert	07-04-1958	88-771	MACKINNON, Stephen	18-12-1962	88-837
BRIND'AMOUR, Robert	07-04-1958	88-772	MAGNEN, Jean-Claude	18-10-1956	88-417
BRIND'AMOUR, Robert	07-04-1958	88-773	MARCHAND, Patrick	16-03-1959	88-547
BRIND'AMOUR, Robert	07-04-1958	88-774	MARQUIS, Roch	28-02-1968	88-549
BROSSEAU, Alain	19-11-1961	88-356	MATTE, Richard	29-07-1960	88-803
BROSSEAU, Alain	19-11-1961	88-357	MATTE, Richard	29-07-1960	88-804
BROSSEAU, Alain	19-11-1961	88-358	MATTE, Richard	29-07-1960	88-809
BROSSEAU, Alain	19-11-1961	88-480	MATTE, Richard	29-07-1960	88-840
BROSSEAU, Alain	19-11-1961	88-481	McCLEMENTS, Owen	03-03-1963	88-757
BROUILLETTE, Alain	14-05-1960	88-482	McPOLLAND, Kenneth	08-04-1946	88-545
BURNS, Michael	29-05-1968	88-624	McPOLLAND, Kenneth	08-04-1946	88-546
BURTON, Lorne	23-02-1956	88-360	MONTREUIL, Roger	27-10-1942	88-734
BURTON, Lorne	23-02-1956	88-701	MONTREUIL, Roger	27-10-1942	88-735
BURTON, Lorne	23-02-1956	88-702	MORIN, Claude	22-03-1947	84-536
CAMPBELL, John	10-06-1922	82-656	MORNEAU, Denis	29-09-1960	88-552
CASEY, Darlene Chénier	26-12-1958	82-149	MULLINS, Henry	15-08-1948	88-553
CASTAGNER, Richard	27-01-1956	88-025	MULLINS, Henry	15-08-1948	88-738
CAYER, Michel	26-09-1957	88-625	MUNOZ, Michel	30-04-1947	81-643
CAYER, Michel	27-09-1957	88-626	MUNOZ, Michel	30-04-1947	81-644
CHARRON, Nicole	09-09-1952	87-882	NEWELL, Peter	29-07-1949	88-554
Whittingham			Nutri-Centre Médina Inc.	07-06-1957	87-830
CHARRON, Nicole	09-09-1952	88-363	PELLÉTIER, Marie-Reine	12-02-1947	81-745
Whittingham			PHYCHEL, Jean	23-08-1965	88-558
CHEVIGNY, Jean	19-12-1964	88-780	PICARD, Marcel	25-03-1962	82-486
CHEVIGNY, Jean	19-12-1964	88-781	POTVIN, Stéphane	01-03-1966	88-429
CHEVIGNY, Jean	19-12-1964	88-782	QUESNEL, Marc	03-11-1966	88-432
CHO, Hyon Hee	23-03-1955	88-365	RENAUD, Guylaine	09-02-1963	88-751
CHRÉTIEU, Mario	04-10-1949	88-366	Restauration de Bâtements		
CORNICK, Georges F.	17-01-1968	88-490	Chisholm-Gienco Inc.	18-09-1943	88-560
CORNICK, Georges F.	17-01-1968	88-491	ROBIDAS, Carole	29-11-1964	88-561
CORNICK, Georges F.	17-01-1968	88-492	ROBIDOUX, Georges R.	15-04-1967	82-203
CORNICK, Georges F.	17-01-1968	88-493	RULY, Harry W.	31-05-1959	82-514
DALEY, Elizabeth Peters	20-05-1951	82-268	RUSKINS, Thomas	05-12-1961	88-564
DALEY, Elizabeth Peters	20-05-1951	82-269	SACCOIA, Johnny	19-11-1965	88-565
Danny Murphy Lincoln			SALATINI, Silvano	21-07-1951	88-662
Mercury Sales Ltd.			SALOMON, Jean-Baptiste	27-04-1948	83-263
DAVID, Daniel	06-08-1963	88-706	SALOMON, Jean-Baptiste	27-04-1948	83-264
DAVIS, Bruno	24-05-1962	82-493	SANTER, Thérèse	30-07-1949	88-568
DEVON, Thomas	18-01-1961	82-036	SENIOR, Delroy	20-09-1965	88-816
DRAINVILLE, Serge	11-06-1953	88-499	SHADE, Lee	09-11-1960	82-766
DUBUC, Stephen	31-07-1966	88-711	SHADE, Lee	09-11-1960	82-767
FABIAN, Peter	15-12-1960	88-831	SMITH, Joseph Albert	19-07-1957	85-534
GAGNON, Michel	06-09-1958	88-516	STOJDA, Andriž	14-10-1930	82-844
GAGNON, Michel	06-09-1958	88-517	STOJDA, Andriž	14-10-1930	82-873
GARDNER, Harris Brian			TETLEY, Rodney	21-02-1963	82-113
Re: Les Entreprises			THIBAUT, Francine	27-06-1945	81-889
H.B.G. Enr.			THUOT, Lucille	25-11-1953	82-114
GARDNER, Harris Brian			TOIA, Francesco	03-11-1961	88-664
Re: Les Entreprises			TOUSIGNANT, Guy	10-08-1949	88-585
H.B.G. Enr.			TURCOTTE, Steven	14-11-1967	88-758
GARDNER, Harris Brian			VIVAKE, Paul	07-07-1954	88-821
Re: Les Entreprises			VON RARETY, Philip W.	12-07-1957	88-589
H.B.G. Enr.			WHARTON, Robert	07-07-1949	88-590
GOODIN, Angela	18-04-1968	88-792	WHITFORD, Gilles	18-08-1956	88-591
COWDY, David	28-05-1938	88-638	WHITFORD, Gilles	18-08-1956	88-592
GRENIER, Manette	12-03-1938	88-521	WILLIAMS, Douglas	01-12-1956	88-852
GRENIER, Manette	12-03-1938	88-764	WILLIAMS, Douglas	01-12-1956	88-853
GRISE, Michel	25-08-1962	88-716	WILLIAMS, Norman	05-10-1967	88-593
HARVEY, Glen Robert	15-11-1958	88-390	WILLIAMS, Norman	05-10-1967	88-594
HEATON, James	16-06-1964	88-724	WILLIAMS, Norman	05-10-1967	88-595
HILL, James	21-08-1956	88-593	WILLIAMS, Norman	05-10-1967	88-596
HIORNS, Anthony	14-10-1957	82-885	YUNGER, Lawrence	20-04-1962	88-598
HIORNS, Anthony	14-10-1957	82-886	ZARBONO, Steven	26-03-1954	88-599

AVIS VOUS EST DONNÉ qu'une copie de la sommation et de la dénonciation est déposée au greffe de la cour. Prenez de plus avis, qu'à défaut de comparaitre, un jugement sera prononcé contre vous. L'avis de jugement indiquant que l'amende et les frais sont payables dans les 30 jours est également déposé au greffe de la Cour. À défaut de paiement dans les délais requis, un mandat d'emprisonnement ou de saisie sera émis.

Denise Trahan
Adjointe au greffier

appel d'offres



Gouvernement du Québec

Ministère des Communications

Projet numéro 08-9503 — ASSEMBLAGE DE COURS

Tâches: préparation et assemblage de matériel didactique pour expédition rapide.

Nombre d'envois par semaine: environ 700.

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- 1) Les soumissionnaires doivent faire état de leur expérience dans ce type de travail.
- 2) Comme les employés en question exécuteront leurs tâches à la Direction des cours par correspondance, à Montréal, seules les firmes spécialisées de la région métropolitaine de Montréal sont admises à soumissionner.

Les firmes intéressées sont convoquées à une réunion d'information obligatoire au cours de laquelle sera remis le cahier des charges.

Lieu: Direction des cours par correspondance
600, rue Fullum, 4^e étage (salle 7.5)
Montréal, Qc

Heure: 14 h 00
Date: 9 septembre 1988

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues, même la plus basse.

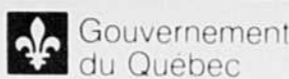
Un chèque visé de 3 000,0 \$ ou un bon de garantie de 6 000,00 \$ doit accompagner la soumission. Les pièces sont rédigées à l'ordre du Ministre des Finances.

FERMETURE DES SOUMISSIONS LE 16 SEPTEMBRE 1988 à 16 h 00.

Le sous-ministre
Jacques Pigeon



appel d'offres



Gouvernement du Québec

Le ministère se réserve le droit de refuser toutes les soumissions présentées, même la plus basse.

Ministère du Revenu

Demande de propositions

Recrutement d'une agence de publicité

Pour le 14 septembre 1988 avant 11 heures, heure locale

Le ministère du Revenu est à la recherche d'une agence de publicité dont le mandat est de réaliser une campagne d'information et de publicité sur le formulaire de déclaration de revenu et sur l'éducation à l'observation fiscale.

Le contrat attribué au terme de ce concours sera d'une durée d'un an et pourra être renouvelé jusqu'à concurrence de trois ans. Il entrera en vigueur en octobre 1988.

Les conditions d'admissibilité à l'étape de présélection sont les suivantes:

- Avoir une place d'affaires au Québec;
- Détenir les accreditations CDNPA, CAB et CBP;
- Remplir le questionnaire de présélection.

Le questionnaire ainsi que toutes les conditions de cette demande de propositions sont contenues dans le cahier des charges disponible à compter de 15 heures, le 30 août 1988 à l'adresse suivante, du lundi au vendredi (jours ouvrables entre 8h30 et 16h30):

Nicole McKenzie
Secrétaire du comité de sélection

Ministère des Communications

Direction de la publicité et des expositions

Edifice Cyrille-Duquet

1500, boul. Charest Ouest, 1^{er} étage

Sainte-Foy (Québec)

G1N 2E5

Pour être considérées, les soumissions devront avoir été reçues à la même adresse avant le 14 septembre 1988 à 11 heures.

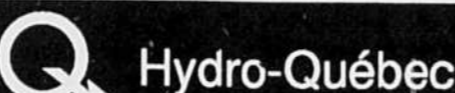
Toute autre information peut être obtenue auprès de Nicole McKenzie au numéro (418) 643-7771.

Bernard Angers

Sous-ministre

Ministère du Revenu

Emis le 30 août 1988



APPELS D'OFFRES

pour 14 h heure de Montréal

DSU.80583.A le mardi 20 septembre 1988	FCP.86186.A le mardi 27 septembre 1988	GDN.80062.A le mardi 27 septembre 1988
Région Saint-Laurent	Région Montmorency	Région Laurentides
REMPLACEMENT, ENLEVEMENT ET ENTRETIEN DE CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUES EN LOCATION DANS LES QUATRE (4) SECTEURS DE LA RÉGION	MODIFICATION DES SYSTÈMES DE PROTECTION INCENDIE DES CENTRALES DIESEL DU NOUVEAU-QUÉBEC	CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIITS D'ACCÈS DANS LE SECTEUR MILLE-ÎLES PROJET: LORRAINE - PARTIE NORD
(SOUMISSION PARTIELLE ACCEPTABLE)		
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 100 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$
Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$
HAE.84531.A le mardi 27 septembre 1988	MAE.86061.A le mardi 27 septembre 1988	MPJ.86049.A le mardi 27 septembre 1988
Poste Kingsley Comté de Richmond	Région Manicouagan	Région Manicouagan Centrale Outardes 3
CONSTRUCTION DE BASSINS DE RÉCUPÉRATION D'HUILE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL	TRAITEMENT MÉCANIQUE DE LA VÉGÉTATION DANS LES EMPRISES DE LIGNES DE TRANSPORT	INSONORISATION DE LA CENTRALE ET AUTRES TRAVAUX CONNEXES
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 10 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$	Garantie de soumission: 20 000 \$
Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
8181 av. de l'Esplanade
3^e étage
Montréal (Québec)
H2P 2R5

Pour renseignements: (514) 383-2500

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec. La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Les manifestants birmans lancent un ultimatum au gouvernement

RANGOON (AFP) — Des dirigeants du soulèvement démocratique en Birmanie ont lancé hier un ultimatum au gouvernement de parti unique du président Maung Maung pour qu'il démissionne d'ici jeudi ou affronte une paralysie totale du pays par la grève générale.

Des dirigeants de l'avant-garde étudiante du mouvement lancé pour renverser 26 ans de régime autoritaire, Mme Aung San Suu Kyi, la fille du héros de l'indépendance, et l'ancien ministre de la Défense le général Tin Oo ont donné au gouvernement jusqu'à demain minuit pour se démettre s'il veut éviter la grève de jeudi.

Ils ont exigé lors d'une conférence de presse la fin du système de parti unique issu d'un coup d'État militaire du général Ne Win en 1962, son remplacement par un système démocratique et pluraliste et la formation d'un gouvernement intérimaire composé de représentants acceptés par la population.

Un ultimatum similaire publié par

un comité de grève de la seconde ville du pays, Mandalay, à 600 km au Nord de Rangoon, a été lu à la conférence de presse.

La menace de grève totale vient défer des demandes répétées du gouvernement la semaine dernière pour une reprise du travail alors que la Birmanie est entrée hier dans sa troisième semaine de manifestations quasi ininterrompues et d'arrêts du travail allant d'un service intermittent à un blocage de l'économie.

Une première grève générale jeudi dernier avait provoqué une paralysie totale du pays alors que des centaines de milliers de personnes manifestaient à Rangoon et dans les autres villes.

Bien qu'assiégé par le soulèvement, le président Maung Maung a refusé de démissionner et s'en tient à un congrès du parti qui doit se prononcer lundi prochain sur un référendum pour ou contre la fin du système de parti unique.

Des dizaines de milliers de manifestants ont défilé de nouveau dans

les rues de Rangoon hier pour demander le départ immédiat du gouvernement et son remplacement par une équipe de transition.

« Ce n'est pas une émeute, c'est un soulèvement, c'est une révolution », a déclaré l'ancien ministre de la Défense Tin Oo. Secrétaire général d'un groupe de 21 opposants modérés fondé la semaine dernière par l'ancien premier ministre U Nu, il a affirmé s'exprimer à titre individuel.

Commentant la perte de contrôle de la majeure partie du pays par le gouvernement, il a ajouté : « Le gouvernement n'a plus de légitimité et, littéralement, c'est le peuple qui est le gouvernement de facto ».

Il s'est également inquiété d'un éclatement des forces armées en deux camps rivaux, gouvernementaux contre oppositionnels, si le gouvernement prolongeait « sa tactique dilatoire ».

Aung San Suu Kyi, dont le père Aung San a été assassiné en 1947, un an avant l'accession à l'indépendance de l'ancienne colonie britan-

nique, a déclaré que les autorités devaient accéder le plus vite possible aux demandes populaires.

Les dirigeants étudiants se sont dits d'accord avec le général Tin Oo et Aung San Suu Kyi et ont promis de continuer la lutte sous leur direction jusqu'à la victoire complète.

Tin Oo a ajouté que les forces armées devaient servir les intérêts de l'État sous peine d'être condamnées par l'histoire. Il avait déjà appelé avec 85 anciens chefs d'unités l'armée à soutenir les revendications populaires.

L'ancien ministre de la Défense s'est entretenu avant la conférence de presse avec des militaires à la retraite partisans de l'opposition. Des officiers à la retraite ont invité les anciens militaires à tenir un meeting mardi, ont déclaré des sources informées.

La crainte d'un coup d'État militaire a jusqu'à présent dissuadé les manifestants de radicaliser leurs protestations.

Attaque chimique

Quelque 2,000 Kurdes auraient été tués

NICOSIE (Reuter) — Un porte-parole du Parti démocratique kurde (PDK) a déclaré hier que l'armée irakienne avait tué ou blessé des milliers de civils kurdes avec des armes chimiques et a réclaté une mission d'enquête indépendante.

Dans une communication téléphonique avec Reuter à Nicosie, depuis l'Europe, le porte-parole a déclaré que 1,900 civils avaient été tués et 5,000 autres blessés avant le 1er septembre, la plupart au cours d'attaques chimiques lancées contre 65 villages du nord-est de l'Irak.

Notant que Bagdad avait démenti l'usage de telles armes, il a invité des enquêteurs des Nations unies, d'Amnesty international et du Comité international de la Croix Rouge à visiter les villages des provinces de Dahok, Mosul et Erbil « pour voir les scènes d'horreur des armements chimiques ».

L'interlocuteur a ajouté que l'armée irakienne avait conquis plusieurs bases kurdes à Zakho et Dahok mais que les combats se poursuivaient dans les secteurs Damadya et de Sherwan.

« Nos combattants sont encore engagés dans de violents combats à l'intérieur de l'Irak pour sauver le reste de la population des violentes représailles ira-

kiennes. Les Irakiens n'ont pas pris le contrôle de l'ensemble de la frontière avec la Turquie », a-t-il indiqué.

Selon lui, 250 combattants kurdes ont été tués et 7,000 soldats gouvernementaux tués ou blessés depuis le lancement de l'offensive.

Dans un communiqué lu par le porte-parole, le chef kurde Masoud Barzani a dit qu'il poursuivait la lutte, démentant les informations selon lesquelles il avait demandé asile à la Turquie. Il a cependant remercié ce pays pour son « attitude humaine et honorable » dans l'accueil des réfugiés kurdes.

Pour sa part, confrontée à l'arrivée massive des Kurdes d'Irak, la Turquie tente de renforcer la sécurité à sa frontière pour enrayer la révolte au sein de sa proche minorité kurde, a-t-on appris à Diyarbakir de source proche des services de sécurité.

Ankara souhaite que l'Irak et l'Irak renforcé également les contrôles à la frontière mais ces deux pays, engagés dans des pourparlers après huit ans de guerre, ont peu de moyens de patrouiller sur cette frontière, plus ou moins bien définie, où les séparatistes kurdes sont en lutte depuis 1984.

Un Israélien sur deux veut discuter avec l'OLP

JÉRUSALEM (Reuter) — Malgré l'hostilité des dirigeants israéliens à des négociations avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), un Israélien sur deux serait favorable à de tels pourparlers, ont affirmé hier des spécialistes des instituts de sondage proches des deux grands partis.

Cette opinion n'a d'ailleurs pas été altérée par neuf mois de soulèvement dans les territoires occupés, affirment ces politologues.

Aussi bien le président du conseil, Yitzhak Shamir, (Likoud) que le ministre travailliste des Affaires étrangères, Shimon Pérès, sont opposés à des négociations avec l'OLP, considérée comme une organisation terroriste dont la vocation est la destruction d'Israël.

Certains responsables du Parti travailliste ont toutefois envisagé récemment de telles négociations, à condition que l'OLP renonce à sa charte actuelle.

« Les Israéliens sont prêts à accepter la participation de l'OLP à une conférence de paix internationale », a affirmé Bethamie Horowitz, de l'Institut de sondage canadien *Decima*, proche du Parti travailliste.

Mina Zemach, d'un institut proche du Likoud, a expliqué que tous les sondages montraient depuis deux ans que 50% des Israéliens seraient prêts à négocier avec l'OLP si la centrale reconnaissait l'État hébreu et renonçait à la violence.

Mais les deux-tiers de l'électorat doutent de la capacité de l'OLP à accepter de telles conditions et 80% des Israéliens sont hostiles à la création d'un État palestinien, considéré comme une menace contre l'existence d'Israël, a indiqué Zemach.

Les Israéliens éliront le 1er novembre leurs représentants à la Knesset (parlement) et, selon les derniers sondages, les deux grandes formations sont actuellement au coude à coude.

Selon Horowitz, 44% des sondés accepteraient des négociations avec une OLP renonçant au terrorisme et reconnaissant Israël et 9% sont même prêts à des pourparlers sans aucune condition préalable.

Le Pen provoque l'indignation de la classe politique française

PARIS (Reuter) — Jean-Marie Le Pen a eu de nouveau maille à partir hier avec la justice française à la suite de ses propos sur le ministre de la Fonction publique Michel Durafour, qu'il a traité de « Durafour-crématoire », calembour qui a soulevé l'indignation dans les milieux politiques français.

Cette nouvelle affaire a également incité certains ténors de l'opposition française, comme l'ancien premier ministre Raymond Barre, à lancer une offensive pour empêcher toute alliance entre la droite classique et l'extrême-droite aux prochaines élections municipales de 1989.

Suivant les recommandations du ministre de la Justice, Pierre Arpaillange, le parquet de Nanterre a engagé une procédure judiciaire visant à poursuivre le président du Front national pour « injure envers un ministre ».

Le dirigeant d'extrême-droite a également traité « d'imbécile » et de « salaud » le ministre de la Fonction publique, qui l'avait auparavant accusé de regretter « le bon temps du nazisme ».

Le Pen étant actuellement député européen, toute poursuite judiciaire a

son contre nécessité la levée de son immunité parlementaire, que seuls les élus du parlement de Strasbourg peuvent prononcer.

Ce nouvel éclat du leader d'extrême-droite a provoqué la réprobation quasi-unanime du monde politique, et a même provoqué des remous au sein du FN, suscitant notamment la colère de l'ancien député François Bachelot.

La gauche a aussitôt appelé l'opposition classique UDF-RPR à refuser tout accord, même local, avec Le Pen, qualifié de « raciste et antisémite » par le porte-parole du PS, Jean-Jack Queyranne.

Réagissant à cette nouvelle affaire, Raymond Barre a déposé devant le parlement une proposition de loi visant à interdire ces sortes d'accord entre la droite et l'extrême-droite, comme ceux passés à Marseille en juin dernier lors des législatives.

La proposition de Barre, « pour empêcher des combinaisons qui ne font pas honneur à notre démocratie », tend à interdire les fusions des listes de candidats entre les deux tours des élections municipales dans les communes de plus de 3,500 habi-

tants, comme cela est possible dans la législation actuelle.

Cette proposition sur les municipales de mars 1989 a été favorablement accueillie par Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale et artisan des accords de désistement entre l'opposition RPR-UDF et le Front national lors des législatives.

Toutefois, Gaudin n'a pas exclu, pour les cantonales de l'automne, le retrait des candidats arrivés derrière ceux du Front national.

Au sein même du Front national, François Bachelot, membre du bureau politique du parti, a de nouveau condamné hier les propos de Le Pen, ajoutant qu'il était lui-même candidat au secrétariat général du mouvement.

Au cours d'une conférence de presse, Bachelot a qualifié les récentes déclarations de Le Pen de « scandaleuses, odieuses, consternantes et inadmissibles », il a pourtant estimé que ce « deuxième dérapage » ne reflétait pas un sentiment au FN. « Je ne pourrais supporter de participer à un mouvement raciste et antisémite, et si tel était le FN, je le quitterais » a-t-il dit.

Pause dans les pourparlers entre l'Iran et l'Irak

GENÈVE (AFP) — Les pourparlers de paix entre l'Iran et l'Irak sont interrompus, dans le meilleur des cas, à une pause que le représentant spécial de l'ONU, M. Jan Eliasson, s'efforçait de retarder dans l'espoir d'arracher un accord minimum aux deux protagonistes, estimait-on généralement hier à Genève.

Douze jours après avoir commencé, ces pourparlers butent toujours, confirmait-on de part et d'autre, sur la question de la liberté de navigation et le devenir du Chatt Al-Arab, et M. Eliasson qui a pris le relais du secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar jeudi dernier, paraissait bien en peine de trouver la recette miracle.

Le diplomate suédois, qui a reçu dimanche soir pendant une heure et demie les experts irakiens, et hier matin, pendant deux heures, les iraniens, a lui-même laissé entendre qu'il tentait de faire avaliser une des nombreuses formules de compromis imaginées par ses conseillers pour consolider le cessez-le-feu et éviter un dangereux dérapage dans les semaines qui viennent.

A ce stade des négociations qui succèdent, répète-t-on à l'envi aux Nations unies, à huit ans d'une guerre sanglante, ni l'Irak ni l'Iran ne paraissent cependant disposés à la moindre concession, et l'éventualité d'une pause apparaissait maintenant comme la solution du moindre mal.

La conférence ministérielle des pays non-alignés, qui s'ouvre demain à Nicosie, pourrait être un excellent prétexte pour M. Ali Akbar Velayati et Tarek Aziz, ministres des Affaires étrangères d'Iran et d'Irak, pour quitter Genève sans endosser la responsabilité d'une suspension des discussions.

Les indications recueillies auprès des deux délégations et dans les milieux informés de l'ONU laissent peu de place, en effet, à l'espoir d'un rapprochement des positions des deux parties dans l'immédiat.

Le gouvernement de Bagdad n'envisage pas de procéder au retrait de ses

troupes, qu'il considère être un atout incontestable dans la négociation, sans avoir obtenu la garantie formelle que l'Iran respectera scrupuleusement le cessez-le-feu en mer et la liberté de navigation et acceptera le débâlement du Chatt Al-Arab, seul débouché fluvial de l'Irak sur le Golfe.

Téhéran pose à la liberté de navigation une double condition : que Bagdad retire ses troupes de la partie du territoire iranien qu'elles occupent, et que, d'une manière ou d'une autre, il soit assuré que les navires irakiens ne transporteront pas d'armes.

Dans le même temps, les Iraniens font valoir que le débâlement du Chatt Al-Arab, fleuve divisé entre les deux pays dans les dispositions du traité d'Alger de 1975, suppose une reconnaissance explicite de cet accord que les Irakiens considèrent comme caduc.

Sur ces divergences fondamentales, qui n'ont pas permis de dépasser le premier point de la résolution 598 du Conseil de sécurité de l'ONU, se greffe un problème de forme auquel, dit-on de sources arabes à Genève, l'Irak attache une particulière importance.

Selon ces sources, les Irakiens qui insistent avant la proclamation du cessez-le-feu, le 20 août dernier, pour qu'il y ait des négociations directes, sont mécontents de la procédure adoptée à Genève et ont exprimé certaines réserves sur le rôle joué par le secrétaire général de l'ONU qui, à leurs yeux, a voulu aller « trop loin et trop vite ».

Irakiens et Iraniens n'ont tenu que deux séances communes, les 25 et 26 août derniers, et, installés dans un faux face-à-face, n'ont en fait communiqué que par l'intermédiaire de M. Perez de Cuellar. Depuis, ce dernier ou son représentant ont eu des discussions séparées avec les deux délégations, qui rappellent fort la procédure suivie pendant plus de 6 ans par le médiateur de l'ONU dans le conflit afghan, M. Diego Cordovez.

À la veille d'un plénum du Parti communiste

Les Serbes manifestent en Yougoslavie

BELGRADE (AFP) — La pression des manifestations serbes s'accroît à la veille d'un important plénum du Parti communiste yougoslave qui devrait, le 13 septembre, une nouvelle fois examiner le problème du Kosovo, éternelle pomme de discorde entre Serbes, minoritaires, et Albanais, qui forment 80% de la population de cette région autonome.

Les meetings se font plus fréquents et rassemblent de semaine en semaine davantage de participants. Le cap des cent mille a été franchi ce week-end, à en croire les chiffres des médias serbes, toutefois difficilement vérifiables, en raison de l'expérience des uns et des autres dans cette nouvelle science qu'est devenue en Yougoslavie la comptabilisation des manifestants.

C'est Smederevo, ville danubienne de 120,000 habitants située à 50 km à l'est de Belgrade où vivent près de 20,000 personnes originaires du Kosovo, qui a accueilli samedi la manifestation la plus nombreuse — de 40,000 à 70,000 personnes selon les médias — depuis que la minorité serbe et monténégrine du Kosovo a lancé au début du mois de juillet une tournée de meetings dans le pays pour dénoncer « les pressions du nationalisme albanais » contre leur communauté.

Une partie des manifestants (10,000 selon Tanjug, le double selon

la presse serbe) s'est retrouvée dans la soirée à Kovin, de l'autre côté du Danube, en Voïvodine, une région qui comme le Kosovo jouit du statut de province autonome au sein de la Serbie.

Le même jour, les ouvriers de l'usine Unis de Sombor (Voïvodine) avaient organisé une réunion de soutien aux Serbes du Kosovo, désavouant la direction de leur province qui s'oppose à un élargissement des compétences de la Serbie sur la Voïvodine et le Kosovo.

À Decani, au Kosovo, quelques centaines de Serbes s'étaient réunis pour protester contre des incidents inter-communautaires. Mardi dernier, ils avaient été dix mille rassemblés au centre de Pristina, la capitale du Kosovo, et jeudi plusieurs milliers à Gracanica, pour dénoncer les agressions physiques contre deux de leurs concitoyens.

Le week-end de protestations s'est achevé dimanche par un rassemblement à Crvenka, en Voïvodine où ils se sont retrouvés plus de 10,000.

Les médias yougoslaves se lancent dans une véritable bataille de chiffres autour du nombre des manifestants. Tanjug, l'agence fédérale officielle, avance des chiffres modérés. Du côté des médias serbes c'est l'inflation.

Samedi, entre ses deux journaux du soir, alors que le rassemblement

était depuis longtemps terminé, la télévision de Belgrade est passée de 50,000 à 65,000 manifestants à Smederevo. Même chose pour le quotidien *Politika* qui, dans son édition du soir, avançait le chiffre de 50,000 participants pour passer à 70,000 dans celle de dimanche matin.

La direction de la Ligue des communistes de Yougoslavie (LCY), en dépit de ses condamnations répétées, s'avère impuissante à enrayer la marche des manifestants, dans laquelle elle voit « un danger latent d'explosion ». Ses appels au « centralisme démocratique » restent sans écho en Serbie.

À la veille d'un plénum qui se veut décisif comme les précédents, la présidence du parti n'a pu que constater qu'aux prises avec le nationalisme et le mécontentement social, la LCY avait perdu l'initiative en même temps que le soutien de la population.

Arrestations à Moscou

MOSCOU (AFP) — Dix-sept membres de l'Union démocratique, un mouvement cherchant à se constituer en parti indépendant du PC, ont été interpellés hier soir alors qu'ils tentaient de manifester à proximité de la Place Pouchkine, a annoncé l'agence TASS, citant le général-major de la milice Nikolai Myrikov.

L'agence soviétique a qualifié de « provocation » cette manifestation qui entendait, dans l'esprit de ses auteurs, commémorer le « 70e anniversaire de la terreur rouge ».

Cette manifestation avait été interdite par les autorités municipales de Moscou.

Le square qui fait face à la statue de Pouchkine, où les manifestants comptaient se réunir, avaient été bouclés par de très importants effectifs de miliciens et de forces de l'ordre en civil, ainsi que par des « droujinski », auxiliaires de la milice. Se trouvaient également sur les lieux une centaine de soldats appartenant à une unité spéciale.

RECHERCHE SUR LE TRAITEMENT DE L'ALCOOLISME

Le Centre de Recherche de l'Hôpital Douglas offre un traitement expérimental, à titre externe, durant (4) semaines et n'impliquant pas de médicament, à des hommes en bonne santé physique et mentale, abusant de l'alcool au moins quatre (4) jours par semaine.




Pour renseignement, veuillez communiquer avec l'infirmière assistante de recherche au

(514) 761-6131, poste 2818 de 08:30 hres 09:30 hres

ou

de 12:00 hres à 13:00 hres



Résultats

Semaine du 88-08-29

3	4
LUNDI	531 8677
MARDI	967 5280
MERCREDI	727 6215
JEUDI	285 6856
VENDREDI	056 5942
SAMEDI	708 4686

Provincial Tirage du 88-09-02

NUMÉROS	LOTS	MONTEPOT
3145138	1 000 000 \$	
145138	10 000 \$	
45138	1 000 \$	
5138	100 \$	
138	25 \$	
38	10 \$	

Le billet donne droit à cinq tirages consécutifs.

laMini Tirage du 88-09-02

NUMÉROS	LOTS	MONTEPOT
542266	50 000 \$	
42266	5 000 \$	
2266	250 \$	
266	25 \$	
66	5 \$	
54226	1 000 \$	
5422	100 \$	
542	10 \$	

SELECT Tirage du 88-09-03

GAGNANTS	LOTS	MONTEPOT
6/6	1	936 722,00 \$
5/6 +	49	44 157,00 \$
5/6	49	600,70 \$
4/6	2 876	46,00 \$
3/6	45 132	5 \$

MISE-TÔT: 7 15 19 27

GAGNANTS LOT: 311 160,70\$

649 Tirage du 88-09-03

GAGNANTS	LOTS	MONTEPOT
6/6	2	5 737 574,80 \$
5/6 +	6	292 821,80 \$
5/6	450	2 985,60 \$
4/6	29 161	88,60 \$
3/6	560 872	10 \$

VENTES TOTALES: 35 430 237,00 \$

Prochain tirage: 88-09-07

37 No complémentaire

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 1 800 000,00 \$

39 No complémentaire

VENTES TOTALES: 1 596 453,00 \$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 500 000,00 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMENT mal solutionner les problèmes soulevés par le drame écologique de Saint-Basile-le-Grand ? En ne réglant que les problèmes immédiats posés par ce seul incident.

Il faut d'abord écarter les solutions « prêtes-à-porter » du genre demande de démission du ministre. Formalisme facile particulièrement inapproprié en l'occurrence. Par ailleurs, des opérations entreprises comme la poursuite contre un propriétaire d'entrepôt négligent, l'enquête par le ministre de la justice sur le ministère de l'Environnement, le projet d'élimination des BPC à Saint-Basile et de décontamination de l'aire touchée, l'octroi de subventions aux victimes jusqu'à ce qu'elles arrêtent de parler fort et à tout le monde, sont aussi nécessaires qu'insuffisantes. D'autant plus qu'elles laissent dans l'ombre une des dimensions importantes des événements de Saint-Basile, à savoir l'absence de plan de gestion des situations d'urgence.

Trop de questions restent sans réponse depuis le début de cette affaire et la chaîne des interrogations qui s'allonge comme une réaction chimique commande tout autre chose qu'un engagement sincère du gouvernement de tout détruire ce qui reste de BPC au Québec. Premièrement, le problème débordé de beaucoup celui des seuls BPC ; deuxièmement, la réponse « papa s'en occupe » ne convient pas à l'aménagement d'une solution à long terme qui engage la responsabilité de tous les acteurs. Ce qui est en cause est trop important pour risquer d'en faire du combustible pour les factions partisanes et les intérêts particuliers, pis encore matière à règlement de compte. Ce qui est en cause, c'est un véritable choix de société à travers la gestion de ses déchets et la reconnaissance de la responsabilité de toutes les parties dans cette prise en charge.

D'où la demande du DEVOIR d'une enquête publique sur toute la question de l'entreposage et de l'élimination des déchets contaminants et de la gestion des situations d'urgence.

Jusqu'à maintenant le gouvernement évitait de déranger et de se faire des ennemis en n'appliquant pas sa propre loi : la solution Senneterre était à portée de vue et tenait lieu de politique. La loi sur la qualité de l'environnement est pleine de dispositions prometteuses pour les citoyens et de sanctions rigoureuses pour les coquins. Mais le drame de Saint-Basile nous ramène à la case un, et nous apprend que les citoyens sont mal informés, que les responsabilités sont drôlement réparties et que les coquins ont la vie bien facile. Il faut donc profiter de la situation dramatique qui s'est développée à Saint-Basile pour sortir cette question des officines et des groupuscules et la ramener devant le grand public.

Une enquête publique, non pour sacrifier sur l'autel de la vengeance quelques victimes expiatoires mais pour éclairer le présent afin de mieux assurer un avenir à responsabilités partagées.

Un premier mandat devrait donc porter sur l'entreposage et l'élimination de tous les déchets toxiques et de ce qui pourrait le devenir (par exemple, l'incendie des pneus de Saint-Amable). D'abord un bilan de la situation sur l'ensemble du territoire. Entre les professionnels du tocsin et les stratèges du silence, il est temps que le citoyen ait l'heure juste. Ensuite une évaluation des techniques d'entreposage et de destruction de ces produits dangereux. Des moyens aussi efficaces mais moins coûteux que le seul actuellement privilégié

semblent disponibles. Ici encore une opinion éclairée rendra possibles des solutions diverses et adaptées. L'exécution de ce premier mandat comprendrait également une révision de la réglementation eu-égard à la nature et à la chaîne de responsabilités dans la gestion des produits toxiques.

On a beaucoup parlé de laxisme dans la gestion de ce dossier depuis plusieurs années, malgré une bien belle loi. L'enquête permettra sans doute d'en parler encore. Peut-être nous apprendra-t-elle aussi que beaucoup de catégories de personnes, du citoyen dans sa cour ou en pique-nique aux élus municipaux en mal de tranquillité, s'en tirent à très bon compte en se contentant de diriger tout le trafic des responsabilités vers Dieu le père à Québec. Quelle est la distribution des rôles et le partage des responsabilités entre le citoyen, l'entreprise, les municipalités et le gouvernement ? Si tout est clair, pourquoi est-ce si inefficace ? S'il y a trop de chaînons faibles, comment refaire la chaîne ?

Le deuxième mandat doit porter sur la gestion des situations d'urgence. S'il y a une chose que les événements de Saint-Basile nous ont appris c'est que nous étions fort mal équipés pour réagir à de telles situations. Certains sont manifestement plus habiles que d'autres pour les exploiter ; raison de plus pour fouiller davantage la manière de les gérer. Il s'agit de prendre connaissance de ce qui existe ailleurs (et dans certaines sociétés commerciales ici même) et de faire les recherches nécessaires pour mettre au point des plans complets de gestes à poser et de mesures à prendre en cas d'accident grave. L'absence de tels plans ne peut que favoriser un état de panique qui risque de transformer en tragédie ce qui ne pourrait être qu'un incident.

Des enquêtes publiques sont parfois des moyens coûteux de remettre à plus tard ce qu'il faut faire maintenant. Elles permettent aussi de fuir vers des solutions globales où tout n'est qu'ordre et beauté parce qu'inappliqué. Il faut donc en demander aussi peu que nécessaires.

L'enquête publique que nous demandons ne se justifie pas par le seul caractère dramatique de ce qui s'est passé à Saint-Basile-le-Grand. Heureusement pour ses habitants et ceux des villes environnantes il semble, et nous l'espérons, que les séquences seront moins douloureuses qu'on pouvait le craindre au début. Il s'agit plutôt de saisir l'occasion qui nous est malheureusement donnée pour favoriser une large information et un débat public sur le principal enjeu des années à venir : notre qualité de vie (qui passe entre autres par la gestion des déchets toxiques) à un moment de notre histoire où cet objectif, pour être réalisable, doit faire partie de l'équation qui comprend déjà beaucoup de termes difficilement conciliables : prospérité, développement, liberté, sécurité. Avec les choix que ce nouvel équilibre impose et au-delà de toute bataille d'experts.

Tant pour les partis politiques, au pouvoir ou en mal de l'être, que pour les regroupements de toutes sortes et surtout pour tous les citoyens, l'occasion est belle, et peut-être unique, de se donner l'heure juste et de débattre sereinement d'une appropriation mieux répartie et plus responsable de ce que d'aucuns disent être le seul projet de société de nature à intéresser et à réunir le plus grand nombre de personnes.

— BENOIT LAUZIÈRE

QUE RESTE-T-IL DE LA TRAGÉDIE DES BPC DE ST-BASILE ?



LETTRES AU DEVOIR

Non à cette injustice

C'EST tout récemment que notre premier ministre, M. Brian Mulroney, disait clairement à la télévision : « Finies les mesquineries au Québec. »

« Les retraités sans assurance-chômage n'auront pas un sou », pouvait-on lire dans un quotidien du 27 août. Le député de Québec-est, M. Marcel Tremblay, qui lui, comprend à quel point nous avons été lésés, disait que dans ce dossier, 97 % des personnes concernées ont obtenu justice. Je me demande bien si pour le 3 %, qui reste, ce n'est pas là une énorme mesquinerie ?

Nous réfutons carrément la décision de Mme Vézina, même si elle nous l'impose. Le couteau sur la gorge... à l'agonie... on criera toujours : « Non à cette injustice ! »

M. Mulroney laissera-t-il passer une telle injustice ? S'il veut respecter sa parole et garder notre confiance, ce serait sage de corriger cette grave discrimination avant les élections. Comme premier ministre, il a tous les pouvoirs.

Nous attendons sa réaction, sinon... on cherchera ailleurs jusqu'à un qui rendra justice à ce groupe lésé dans ses droits les plus légitimes.

— IRÈNE DOLBEC
Québec, le 31 août.

Toujours rien

MANON, étudiante. N'ayant pas trouvé d'emploi cet été, elle doit vivre d'un prêt que lui a accordé l'aide sociale : \$ 180... Elle envisage de quitter les études.

Sylvain, prestataire d'aide sociale. Depuis le début de l'été, il a fait plus de 20 demandes d'emploi, sans succès. Comme il n'a pas beaucoup d'instruction, il se voit refusé partout ; l'hiver dernier il a tenté un retour aux études mais classé en septième année, il n'a pu accepter le programme où on le traitait comme un enfant...

Actuellement il vit avec \$ 188 par mois, il doit donc diner à la Chaudronnée (soupe populaire) et parfois du contenu de poubelles...

Michel, prestataire d'aide sociale. La pauvreté, la misère, l'isolement l'ont amené à négliger sa santé, si bien qu'il s'est retrouvé dans une clinique psychiatrique et qu'aujourd'hui il n'est plus apte à travailler...

En 1988, la misère sévit encore pour les jeunes. Malgré les promesses électorales et les truquages statistiques, plus de 100,000 jeunes crévent de faim sur l'aide sociale sans compter les nombreux problèmes vécus en milieu étudiant. C'est facile de tromper la population en lançant des campagnes de dénigrement contre les plus démunis, en les accusant de paresse, de vol, de fraude... et pendant ce temps, plus de gens vivent dans la misère.

Pour nous, l'augmentation de la clientèle dans les soupes populaires est un bien meilleur indice de la misère qui sévit que les chiffres que nous lancent les médias, les statistiques officielles.

En 1985, les jeunes et moins jeunes cravatés nous promet-

taient la parité dans l'aide sociale pour les moins de trente ans ; aujourd'hui on a toujours rien. Le P.L.Q. a continué ses politiques discriminatoires, il a aussi poursuivi les politiques péquistes de *cheap labour* obligeant des jeunes à travailler pour \$.75 de l'heure sans protection, ni conditions de travail décentes.

De plus, ce qu'il nous propose maintenant dans sa réforme de l'aide sociale, c'est d'élargir l'obligation de participer aux programmes de sous-emploi jusqu'à 55 ans, c'est d'obliger les parents de jeunes de moins de 25 ans à payer pour elles et eux, niant le droit à l'autonomie financière. Plutôt que de régler le problème de l'emploi, le P.L.Q. continue de s'attaquer aux sans-emploi.

— DENIS POUQUIER
JOSÉE VERGÈRE
Regroupement autonome des jeunes
Sherbrooke, le 14 août.

Welcome au Québec, KO !

IL Y A quelques jours, notre équipe de soccer eut le plaisir de se rendre au « Beaconsfield Soccerfest ».

Nous avons connu quelques moments difficiles pendant le tournoi lorsque survinrent des infractions et que les arbitres unilingues se rendirent compte, à leur grande surprise, que nos jeunes joueurs comprenaient peu ou pas l'anglais.

C'était alors un des rares joueurs locaux de l'équipe adverse, baragouinant quelques mots de français, qui était chargé d'expliquer de son mieux la teneur de l'infraction aux joueurs de notre équipe : « Tu as « committé » un out side sur la touch line et ce sera un return kick goal ».

Suite à cette explication de bonne foi mais peu limpide, nos joueurs faillirent tirer dans leur propre but.

C'est alors que j'ai demandé aux arbitres de me transmettre directement en anglais leurs décisions que je traduirais à nos joueurs. C'était comme jouer un match à l'étranger, tout simplement...

Mais le soir, nous étions heureux de regagner la Côte de Liesse, où se trouvait notre hôtel, près de l'aéroport de Dorval, au Québec.

Il faut dire que nous comptons, parmi notre équipe de soccer des Cérfs de Lotbinière, un jeune Laotien arrivé au pays depuis quelques années, et que nous nommerons KO pour les fins de ce témoignage.

Le matin du « check out » comme on dit dans nos hôtels de Montréal, KO entend la caissière lui dire : « Je vais checker si tu as d'autres « charges » sur ton bill ».

KO possède, à coup sûr, assez d'éléments de compréhension des deux langues « officielles » parlées au Québec, comme l'a expliqué un agent d'immigration du gouvernement canadien à son père, pour se retourner vers son entraîneur et lui demander : Que dit-elle ? Quelle langue parle-t-elle ?

Il avait raison de s'adresser à son entraîneur pour résoudre cette difficulté.

En effet, il n'y a qu'à un Québecois, de plus en plus dépossédé de sa fierté culturelle et linguistique, à qui l'on peut demander de traduire ce charabia invraisemblable qu'on pourra d'ici peu, à court de ridicule, qualifier de « langue québécoise officielle selon la Loi 101 ».

Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prérez de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

En attendant : Welcome au Québec, mon dear KO !

— DENIS LACASSE
Coach de soccer bilingue
St-Apollinaire, le 1er septembre.

Notre seul appui

Lettre adressée au DEVOIR

NOUS, un groupe de Roumains réfugiés en Hongrie, en appelons aux médias occidentaux pour faire connaître nos souffrances et les problèmes que nous vivons, en espérant bien que ce message pourra changer notre sort dans les meilleurs délais.

Les raisons qui nous ont amené à quitter la Roumanie vous sont fort bien connues. Elles ont été largement commentées par la presse, la télévision, les personnalités politiques et certains organismes internationaux.

Nous avons choisi la Hongrie comme abri temporaire de notre refuge, puisqu'on avait beaucoup parlé de sa politique de libéralisation et de ses réformes en cours.

On peut dire qu'au début, les autorités magyares et les citoyens nous ont aidés et réconfortés. Ils nous ont donné juste assez pour couvrir nos nécessités urgentes de chaque jour. Néanmoins, le temps passe et nous nous trouvons dans la même situation, sans espoir d'atteindre le monde libre.

Nous ressentons que la bienveillance des Hongrois fléchit, qu'ils en ont assez d'un hôte qui s'attarde à repartir. L'enthousiasme des premiers mois a sensiblement chuté et, à présent, nous avons l'impression d'être utilisés dans une activité politique (qui ne vise nullement à solutionner notre situation) et d'être tenus et regardés comme un pion nécessaire pour des tractations éventuelles avec le gouvernement roumain.

Comment pourrait-on envisager autrement le fait que la presse magyare et des personnes désignées à s'occuper de notre situation nous ont demandé de faire des déclarations relatives à la situation en Roumanie et à tenir des discours politiques ?

Nos frères roumains établis en Occident nous regardent avec indifférence, d'aucuns ont exprimé leur sympathie envers nous et d'autres nous ont fait des promesses jamais tenues.

Nous le disons encore une fois : nous avons besoin d'aide, et non de vaines promesses. En l'occurrence, vous les médias, avec l'influence que vous avez, demeurez notre seul appui réel afin de nous frayer le chemin sans retour, sur lequel nous nous sommes engagés et à éloigner de nos alentours la « faune » de spéculateurs politiques qui ne cessent de nous leurrer.

— VIRGIL PIRVU
Comité pour les réfugiés
Budapest, le 15 août.

Le fédéralisme à la carte

TECHNOCRATES et leaders politiques regardent, de plus en plus mal à l'aise mais politiquement impuissants, la fédération canadienne s'effriter. En cette veille d'élection où les trois partis jouent leur avenir au Québec, il ne faut surtout pas troubler les eaux dormantes du lac Meech.

Ministres et sous-ministres sont embarrassés parce qu'ils ne savent comment arrêter le mouvement sans se faire accuser de retourner à la confrontation des années 70. Les chefs des parti libéral et néo-démocrate sont paralysés par la peur de déplaire à Robert Bourassa.

Pourtant la semaine dernière, dans trois domaines aussi différents que ceux de la santé publique, du bien-être social et de la survivance culturelle, on a pu mesurer les effets pervers de l'esprit du lac Meech.

— Environnement : le désastre de Saint-Basile-le-Grand a révélé l'impuissance du gouvernement fédéral à imposer aux provinces et aux municipalités des normes nationales de sécurité publique. On pourra toujours prétendre que la catastrophe fut déclenchée par un pyromane analphabète, que le nuage toxique n'a pas franchi la frontière du Québec, le sinistre n'en reste pas moins un avertissement.

Le spectacle du ministre et des fonctionnaires d'Environnement-Canada quêtant, d'une capitale provinciale à l'autre, des miettes d'information sur leur gestion des déchets toxiques, faisait pitié. Et quatorze jours après l'évacuation de 3,300 personnes, Ottawa en est encore à négocier ses pouvoirs d'intervention. À Tchernobyl, il n'avait fallu que 48 heures aux Soviétiques pour autoriser les experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique à inspecter les ruines de la centrale ukrainienne.

— Bien-être : les fonctionnaires fédéraux ont, la semaine dernière,

confirmé bien malgré eux qu'il n'y aura pas un, mais dix programmes de garderies au Canada. Le seul objectif « national » est de doubler le nombre de places mais, de reconnaître le responsable fédéral du programme : « la qualité des services pourra ne pas être la même d'une province à l'autre ». Il est vrai, comme l'a souligné un ministre, que la garde des enfants est de responsabilité provinciale. Comme la santé : ce qui n'a pas empêché Marc Lalonde et Monique Bégin d'imposer un régime à peu près homogène de protection de la santé.

Pire encore, le projet de loi C-144 sur la fourniture de services de garde pour les enfants ne prévoit



Michel
VASTEL

▲ Lettre
d'Ottawa

pas, comme celle sur la protection de l'Environnement, de pouvoirs d'intervention en cas d'impasse avec les provinces. Qu'arrivera-t-il lorsqu'un province refuse de négocier une entente avec le gouvernement fédéral ? « Il y aura des discussions », répond le fonctionnaire d'un air gêné.

— Culture : Brian Mulroney et Robert Bourassa ont célébré, en grande pompe, l'entrée en ondes de TV 5. Au Québec, la nouvelle chaîne francophone, comme d'autres services spécialisés, sont offerts à tous les abonnés du câble pour une modeste somme. À l'extérieur du Québec, les francophones n'ont droit qu'à de nouveaux services anglais. TV 5 ? Il faudra l'acheter, \$ 19 par mois, et laisser entrer en même temps deux

postes américains et un autre service anglais. Il y a donc deux classes de francophones au Canada.

Que cela n'empêche pas Robert Bourassa de dormir, passe encore ! Mais que Brian Mulroney y donne sa caution sans brouter surprendra, ou inquiétera peut-être, ses concitoyens de la minorité anglophone du Québec. Le silence des André Bureau et Pierre Juneau, disciples de Pierre Trudeau, montre à quel point « l'esprit du lac Meech » a provoqué de profondes conversions chez les grands commis de l'État fédéral.

Brian Mulroney prétend que son second mandat accordera une plus grande priorité aux besoins des gens ordinaires. Mais on se demande comment. La croissance économique, avec ou sans libre-échange, s'accommodent fort bien de la décentralisation des pouvoirs fédéraux. En fait, les grands barons de l'industrie s'accommoderaient même d'un désengagement total de l'État.

Mais les grands programmes sociaux ont souvent été imposés aux provinces à la force du poignet. Brian Mulroney voudra peut-être se souvenir que John Diefenbaker dut imposer, à certaines provinces, le régime d'assurance santé conçu sous son prédécesseur, Louis Saint-Laurent.

L'ironie de la situation de Brian Mulroney est, qu'après avoir présidé à des années de forte croissance économique, les Canadiens lui demandent d'accorder plus d'attention aux besoins des individus. Non seulement la Constitution lui donne-t-elle peu de pouvoirs d'intervention, mais il s'est fait le champion de la douce persuasion avec les provinces.

Comme dans le cas du libre-échange avec les États-Unis, on s'apercevra peut-être que le chef du parti conservateur, devenu premier ministre, devra changer d'avis et rééquilibrer la dynamique du pouvoir à l'intérieur de la confédération.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Québecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à em-

ployer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR.
= \$ 25 par semaine
le samedi seulement = \$ 1.00

Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149\$ par année
Pour information: 81\$ 6 mois
(514) 844-5738 42\$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155\$ par année
au Canada 85\$ 6 mois
45\$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 9858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Le patrimoine muséologique est menacé

Faute d'installations appropriées pour la restauration, les collections publiques risquent de se détériorer

LIBRE OPINION

JEAN TRUDEL

Professeur et responsable du programme de maîtrise en muséologie à l'Université de Montréal

LES GRANDS musées du Québec sont actuellement plongés dans un état d'effervescence peu commun. Certains préparent leur ouverture prochaine au public (Musée de la civilisation à Québec et Centre canadien d'architecture à Montréal) et d'autres travaillent à leurs projets d'agrandissement ou de relocalisation (Musée des beaux-arts de Montréal et Musée d'art contemporain à Montréal, Musée du Québec à Québec). Même le Musée McCord à Montréal tire des plans qui le feront — finalement — passer au rang des « grands ».

Ces développements physiques ont été longuement préparés, attendus et espérés dans tout le milieu muséologique québécois depuis des années. Ils font partie — avec un peu de retard — d'un courant international qui s'est amorcé il y a plus de 10 ans. De nouveaux musées sont construits par centaines et on n'arrive plus à compter les agrandissements de bâtiments anciens. D'autre part, la réflexion sur les musées, leur fonctionnement, leur rôle dans la société se poursuit à un rythme accéléré, donnant lieu à de nombreuses publications... et controverses.

Les musées privés

Mais, si le monde des musées est en mutation profonde, et si nous participons à cette mutation, il ne faudrait pas oublier ce qui est à la base de leur existence même, « les témoignages matériels de l'homme et de son environnement ». Le fonctionnement harmonieux d'un musée dépend de l'état d'équilibre que ses gestionnaires établissent entre ses différentes fonctions de base : collection/recherche/conservation/présentation/éducation. Le développement quasi-simultané des grands musées du Québec constitue une occasion unique d'améliorer la fonction de conservation, c'est-à-dire tout ce qui concerne l'état de conservation de leurs collections, leur restauration et leur conservation préventive.

Depuis 1978, le Musée des beaux-



La restauration d'une peinture de Marguerite Bourgeois.

arts de Montréal possède son propre laboratoire de restauration et celui du Centre canadien d'architecture existe depuis 1985. Ces deux musées, semi-privés dans un cas et privé dans l'autre, sont donc dotés d'équipements modernes et de personnel scientifique spécialisé qui leur permettent de faire face à tout ce qui concerne la conservation de leurs collections. La situation est fort dif-

férente dans le cas du Musée du Québec, du Musée d'art contemporain et du Musée de la civilisation qui ont acquis depuis 1984-1985, en vertu de la loi sur les musées nationaux, le statut de corporation et une certaine autonomie de fonctionnement par rapport au ministère des Affaires culturelles.

Ces trois musées ont une politique active d'acquisition, ce qui fait que

les collections dont ils sont responsables, et qui représentent une partie importante de notre patrimoine, augmentent rapidement en quantité année après année. Vers la fin des années 80, le Musée du Québec tente d'établir son propre laboratoire, mais le ministère des Affaires culturelles, s'il accorde l'achat d'équipement, n'accorde jamais le personnel spécialisé.

Devant la situation critique de l'état de conservation des collections publiques (situation qui devenait évidente même aux yeux des profanes) et devant la tentative d'implantation à Québec d'un laboratoire régional de l'Institut canadien de conservation, le ministère des Affaires culturelles créait, en 1979, le Centre de conservation du Québec (CCQ), logé depuis en banlieue de Québec.

La création de ce Centre eut un double effet. D'une part, elle permit de parer au plus pressé en ce qui concerne les collections d'État (60% du temps de travail leur est réservé) et ouvrit des possibilités de traitement pour des œuvres et objets jugés importants et provenant d'autres musées du Québec, de communautés religieuses, de municipalités, etc... Mais, d'autre part, elle a fourni jusqu'ici une excuse idéale pour ne pas créer de laboratoires autonomes dans les trois musées nationaux du Québec.

Le rapport des Gagniers, malheureusement oublié

Un an après la création du Centre, la défunte Direction générale des musées, consciente que « l'apparition du Centre de conservation du Québec ne constituait qu'une étape, qu'il fallait désormais en planifier soigneusement le développement et que, à courte échéance, nous devions nous doter d'une politique en matière de conservation et de restauration des collections de nos musées », commandait un rapport sur la situation de la conservation. Le rapport (Jean des Gagniers, *La conservation du patrimoine muséologique du Québec*, Québec, MAC, 1981, 172 pages) était excellent et ses recommandations fort pertinentes, mais il n'eut pas de suites et la politique du ministère des Affaires culturelles est toujours attendue.

Les gestionnaires et administrateurs des musées nationaux du Québec auraient avantage à lire le Rapport des Gagniers dont la recommandation 1-6 était ainsi formulée : « Que, dans la planification de nouveaux établissements et dans le réaménagement des établissements existants, les conditions nécessaires à un bon environnement muséal soient proprement considérées. Qu'à cet effet, ingénieurs, architectes et muséologues, oeuvrant en collaboration, prévoient et définissent les installations destinées au soin des collections et que, dans le cas des

nouveaux musées d'État, ils réservent des locaux pour les laboratoires de conservation » (p. 168). À notre connaissance, les trois nouvelles corporations n'ont rien prévu en ce qui concerne l'installation de laboratoires de conservation dotés d'équipement et de personnel.

À la façon dont fonctionne le « système » actuel, ces institutions seront aux prises avec des problèmes majeurs à plus ou moins long terme. Généralement, les œuvres des collections permanentes sont expédiées au CCQ (dont la compétence du personnel n'est pas mise en cause) lors qu'on envisage les utiliser dans une exposition. Comme la planification des expositions souffre fréquemment de retards, les traitements en profondeur ne peuvent être faits, faute de temps, et on se contente trop ou souvent d'un maquillage réversible qui sauve les apparences. Comme les nouvelles surfaces d'exposition prévues permettront de plus en plus d'expositions, ce processus « temporaire » risque de devenir « permanent » et l'état des collections publiques n'ira pas en s'améliorant.

La restauration relève des musées

Dans son rapport, Jean des Gagniers citait Philip Ward de l'Institut canadien de conservation : « La détérioration des objets se produit au cours de l'utilisation muséologique normale des objets et ce ne sont pas des restaurateurs travaillant dans un laboratoire éloigné qui sont capables de la prévenir ; seul le personnel des musées peut le faire » (p. 143). Un restaurateur dans un musée exerce quatre activités de base qui sont l'examen technique et scientifique, la restauration, la recherche et la conservation préventive. Il est certain que, dans un musée sans restaurateur, la fonction de conservation de l'institution sera difficile à assumer et à intégrer.

Il faudrait décidément relire le Rapport des Gagniers et tenir compte de ses recommandations qui sont encore aujourd'hui aussi pertinentes qu'en 1981. Cela permettrait peut-être au Centre de conservation du Québec de jouer un rôle plus actif auprès des petits musées du Québec qui conservent aussi une partie importante de notre patrimoine mobilier, mais qui ne peuvent se permettre de créer leurs propres laboratoires.

La liberté de parole sur les « lignes ouvertes »

Le CRTC devrait imposer ses directives aux radiodiffuseurs

LIBRE OPINION

GUY GIROUX

L'auteur est membre associé du Groupe de recherche Ethos de l'Université du Québec à Rimouski et enquêteur-médiateur à la Commission des droits de la personne du Québec

TROIS séries de lignes directrices, portant respectivement sur les « propos et (le) langage offensants », sur l'« équilibre » en matière de questions controversées et sur des « normes élevées » que devraient respecter les titulaires de licences émises par le CRTC, viennent d'être proposées par l'organisme de contrôle. Elles font présentement l'objet d'une consultation publique, avant qu'elles ne soient approuvées et ne servent par la suite à rendre « imputables », en quelque sorte, devant le CRTC les titulaires de licences, par rapport à leurs tribunes téléphoniques, communément appelées « lignes ouvertes ».

C'est en qualité de chercheur dans le domaine de l'information et des communications, puis un tant que citoyen, que nous voulons réagir au projet de lignes directrices. Nous le ferons d'abord en constatant la sobriété des normes proposées, leur décence ou leur modestie, car le CRTC ne les a pas conjuguées avec des sanctions qui pourraient être perçues comme une menace adressée aux titulaires de licences, dans l'éventualité où ils n'en assureraient pas le plein respect.

En annonçant la période de consultation sur son projet de lignes directrices, le CRTC a mentionné qu'elles avaient été formulées afin « d'aider les titulaires à veiller à ce que les exigences de la loi sur la radiodiffusion et des règlements soient satisfaites et qu'il y ait des discussions équilibrées et informées dans le cadre de ces émissions... » Il s'agit là d'un objectif qui est noble, bien qu'il soit étonnant que les titulaires de licences ne puissent pas par eux-mêmes exercer un contrôle approprié de leurs tribunes téléphoniques.

Toutefois, le CRTC n'aurait pas élaboré des lignes directrices inutilement, puisqu'il n'a pas comme ré-

En acceptant que les radiodiffuseurs proposent leurs propres lignes directrices, le CRTC donne l'impression de ménager la chèvre et le chou.

putation d'intervenir mal à propos auprès des titulaires de licences. Dans le cas particulier des tribunes téléphoniques, on aurait plutôt dû tenter de déplorer qu'il ne soit pas intervenu plus souvent qu'il ne l'a fait jusqu'ici. Effectivement, plusieurs d'entre elles sont sous la gouverne d'animateurs qui font totalement fi d'une opinion contraire à la leur. Aussi, un certain nombre d'entre eux se livrent-ils à des injures, des atteintes à la réputation, quand ce n'est pas à des propos racistes, et cela à l'endroit de personnes ou de groupes qui leur servent de souffre-douleur.

On sait qu'en annonçant son projet de lignes directrices, le CRTC a mentionné que trois événements assez graves, impliquant des tribunes téléphoniques, l'avaient forcé à publier un avis public ou à entamer des poursuites devant les tribunaux, ces dernières années. Ce fut le cas relativement à des propos racistes à l'endroit des autochtones du Canada et à des propos dit « offensants » envers des Juifs et des Noirs.

À notre avis, la question de la pertinence des lignes directrices proposées par le CRTC ne se pose donc pas. À l'inverse, la façon avec laquelle il les a présentées porte à penser qu'il ait voulu parer à d'éventuelles critiques à l'effet qu'elles puissent représenter une atteinte à la liberté d'expression de la presse électronique. En effet, le CRTC n'a pas voulu s'engager à imposer ses lignes directrices aux titulaires de licences. C'est le cas, puisqu'il a déjà annoncé qu'« une fois les lignes directrices approuvées, les titulaires devront indiquer, lors du renouvellement de leurs licences, (...) qu'ils s'engagent à respecter ces lignes directrices ou à soumettre pour fins d'approbation leurs propres lignes directrices à l'égard de ce genre d'émissions ».

Un radiodiffuseur, dont l'animateur aura dépassé les limites de l'imaginaire en vulgarité, n'aura qu'à proposer, une année ou deux plus tard, lors du renouvellement de sa licence, des « lignes directrices » justifiant cet état de fait, a posteriori. Il pourra alors invoquer les « habitudes du milieu », voire un « genre journalistique » assimilable à la caricature, dans la presse écrite, en espérant ainsi trouver créance auprès du CRTC. En l'occurrence, celui-ci saura-t-il adopter une attitude qui puisse suggérer une atteinte à la liberté d'expression, bien qu'elle soit dictée, en réalité, par l'importance d'assurer le respect de droits concurrents ?

En laissant la possibilité aux titulaires de licences de proposer leurs propres lignes directrices, le CRTC donne malheureusement l'impression d'avoir voulu ménager la chèvre et le chou. Pourtant, il devrait faire preuve de vigilance afin que soient respectés des droits concurrents à la liberté d'expression, et tout aussi importants que cette dernière, dont le droit au respect de la vie privée, le droit à la sauvegarde de la dignité, de l'honneur et de la réputation de la personne, ainsi que le droit à la re-

connaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence d'aucune sorte.

Nous déplorons donc vivement la position qu'a adoptée le CRTC. C'est pourquoi l'invitons-nous à revenir sur la décision qu'il a déjà annoncée, à l'effet de permettre aux titulaires de licences de proposer leurs propres lignes directrices. Nous tenons à limiter nos observations à cet aspect de la question. Aussi, nous reste-t-il à espérer que les lignes directrices qui sont proposées par le CRTC puissent représenter un pas dans la bonne direction, sans qu'il n'y ait lieu de se faire d'illusions à leur propos. Néanmoins, il valait mieux en formuler quelques-unes, plutôt que de ne pas en proposer du tout.

Les personnes qui seraient portées à y voir une atteinte à la liberté d'expression feraient bien de les examiner attentivement, car aucune d'entre elles n'implique une entrave au traitement de questions d'intérêt public. C'est ce qui fait déclarer au CRTC qu'il « estime qu'il appartient au titulaire de décider si la question est une affaire d'intérêt public ainsi que la façon dont l'équilibre sera atteint ».

Les dangers du train à Saint-Basile-le-Grand

LIBRE OPINION

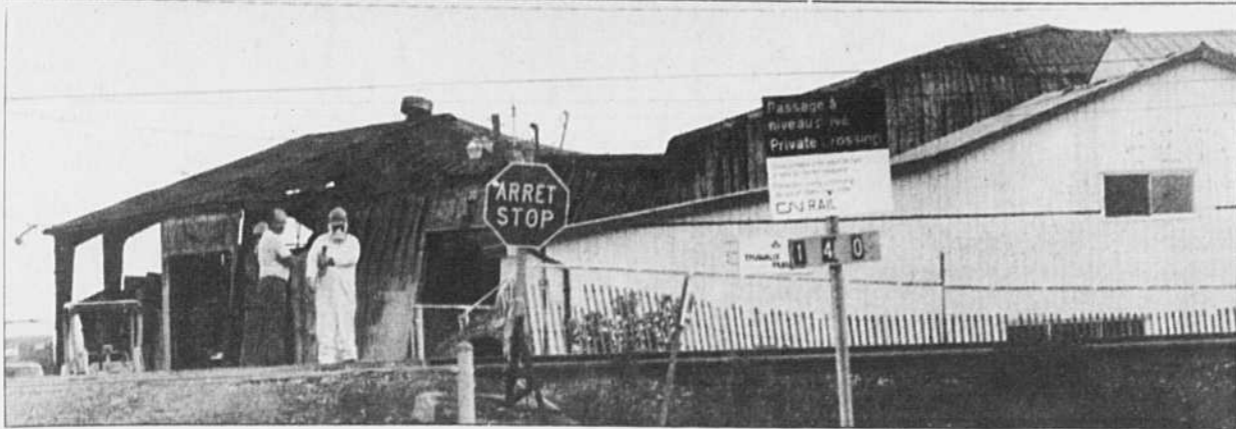
MARC DUFOUR

Membre de Transport 2000, l'auteur s'adresse ici au président directeur-général de Via Rail, M. Denis De Belleval

JE REVIENS tout juste d'un voyage dans l'Estrie à bord de trains de votre société.

Suite à l'incendie de Saint-Basile-le-Grand, les trains (qui passent à moins de 100m de l'entrepôt incendié) doivent, en plus de ralentir leur marche, veiller à ce que les entrées d'air de la climatisation des voitures soient fermées et la ventilation forcée interrompue, afin d'empêcher l'entrée possible de poussières contaminées, cela entre les gares de Saint-Lambert et Sainte-Hyacinthe. Cette exigence est signifiée par le biais d'un feuillet xérogaphié (dont copie est incluse) glissé à la fin de la liasse d'ordres de marche issu par les soins du CN aux équipes de marche.

J'ai personnellement constaté les faits suivants :



La voie ferrée où passent les trains de Via Rail est à cent mètres de l'entrepôt de BPC incendié à la fin du mois dernier.

1. L'équipage a effectivement arrêté les ventilateurs de toutes les voitures du train.
2. Le non fonctionnement de la ventilation a naturellement entraîné l'accumulation de fumée des fumeurs (occupant le compartiment fumeur) à un tel point que cette dernière se diffusait dans le compartiment non-fumeur.
3. Cette accumulation a poussé un couple de jeunes gens à aller quérir un air plus « frais », cela en ouvrant

la partie supérieure d'une porte du vestibule, cela au moment où le train se trouvait à moins d'un kilomètre du site de l'incendie.

4. Les employés des voitures lits et restaurant m'ont confié qu'ils n'ont pas été mis au courant de l'obligation d'interrompre la ventilation; et qu'ils n'étaient pas très au courant de la situation, la plupart étant basés dans les Maritimes.
5. Un employé de la voiture-restaurant m'a avoué avoir redémarré la

ventilation forcée après que des voyageurs se soient plaints de la chaleur. Le chef de train l'a aussitôt réarrêta, étant à proximité.

Sans insinuer d'aucune façon une prédisposition à la négligence ni de la part du chef et des agents de train, ni des autorités du CN ou de VIA rail, la disposition du « feuillet » (pour l'interruption de la ventilation) à la fin de la liasse des ordres de marche risquerait de faire paraître cette exi-

gence comme étant de moindre importance, d'autant plus qu'elle émane directement d'une imprimante informatique et n'est pas sur une formule standard.

Tous les employés à bord du train auraient dû être avisés par leur supérieur (car ils doivent sûrement en avoir un) de la situation et de la nécessité d'interrompre la ventilation forcée, et d'être particulièrement vigilants quant à l'observation de l'interdiction de voyager dans les vestibules des voitures, quitte à cesser leurs fonctions normales de serveurs ou préposés aux voitures-lits.

Lors de l'interruption de la ventilation des voitures, les passagers fumeurs auraient dû être avisés de ne pas fumer, afin d'éviter d'incommoder les non fumeurs qui n'auraient pas ainsi été tentés de chercher de l'air « frais » à l'extérieur du train. Les passagers auraient pu être également avisés de ne pas changer de voiture, afin de minimiser les risques d'exposition à la contamination.

VIA rail fait preuve d'une certaine insouciance en laissant pénétrer à l'intérieur de la zone évacuée par les autorités (où des journalistes n'ont été admis qu'en portant des vêtements jetables, et à l'intérieur d'un autobus aux fenêtres closes) des

voyageurs, sans les avertir préalablement de la situation (beaucoup de voyageurs en provenance des Maritimes ne savaient rien de l'incident, de même qu'un groupe de touristes asiatiques); d'autant plus que le train passe à 100m de l'entrepôt. Ce n'est pas très rassurant de voir des ouvriers en tenues d'isolation biologique s'affairer à l'extérieur du train.

Je me demande donc si les voyageurs seront encore soumis au danger causés par une imparfaite communication interne entre les employés des divers niveaux de votre organisation et du CN. J'espère le plus sincèrement du monde que cette situation sera corrigée au plus tôt.

Rectificatif

Dans l'article intitulé « La France entre elle-même et l'Europe », paru le samedi 3 septembre dans cette page, le nom de l'auteur a été malencontreusement oublié. Nos excuses à M. Charles-Philippe David ainsi qu'aux Éditions du Méridien.

John Buchanan aura-t-il un quatrième mandat ?

Les 610,000 électeurs de la N-É aux urnes

HALIFAX (PC) — De 8 heures à 19 heures aujourd'hui, les 610,000 électeurs de la Nouvelle-Écosse décideront par leurs votes s'ils feront ou non confiance pour une quatrième fois à leur premier ministre conservateur, M. John Buchanan, qui est âgé de 57 ans.

Au moment de la dissolution de l'Assemblée législative, les Tories détenaient 40 sièges. Il y avait six libéraux, trois néo-démocrates et deux indépendants. Un siège était vacant. Les trois principaux partis politiques ont nommé des candidats dans

chacune des 52 circonscriptions de la province. Il y a de plus sept candidats indépendants.

Les libéraux sont dirigés par un ancien enseignant de 43 ans, M. Vince MacLean, tandis que c'est une femme, Mme Alexa McDonough, 44 ans, qui est à la tête du NPD.

Pourchassé pendant toute la campagne électorale par des accusations de favoritisme, M. Buchanan a décidé de riposter pour la première fois, au cours du week-end, à l'occasion d'un débat télévisé.

« Nous faisons tous des erreurs,

a-t-il reconnu. Tous les partis politiques traversent des périodes difficiles. Il s'agit de savoir si nous avons fait quelque chose à ce sujet-là, et nous l'avons fait ».

Au cours des deux dernières années, un ministre conservateur a été trouvé coupable d'avoir dévoilé des renseignements confidentiels provenant du dossier de bien-être social d'une mère célibataire. Deux autres Tories ont été trouvés coupables de fraudes.

Dans sa circonscription de Sydney, M. MacLean a fait savoir, hier,

qu'il était « content d'être revenu à la maison ».

« J'ai fourni le maximum dans cette campagne », a-t-il fait remarquer.

C'est dans la vallée d'Annapolis, par ailleurs, que Mme McDonough a terminé sa campagne, essayant de conserver le siège abandonné par le député néo-démocrate Bob Levy.

M. Levy a accepté un poste de juge du Tribunal de la famille de la part du gouvernement conservateur, la veille du déclenchement des élections.



Jean-V. DUFRESNE

▲ Montréal

Les mots pour le faire

Fête du Travail, hier. Ça n'a rien à voir avec le 1er mai, qui est la fête des travailleurs. Et c'était le dernier congé de l'été. Dans les campings loués pour la saison, on commençait à démonter les tentes. Et puis il pleuvait. Sur la route, une ambulance d'autobus scolaires, de petites boîtes à lunch avec des lapins roses dessinés dessus, et de cirés jaunes qui trottent derrière maman. On les verra maintenant tous les petits matins, jusqu'aux classes de neige. Le retour à l'école. Aldous Huxley appelait ça quelque chose comme *The nausea of the threshold*, la « nausée du seuil », vague angoisse de l'enfant qui franchit la porte d'un lieu inconnu.

Il y des fêtes, comme ça, qui se vident elles-mêmes de leur contenu, perdent leur sens sans qu'on s'en aperçoive, sans qu'on sache pourquoi. Il n'en reste que quelques traces anciennes. Si peu. Hier, j'ai eu une pensée pour Jean Marchand, un homme de l'époque où on n'écrivait pas dans les journaux « leader syndical », mais « chef ouvrier », où on ne parlait pas de « travailleurs » mais de « travaillants ». De l'époque où tous ceux qui travaillaient n'étaient pas nécessairement des travailleurs. C'était là un titre de noblesse résignée mais farouchement jaloux qui vous distinguait ceux qui creusaient les fossés de la Voirie de ceux qui se creusaient les méninges. Aujourd'hui, nous sommes tous des travailleurs. Ce qu'on pourrait appeler le maquillage prolétarien des petites mains propres, par l'effet des « tables centrales » de négociation inventées par Jacques Parizeau, où tous étaient conviés, sauf les chômeurs bien sûr.

J'ai connu un artisan si habile de ses mains qu'il n'osait pas demander son minimum, parce que, disait-il, « je ne suis pas un ouvrier ». Son rêve, c'était de construire un jour des maisons neuves, alors qu'il faut être cent fois plus compétent pour retaper une vieille bicoque. Mais, de compétence, il ne possédait pas la carte.

Les mots aussi, comme les fêtes, perdent parfois leur sens sans qu'on sache trop pourquoi. Peut-être parce qu'on les a remplacés pour ajuster galamment le vieux métier à l'organigramme des grandes ordonnances bureaucratiques. Peut-être aussi parce que ce qui tenait d'un orgueil de classe ouvrière, il y a un demi-siècle, est devenu une attribution humiliante. C'est le cas de la « manoeuvre », qui est devenue la « base » à Ti-Louis Laberge. De l'organisateur, qui est devenu le « permanent syndical » à Gérard Larose. C'est le cas du garçon d'ascenseur, qui est devenu un « technicien en ascension verticale », comme si on avait déjà vu ça, une ascension horizontale, à part chez Houdini. Et c'est le cas de tous ceux qui gagnent leur croûte parce qu'ils ont quelque chose à voir, même de terriblement insignifiant, dans le fonctionnement d'un système. Ils sont tous devenus des « intervenants ». Même les malades chroniques, dont on a fait des « bénéficiaires », ce qui veut dire qu'ils bénéficient des largesses paternelles de l'État. Ce qui leur fera une belle jambe, lorsqu'on débranchera le tuyau d'oxygène.

Il y a aussi le mot « facture », qu'on n'entend plus guère, à moins d'avoir travaillé dans une facture d'orgue. Cela voulait dire l'atelier, mais surtout la « façon », comme chez les modistes, ou la « manière », chez les peintres du XVIIIe siècle. La qualité, si l'on veut, de la chose faite, ce à quoi on reconnaissait les « bonnes maisons ». Au Québec, on utilise encore parfois « la belle ouvrage », mais au Salon des métiers d'art, même là, ça commence à faire pouilleux.

Aujourd'hui, la facture, c'est le prix que ça coûte, point. La production en série et l'automatisme sont passées par là, pour réduire les vieux dictionnaires au rang d'une pâte à papier recyclable. Mille fois plus précis, mille fois plus minutieux, le robot n'arrive pourtant pas à créer des objets qui émeuvent. Les fabricants d'ordinateurs le savent, qui prêtent à leurs écrans une voix artificielle pour vous convaincre de ne pas liquider votre sens de l'ouïe à la prochaine vente de garage. Ou les cuisiniers de chez Duncan Hines, qui vous commandent sur la boîte d'ajouter un jaune d'oeuf au mélange précuit pour vous convaincre que, non, vous n'êtes pas complètement débile.

Après tout, il ne faudrait pas gâcher complètement la Fête des Mères.

Les québécois Albert Nantel et Marc Dionne les secondent, et Raymond Perrier, responsable du bureau de coordination de la stratégie industrielle du MENVQ, préside les travaux.

Le mandat est double explique Pierre Sourdif : valider la méthodologie employée pour les tests déjà effectués par tous les ministères impliqués, et en réinterpréter les résultats.

« Ils travaillent sur papier autour d'une table. Ils font du travail théorique », dit-il.

Les résultats rendus publics la semaine dernière par le ministre Clifford Lincoln indiquent une très faible teneur en contaminants, rappelle M. Sourdif, et le ministre voulait être sûr « à 200 % ». On examinera au surplus les échantillons recueillis dans le Richelieu et le Saint-Laurent.

« Pour nous, peu importe présentement le moment où les experts remettront leurs recommandations, observe Pierre Boisclair, porte-parole du comité des citoyens de Saint-Basile. L'important, c'est le facteur sécurité ».

Les 3,500 sinistrés entreprennent aujourd'hui leur troisième semaine hors de leur domicile.

◆ Nissan

laires peuvent s'entrouvrir; de ce fait, et parce qu'ils jouissent d'une superbe visibilité, les passagers de l'arrière songent rarement à se plaindre.

Quelques détails de finition seraient sans doute perfectibles; l'identification « 4 x 4 » figure sur de petites plaquettes de plastique qui paraissent quelque peu « indépendantistes », les lève-vitres peuvent

également se montrer capricieux, et trois fois sur quatre, la vitre du chauffeur de notre modèle d'essai se plaçait de guingois à la remontée.

Mais, dans l'ensemble, le Nissan Pathfinder regorge de qualités et l'on ne s'en sépare qu'à regret : performance et confortables, habitable et civilisé, pratique et assez élégant, il est sans doute un peu cher, mais c'est plus un jouet.

UN DON À CARE CANADA POUR UNE EAU PLUS SAINE

CARE®

CARE Canada, 1312 Bank, Ottawa K1S 5H7

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Deville

stylistiques pour arriver à ses fins, procédés qui ont pour effet de laisser le spectateur sur leur faim. Jamais les personnages au cinéma n'ont éprouvé autant de difficulté à communiquer les uns avec les autres. Jamais ils n'ont noué des liens aussi ténus, aussi superficiels, des liens qui résistent mal au temps et à la pellicule.

Ainsi il en est du personnage principal de *La Lectrice* incarné par Miou Miou, personnage qui va d'une maison à l'autre, d'une relation à l'autre, sans que ne survienne le moindre drame, sans qu'elle n'entre en rapport réel ou douloureux avec qui que ce soit et cela bien qu'elle satisfasse les besoins et les demandes de tous. La lectrice s'exécute comme une vidéo-cassette en chair, en os et en trois dimensions dans un monde irréel où tous les ponts avec la réalité ont été coupés sans faire de morts ni de blessés.

Le film est un brillant exercice de style tout en surfaces géométriques et polies, tout en couleurs éclatantes et celles-ci viennent compenser pour le malaise du vide émotif. Tout y est décalé, irréel, stylisé, tout y respire la maîtrise d'un art parfait, immobile, irréaliste et non compromettant.

« Mon film n'est pas complètement irréaliste, se défendait cette semaine Michel Deville. Les personnages sont vrais, les sentiments aussi mais disons que le film est imaginé, mis en images par une personne qui lit un roman. C'est pas une caméra objective qui filme mais un personnage qui imagine à sa place, d'où l'effet de décalage et d'irréalisme ».

Dans l'esprit de Michel Deville, les réalistes critiquent, les surréalistes agressent et choquent. Quant aux irréalistes comme lui, au plus, ils amusent et déroutent.

« C'est vrai que depuis quelques années, je glisse de plus en plus dans cette dimension-là, avoue-t-il. C'est de ma part un refus de reproduire la réalité telle qu'elle, un peu à l'instar

des peintres qui transposent selon l'émotion du moment. Plus on avance en art, plus on cherche la simplification, la purification, on enlève les temps morts, les gestes inutiles, on ne garde que l'essence des choses et des gens. En fait, je poursuis la même démarche depuis toujours. Mes premiers films étaient des comédies, c'était donc des films irréalistes puisque la vie n'est pas une comédie ».

Et la réalité sociale, politique et psychologique dans tout cela ? Michel Deville n'en sait que faire. « Je ne veux pas critiquer la société », lance-t-il avec ferveur. Ce n'est pas son travail. Ses films ne sont pas sociaux et moi non plus. Je suis un peu ours, un peu solitaire, un peu asocial, j'aime bien travailler tout seul dans mon coin avec ma femme. Ce n'est pas parce que je hais l'humanité, c'est plutôt parce que je n'ai pas envie de me disperser ».

Mais n'est-ce pas le sort de cette lectrice qui se donne à tous vents, de cette lectrice qui se disperse d'un univers à l'autre ? Lorsque j'ai pensé à la question, il était trop tard, Michel Deville avait refermé le livre ou plutôt faisait déjà la lecture à quelqu'un d'autre.

◆ Le genre

M. Tchourbanov, l'ancien ministre de l'Intérieur d'Ouzbékistan, Khaïdar Iakhaïev et sept responsables de la police ouzbeks sont accusés d'avoir percus des millions de dollars de pots-de-vin dans une affaire de racket liée à la falsification des chiffres de la récolte du coton en Ouzbékistan.

Agé de 51 ans, M. Tchourbanov, les cheveux bruns, portant un veston gris et une chemise noire, a comparu tête haute et le regard provoquant, avant de décliner son identité et répondre aux questions sur sa carrière.

Interrogé par le juge sur les circonstances de son expulsion du Parti communiste, il a répondu, d'une voix à peine audible, qu'il en avait été exclu « en raison de sa mise en accusation actuelle ».

La plupart des co-accusés, vêtus également en civil, sont restés assis, tête baissée, attendant d'être appelés à la barre. Cinq jeunes soldats du ministère de l'Intérieur montaient la garde autour du box.

La première journée du procès a été suspendue inopinément pendant une heure, après le malaise de l'un des co-accusés, Khoubsa Norboutaïev, ancien chef de la police de

Kachkadary, en Ouzbékistan, qui a dû être évacué de la salle d'audience.

Environ une centaine de personnes munies de laissez-passer spéciaux ont assisté à cette première audience. Selon les premières charges lues contre lui, M. Tchourbanov aurait reçu un tapis de grande valeur, deux services à thé et des provisions régulières de vin et de fruit d'Ouzbékistan lors de ces visites dans la région, et l'ancien premier ministre ouzbek, Narmakhonmadi Khoudaïberdiev lui aurait remis 50,000 roubles (\$ 80,000) en octobre 1982.

Légalement, le genre de Brejnev risque la peine de mort pour abus de pouvoir et pour avoir empêché illégalement des sommes d'argent d'un montant total supérieur à 650,000 roubles (plus d'un million de dollars). Quatre jours seront nécessaires pour la lecture de tous les chefs d'accusation, consignés sur 1,500 pages.

Le procès, le cas de corruption le plus important jamais porté devant la justice depuis l'accession au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev en mars 1985, est largement perçu comme la mise en accusation de l'ère Brejnev et des pratiques de corruption qui l'ont marquée.

L'avocat de Tchourbanov, Andreï Makarov, a déclaré aux journalistes massés devant l'entrée du tribunal que son client « était un produit du système et non son créateur ». Il a accusé la presse soviétique de tenter de transformer le cas Tchourbanov en procès politique, affirmant que les crimes de son client n'étaient pas « de même ampleur » que ceux de Brejnev et de l'ancien premier secrétaire du PC d'Ouzbékistan, Charaf Rachidov.

L'ancien ministre ouzbek de l'Intérieur, Khaïdar Iakhaïev, âgé de 61 ans, et son adjoint Piotr Begelman ont comparu après Tchourbanov. Iakhaïev, qui détenait le rang de lieutenant-général au moment de son arrestation en août 1985 arborait un chapeau ouzbek de forme carrée.

Le procès pourrait durer plusieurs mois et Galina Brejnev, âgée de 58 ans pourrait faire partie des 501 témoins appelés à déposer. Le procès a été précédé de plus de cinq années d'enquête après la mise à jour du scandale du coton ouzbek.

La fille de Brejnev n'a pas assisté à l'audience hier. Elle « est censée être malade », a déclaré un journaliste soviétique à l'AFP.

◆ 25 millions

À Tangaï, le marché a rouvert ses portes, mais les prix montent en flèche.

À Baïtali, au sud de Dakha, la montée des eaux a partiellement détruit 1,000 tonnes de riz dans la plus importante réserve de la circonscription. Les prix des denrées de base ont doublé et, comme partout, l'eau potable fait défaut.

Dimanche dans la même zone, sur une portion de route épargnée par les flots et où se sont réfugiés plusieurs centaines de personnes, une bagarre a éclaté pendant la distribution de vivres par un hélicoptère de l'armée.

Les milliers de personnes réfugiées sur d'étroites portions de routes ou de chemins de fer épargnés et sur des digues n'ont pas d'eau potable et presque plus de combustible pour cuire leurs aliments.

Lorsque les eaux se retireront, ceux qui auront survécu se trouveront dans une situation aussi précaire qu'aujourd'hui, car les secours et les vivres ne pourront leur parvenir avant longtemps, les routes étant impraticables et les voies de chemins de fer détruites.

S'adressant aux premiers journalistes à avoir survolé en hélicoptère les zones inondées, le ministre de l'Information, Mahbubur Rahman, a indiqué que le président du Bangladesh, le général Hussein Mohammad

Zeffirelli fait tout un chahut à Venise

Le Lion d'or semble échapper à Léa Pool

PASCAL BOURDON

VENISE (AFP) — À mi-parcours, la Mostra de Venise s'est offerte dimanche un prix d'interprétation féminine possible avec Shirley McLaine dans *Madame Sousatzka*, de John Schlesinger, et un beau chahut pour la projection en avant-première du film de Franco Zeffirelli *Young Toscanini*.

Le metteur en scène italien a répondu hier en conférence de presse à ceux qui avaient hué son film la veille que « c'était une oeuvre pour le public et non pour l'intelligentsia qui se réunit à Venise à chaque fin d'été ».

Rougissant parfois d'une colère contenue, Franco Zeffirelli a affirmé, face à une critique d'un journaliste brésilien, que la vérité historique avait été respectée. Il a répondu violemment l'accusation de plagiat de l'écrivain brésilien Guilhaume Figueiredo, selon lequel le film s'inspirait directement d'un de ses livres. Enfin, il a défendu Eliza-

beth Taylor qui incarne une cantatrice et dont l'interprétation a été critiquée.

Se refusant à aborder l'affaire de la dernière tentation du Christ, dont il est l'un des plus ardents critiques, Franco Zeffirelli a enfin remarqué avec le sourire que « puisque l'on parlait de couronne d'épines », lui-même était venu à Venise avec la sienne : son film.

Young Toscanini raconte les débuts du célèbre maestro (C. Thomas Howell), à l'occasion du retour sur scène d'une cantatrice (Elizabeth Taylor), sur fonds d'abolition de l'esclavage au Brésil. Le film a provoqué rires et lazzi de la part des journalistes au fur et à mesure des scènes grandiloquentes, croulant sous les dorures Second Empire. Le metteur en scène a lui-même récemment déclaré à un quotidien italien que son film était « superbe » contrairement à celui de Martin Scorsese.

Pas de sifflets en revanche, mais des applaudissements et quelques larmes, pour *Madame Sousatzka*, de

l'Anglais John Schlesinger (*Midnight Cowboy*).

Madame Sousatzka (Shirley McLaine, qui prend avec grâce 20 ans d'un coup), c'est une sorte de Dragon Lady du piano, professeur révérent, craint ou adoré, aimante, tyrannique, possessive, qui gère ses humeurs en faisant cliqueter ses bracelets ou en piochant dans une boîte de biscuits.

Concertiste à la carrière frustrée, elle a formé des grands. Un jour, arrive chez elle Manek, un jeune prodige d'origine indienne, qu'elle décide de former. Mais subissant les pressions de son entourage, l'adolescent décide, contre l'avis de son professeur, de jouer en concert.

Bien servi par ses interprètes, abondant de petits détails sur la vie quotidienne britannique, *Madame Sousatzka* est un film qui se laisse regarder, malgré quelques longueurs et des lieux communs sur la vie qui va et la nature des choses.

Autre film de la journée, *A corps perdu* de Léa Pool : l'histoire d'un photographe usé par un reportage

sur le conflit du Nicaragua, et qui revient à la vie « civile » pour retrouver un univers chamboulé. Il devient neurosthénique, se coupe du monde réel et ce « personnage qui se protège contre la peur de la solitude », selon son interprète Matthias Habich, se retrouve enfermé dans un hôpital psychiatrique. Le film est tiré d'un roman d'Yves Navarre, *Kurwenal*.

À mi-parcours de la Mostra, ce film ne semble pas promis au célèbre Lion d'or, les favoris étant *La légende du saint buveur* d'Ermano Olmi, *Passage dans le brouillard* de Théo Angelopoulos, *Encore* de Paul Vecchiali et *Une affaire de femmes* de Claude Chabrol.

Pour les femmes, le choix semble se réduire pour l'instant à l'héroïne de Chabrol et à celle de Schlesinger, tandis que les hommes sont plus nombreux au portillon : peut-être Don Ameche (*Things Change*), Rutger Hauer (*La légende du saint buveur*), Keith Carradine (*Les modernes*) ou François Cluzet (*Une affaire de femmes*).

INÉDITS POUR UN BEL ÉTÉ

L'indigence ne s'achète pas

SERGE BOUCHARD
Collaboration spéciale

Pour qui veut être pauvre, l'argent ne sert à rien. Vous auriez des milliards que cela ne vous avancerait guère : la pauvreté ne s'achète pas. Nul ne la transige, nul ne la négocie, elle est absente des grands marchés et on ne la cote pas en bourse. Comment se fait-il qu'elle soit monnaie courante ?

La pauvreté n'étant pas rare, elle se dévalue forcément. Elle ne vaut pas grand-chose, presque rien diront les experts. Pourtant, nous savons tous qu'elle n'est pas à la portée du premier venu. Elle est extrêmement rare parmi les riches. Et puisque la pauvreté ne se transige ni ne s'offre sur aucun marché, les riches se trouvent bien dépourvus lorsqu'il leur prend l'idée saugrenue de se la procurer.

Le raisonnement qui précède est faux, malgré les apparences. Les riches ne sont pas sans moyen et ils s'intéressent plus à la misère qu'à la véritable pauvreté. Or, la misère du pauvre, n'importe qui peut l'imiter. L'économiste sérieux ne traite point de cette triste affaire : l'angoisse tragique du milliardaire placé devant la seule chose au monde qu'il ne peut se payer. Lorsque les besoins primaires sont satisfaits, tout devient secondaire et il faut tout réinventer. Ainsi, lorsqu'il se trouve en mal de quelque chose, le riche se met en quête de tout et de rien dans l'espoir fébrile de combler je ne sais quoi. C'est un cas grave de détresse dans les sphères distinguées de la haute consommation. Les biens nantis s'approprient les signes de la misère sur le marché illicite de la fausse représentation. C'est un scandale historique venant encore plus dévaluer ce qui, déjà, ne valait pas grand-chose, je songe à l'authentique pauvreté.

C'est donc le malheur des riches que de devoir trouver eux-mêmes les raisons de leur misère, de l'acheter au besoin sur le marché noir de cette invraisemblable comédie. Certains troque-

raient tout leur or pour une soirée fondamentale. Contre l'ennui et la futilité, ils doivent se rabattre sur de faux enjeux, s'inventer des montagnes, des précipices, des océans, des pistes difficiles. Ils recherchent l'embarras, ils recherchent le sang, tels les rois sans divertissement, un peu de sang rouge sur la glace grise de leurs mornes acquis.

L'année prochaine, ne me cherchez plus à mon bureau, je ne serai plus à mes affaires. Je serai au Tibet, gravissant l'Anapurna sur sa face cruelle, les mains nues et liées, en son mois de janvier. Pour m'y rendre, je contournerai en voilier le cap Fausse-Espérance, je traverserai l'Océan Tragique Nord sur un madrier pourri avec, entre les dents serrées, un seul petit biscuit. Puis, cet été, pour ne pas relâcher et pour bien m'entraîner, je parcourrai à genoux la distance considérable qui sépare le Lac Famine de la Rivière Agonie en passant par la vallée de la Mort Lente où les ours sont imberbes, amers et frileux. Et je veux, seraient-ce mes dernières volontés, que le tout soit télévisé.

Aux pauvres d'admirer, eux qui sont peureux et qui ne sortent guère, qui se tiennent loin de la misère mais qui regardent à la télé les pauvres riches se démenner. Allez richard, tu dois mourir; fausse misère, une fois payée, doit être consommée.

Si nous en voulons tellement aux pauvres d'aujourd'hui, c'est qu'ils n'ont plus les moyens de se payer de la misère depuis qu'à grand renfort de coûts, nous les avons mis dans l'assistance, pour leur propre bien-être; depuis que nous les avons mis sur la touche, les chassant du terrain, les faisant spectateurs, inutiles comme des mouches.

Quel est ce monde où l'on voit les plus riches pâtir et jeûner à la face des pauvres qui se dépendent de l'espoir d'engraisser. Je rêve tous les soirs que je gagne le million et que, riche sur le champ, je trouve finalement le sombre océan où j'irais me noyer.

Montréal, mardi 6 septembre 1988

La qualité était au rendez-vous du FFM

La Lectrice primé, Salaam Bombay! négligé, Brisseau absent

ROBERT LÉVESQUE

Le jury majoritairement mâle du 12^e Festival des films du monde (une femme sur sept) s'est laissé séduire par les charmes certains, et pas seulement littéraires, de *La Lectrice* de Michel Deville, incarnée par Miou-Miou. Compte tenu qu'il s'agit du premier prix que récolte ce cinéaste de 57 ans, qui compte 24 films, et qui mène dans le cinéma une carrière au ton personnel, ce n'était pas, en soi, si mal vu.

Sauf que dans la compétition du FFM 88, et le jury lui-même a tenu à le signaler dans une déclaration unanime, la qualité était au rendez-vous pour un bon tiers des entrées. Et dans le tas, il y avait une oeuvre majeure, se démarquant de l'ensemble par son écriture et son humanisme, une première oeuvre déjà distinguée à Cannes par la « caméra d'or », *Salaam Bombay!* de l'Indienne Mira Nair. De l'avis de plusieurs, ce film inoubliable, qui sortira en salles, était « le » grand film du FFM 88.

Quoi qu'il ait obtenu trois récompenses, dont une du jury oecuménique international et une par vote du public (ce qui n'a rien à voir avec le choix du jury du FFM), on peut dire que le film de Mira Nair n'a pas reçu le juste accueil qu'il aurait mérité de la part du jury au moment d'établir le palmarès.

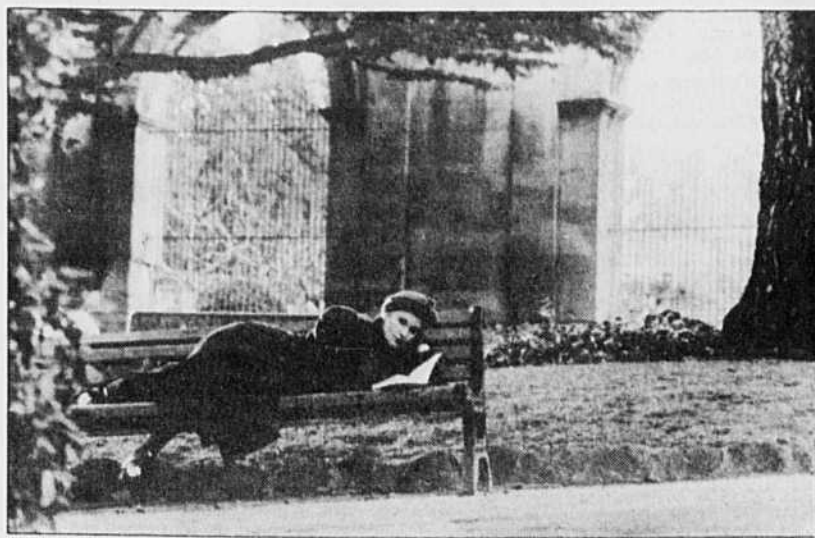
Que *Salaam Bombay!* ait obtenu le prix Air Canada pour le film le plus populaire au vote public, bravo. Cela augure bien pour sa carrière en salles. Et qu'il ait reçu le prix du jury oecuménique qui reconnaissait dans ce film « la dignité humaine préservée dans une ville surpeuplée », cela allait presque de soi.

Mais ce qui étonne, et choque, c'est que les sept membres du jury du FFM n'aient accordé à ce film puissant, qui prend le relais du cinéma rigoureux du grand maître indien Satyajit Ray, qu'une mention ex-aequo au « prix du jury » — le troisième prix en importance — avec un film britannique très quelconque, *The Dawning* de Robert Knights, qui brosse un portrait classique de l'Irlande du Sud en 1920 au moment des débuts du terrorisme. Mais le film est glacé comme l'ennui.

Après le grand prix des Amériques, qui couronne tout de même avec *La Lectrice* une oeuvre réussie, légère et élégante, le jury a donné son deuxième prix, le « prix spécial du jury », à la comédie soviétique *La petite Vera*, de Vasily Pichul. Cette « comédie à l'italienne » est portée par un souffle nouveau pour un film d'URSS, où l'on assiste au conflit criard entre une adolescente et son séducteur, d'une part, et les parents agressifs et alcooliques d'autre part. Mais le film, signé par un cinéaste de 27 ans, a aussi ses ratés et ses à peu près.

On aurait pu compenser l'absence de *Salaam Bombay!* au premier rang du palmarès en donnant au jeune comédien de 12 ans, Shafiq Syed, inoubliable dans le rôle de ce gamin laissé à lui seul dans un quartier de misère de Bombay, le prix d'interprétation masculine.

Pour les prix de comédiens, le jury a préféré distinguer deux comédiens inconnus, mais magnifiques dans leurs prestations : la Sud-coréenne Shin Hye-Soo, magistrale dans sa composition d'une paysanne sourde-muette accablée au suicide dans *Adada* de Im Kwon-Taek, et le jeune



Miou-Miou dans *La Lectrice*, le film de Michel Deville qui a remporté le grand prix des Amériques.

acteur yougoslave de 19 ans qui en était à son premier film avec *Mon oncle m'a légué*, de Krsto Papic, une oeuvre qui respire la *glasnost* yougoslave. Ces deux choix se défendent bien.

Le jury de la presse internationale (Fipresci), quant à lui, a donné son prix à ce film de Krsto Papic, *Mon oncle m'a légué*, « pour la justesse et la lucidité de son regard sur le passé yougoslave ».

Mais le palmarès 88 compte un grand absent, Jean-Claude Brisseau, qui a offert avec *De bruit et de fureur* le film le plus audacieux de la compétition, méritait une place chez les gagnants. Son film est véritablement fait « de bruit » et « de fureur », il brosse un portrait imputoyable de la vie des adolescents dans l'univers

des HLM de la banlieue parisienne, et il constitue une des ces rares avancées cinématographiques dans un monde déchiré entre les problèmes sociaux et la poésie qui fait rimer survie avec désespoir. Un film fort, malheureusement oublié par le jury.

Marco Bellochio, lui, avec son sulfureux et poignant *Visione del sabba*, a trouvé place au palmarès. Le jury lui a accordé une mention « pour sa contribution artistique à l'art du cinéma ». Par contre, une autre mention, qui va à l'actrice et chanteuse Julia Migenes, pour son rôle dans *Berlin Blues* de l'Espagnol Ricardo Franco, est difficile à comprendre. Mme Migenes se contente, dans ce film raté, qui utilise sans succès les mythes éculés sur Berlin, de nous



Shafiq Syed, à droite, dans une scène de *Salaam Bombay!*, de l'Indienne Mira Nair. Le jury lui a remis, ex-aequo, un troisième prix!

faire croire à une doublure de Barbara Streisand, comme si nous en avions besoin d'une...

On passera vite sur le prix du public au meilleur film canadien qui est allé à *Obsessed*, de Robin Spry, seul prix à avoir été hué par la presse lors de l'annonce des résultats quelques heures avant le gala de clôture, dimanche. Ce thriller sur la vengeance que mène une mère après la mort de son fils sous les roues d'un automobiliste qui a fui, reprend le même scénario que celui de *La guêpe* de Gilles Carle, Chloé Sainte-Marie en moins (heureusement), et n'a aucune qualité personnelle. Il ne fait que mettre ensemble les ingrédients superficiels du genre. On pense au film de Chabrol, *Que la bête meure*, pour mesurer l'étendue du fossé en-

tre un cinéaste et un tâcheron pour parler d'un sujet aussi délicat que celui-là.

Chez les auteurs de courts métrages, le jury du FFM a choisi le Yougoslave Zoran Jovanovic et son dessin animé, *La Bombe*, pour le grand prix de Montréal, et le Canadien George Ungar, qui signait *L'Étranger*, une animation produite par l'ONF et portant sur une nouvelle de Michel Tremblay.

Avec ses 285,000 entrées durant les douze jours du 12^e Festival des films du monde, le président Serge Loiseau affichait la satisfaction la plus complète, ce week-end.

On sait déjà que la 13^e édition, l'été prochain, aura comme pays invité, après la Yougoslavie cette année, l'Inde. Une section y sera consacrée.

Les 60 ans de Domus soulignés à la galerie John A. Schweitzer

LYNE CREVIER

Un magazine célèbre son soixantième anniversaire, et c'est déjà un exploit. D'avoir su faire preuve d'électisme dans son contenu, en est un autre. *Domus*, la revue italienne d'architecture, d'art et de design a tenu magnifiquement le pari, que l'on peut suivre à la trace, jusqu'au 25 septembre, à la galerie John A. Schweitzer.

Intitulée *Domus via Domus* et sous-titrée *La réalisation d'une revue*, l'exposition présente documents originaux, ébauches, oeuvres graphiques pour la mise en page, photographies et maquettes, à partir de sa naissance à Milan en 1928, jusqu'à maintenant.

Elle a été mise sur pied par l'*Istituto italiano di cultura* de Toronto et par *Domus* notamment. La conservatrice, Paola Antonelli, met l'accent sur l'évolution de la « modernité » en architecture et en design (promue par la revue), en réunissant les dessins originaux de Gae Aulenti, Mario Bellini, Charles Eames, Ganz & Rolfes, Ignazio Gardella, Le Corbusier, Renzo Piano, Andrée Putman, Aldo Rossi et Ettore Sottsass.

Le visiteur pourra consulter une multitude de documents retraçant la vie palpitante d'un mensuel spécialisé, survivant à une guerre et à une révolution industrielle.

À chaque étape de son histoire, *Domus* annonce un sous-titre différent, suivant l'évolution de la société. Par exemple, dès 1928, on lisait celui-ci, *Architecture et mobilier de maison*. La revue s'adressait à un public cible d'architectes, de décorateurs et d'artistes et semblait également intéresser un autre public, cultivé sans être forcément spécialisé.

Son fondateur, Gio Ponti, avait le souci de faire lire le magazine au plus grand nombre en lui offrant les projets et réalisations d'architectes les plus innovateurs d'Italie et de l'étranger. En cela, le magazine a toujours su garder des antennes dans le monde entier, grâce à des collaborateurs tous azimuts et de toutes cultures.

La présentation de *Domus* est sans faille : papier fin, couverture au design irréprochable. Son contenu l'est tout autant : éditorial pertinent, reportage fouillé et soigné, écriture accessible... Et *Domus* parle de l'avenir de l'architecture, du design, de l'art, etc., sans jamais tomber dans la science-fiction.

Il a été l'un des premiers magazines, sinon le premier, à accueillir dans ses pages les arts décoratifs, tenus à l'écart, depuis toujours, par le monde des beaux-arts. Gio Ponti accordait donc la préférence aux architectes « humanistes », qui ne s'obstinaient ni l'artisanat ni le design.

Cette belle constance a duré jusqu'à nous. Selon le credo de *Domus*, l'architecture doit posséder une vision globale du monde.

Les thèmes développés par la revue témoignent de sa curiosité multidisciplinaire qui ne s'arrête pas seulement aux arts. On parle encore du chant des oiseaux, de critique littéraire, de jardinage et même de bonnes manières à l'heure du thé ! L'objectif de *Domus* est d'étudier chaque aspect de la vie, toujours et partout. Au risque de publier des articles qui semblent étrangers les uns aux autres, de prime abord.

La grande liberté de *Domus* donne le ton à la revue. Son image se transforme constamment de manière imprévisible, en s'adaptant en quelque sorte au mouvement de société.

En 1941, les nouveaux éditeurs publient un nouveau sous-titre, *Art chez soi* et veulent rejoindre ainsi un plus large public encore en l'initiant particulièrement à l'architecture, et aux arts en général.

On suspend la publication de 1943 à 1946, pendant les difficiles années de guerre. Le sous-titre est alors *La maison de l'homme*. L'économie italienne chancelante, la reconstruction des habitations et édifices s'impose. *Domus* redonne courage à la population, en s'efforçant de publier des plans concrets, assortis de statistiques et traite encore de problèmes sociaux, de récentes technologies, de produits de masse et de nouveaux matériaux de construction. D'abord publié en italien, le magazine élargit ses horizons pour devenir polyglotte.

Gio Ponti revient à la barre de la revue en 1948 et lui donne le sous-titre, *Architecture, intérieurs, art*.

Il avait incarné Goldfinger

Le comédien Gert Froebe meurt à 75 ans

MUNICH (AFP) — Le comédien ouest-allemand Gert Froebe, décédé hier à l'âge de 75 ans dans une clinique de Munich des complications d'un infarctus, ne correspondait pas du tout, dans ses contacts directs avec le public, à l'image de « méchant » qu'il offrait au cinéma.

Pour tous ceux qui l'ont approché, Froebe était la douceur et la gentillesse même. Pourtant, il restera dans les annales du cinéma international comme l'incarnation du mal avec plus d'une centaine de rôles de composition auxquels sa corpulence de petit trapu semblait le prédisposer.

Froebe fut très demandé pour ce genre de second rôle pendant les années 50 et 60. L'image du « méchant » devait ensuite évoluer vers des visages sataniques, du genre de celui de Klaus Kinski.

Il apparaît dans plus de cent longs métrages, parmi lesquels : *Typhon sur Nagasaki* (1956), *Celui qui doit mourir* (1957), *Échec au porteur* (1957), *Le Diabolique Dr Mabuse* (1960), *Le jour le plus long* (1961), *L'Opéra de Quat'sous* (1963), *Ces merveilleux fous volants dans leurs*

c'est l'époque de l'arrivée du design italien dans la grande industrie. *Lambretta, Vespa, Fiat 500, Olivetti font mouche*.

L'art également subit une mini-révolution. L'exposition de Pollock à Venise et celle de Picasso à Milan, remettent en question l'infaillibilité de l'École de Paris et pavent la voie à une nouvelle génération d'artistes : Yves Klein, César, Rotella, et Christo en tête.

En 1970, de grands noms ont déjà défilé au sommaire de la revue : Sottsass, Fuller, Eames, Le Corbusier... *Domus* affiche alors ses couleurs en se voulant un lien entre la culture américaine et européenne. Le graphisme violemment contrasté tire sans doute ses influences de l'*action painting* et du *pop art* américains.

Domus amorce un autre tournant, après 1968. Certains penseurs européens jettent les bases d'une théorie post-moderne et accordent de l'importance à l'éphémère. La revue doit s'ajuster encore au nouvel assaut culturel.

Au début des années 1980, *Domus* passe donc au peigne fin la nouvelle culture et de nouveaux sujets apparaissent tels la mode et le design industriel, sous la férule, cette fois-ci, d'un collaborateur de « toujours », Ettore Sottsass.

Le magazine travaille alors en étroite collaboration avec le groupe de *Memphis* (dont la figure dominante est Sottsass) et avec celui d'*Alchimia*, tous deux défenseurs du style post-moderne en Europe.

Mais le post-modernisme ne dure qu'un temps et *Domus* sent le besoin de définir ce qu'est devenu l'architecture dans nos mégapoles tentaculaires. Le contenu est devenu ainsi plus critique et analytique des innovations architecturales et artistiques des dernières années.

Avec toute son élégance et sa pertinence, *Domus* ne sera jamais un de ces magazines de salles d'attente !



Gert Froebe.

drôles de machines (1964), *Paris brûle-t-il?* (1965), *Caroline chérie* (1967), *Le coup du parapluie* (1980).

Son plus grand rôle reste cependant celui de *Goldfinger* (1964), où il joue l'ennemi machiavélique de James Bond. Ce film fut un temps interdit en Israël du fait de l'appartenance de Froebe au parti nazi pendant la guerre.

La demi-finale du 15 octobre à Radio-Québec

Le champion mondial de l'orthographe française pourrait être un Québécois

MARIE LAURIER

Dès 18 h le samedi 26 novembre, depuis le Palais de Chaillot à Paris, on saura si un Québécois remporte le premier championnat mondial d'orthographe de langue française.

Ce sera alors la fin d'un suspense médiatique unique en son genre et le couronnement d'un événement culturel sans précédent, nous dit en entrevue M. Jean-François Drouard, éditeur de la revue *Lire* dont le rédacteur en chef n'est nul autre que le célèbre Bernard Pivot, organisateur et « locomotive » de la première grande épreuve internationale d'orthographe.

Des centaines de milliers de téléspectateurs pourront suivre en direct ces épreuves à la télévision et ici au Québec, l'épreuve de l'avant-dernière dictée sera relayée le 15 octobre par satellite sur les ondes de Radio-Québec et TV Ontario.

M. Drouard était de passage à Montréal cette fin de semaine pour mettre au point les derniers détails de ce concours dont l'étape finale sera la dictée dont la lecture sera faite par Bernard Pivot depuis le Palais de Chaillot.

Les trois finalistes québécois auront été préalablement sélectionnés parmi des centaines de candidats qui auront réussi l'épreuve éliminatoire régionale du 17 septembre dans 17 villes du Québec pour ensuite affronter la finale québécoise du 15 octobre au cours de laquelle ils devront écrire sans faute (sans s) ou avec le moins d'erreurs possibles une dictée lue par Bernard Pivot en direct de Cannes.

C'est à ce moment que les trois champions du Québec 1988 seront connus, avant d'aller défendre leur titre à la finale mondiale du 26 novembre à Paris. Cette dernière épreuve sera de nouveau présidée par l'animateur d'*Apostrophes* et télédiffusée à l'antenne de Radio-Québec.

Lire est une publication mensuelle étroitement associée avec ce concours mondial d'orthographe pour en faire la promotion et la diffusion auprès de ses lecteurs, après que Bernard Pivot en eut lancé l'idée. Elle se distingue depuis déjà treize ans par son originalité dans l'univers intellectuel francophone et étranger, offrant chaque mois des extraits de sept livres de différents genres assortis d'un dossier sur les auteurs et des interviews avec les écrivains de l'heure. Et elle est en quelque sorte le prolongement de la célèbre et redoutable émission *Apostrophes* à Antenne-2 animée par Pivot.

À titre de rédacteur en chef, ce dernier y signe des carnets qui fourmillent de renseignements divers sur la vie littéraire en France et ailleurs.

Jean-François Drouard fait partie de l'équipe administrative de



Jean-François Drouard, éditeur de la revue littéraire *Lire*.

Lire depuis sa fondation en 1975 par le Groupe Express alors dirigé par Jean-Louis Servan-Schreiber, quelques mois à peine après le lancement d'*Apostrophes*. « Il s'agissait d'une première dans le monde de l'édition puisque dès son lancement la revue se donna pour vocation de ne parler que de livres et de leurs auteurs. Évidemment, Bernard Pivot l'imprégnait immédiatement de sa compétence de journaliste et d'homme de lettres. »

Le tirage du périodique croît d'année en année et à l'heure actuelle il est de 151,129 exemplaires dont 2,500 sont vendus par abonnement ou en kiosque au Québec, un bassin de lecteurs qui pourrait bien atteindre les 3,000, à entendre M. Drouard parler des changements apportés à *Lire* et dont il nous donne un aperçu en nous offrant le numéro de septembre, tout frais sorti des presses.

Dans la 156^e livraison de ce périodique de 116 pages, la direction nous apprend en effet quelques légères modifications dans la forme mais surtout dans son contenu, et aussi dans son contenu divisé désormais en trois sections distinctes :

- le magazine qui englobe les carnets de Bernard Pivot, les grandes enquêtes et les interviews du mois, une chronique d'actualités;
- la chronique des livres du mois qui regroupe un guide et des extraits d'oeuvres récentes et des nouveautés;
- les jeux avec une rubrique inédite intitulée « le bureau de l'écrivain » où les lecteurs doivent deviner qui se cache dans le lieu de travail décrit.

Journaliste avant tout, mais également communicateur hors pair, Bernard Pivot lançait en 1985 l'idée dans *Lire* d'un concours d'orthographe en France. « Ce fut un raz-de-marée : plus de 50,000 participants se sont présentés aux premiers tests qualitatifs, rappelle M. Drouard. Dès l'année suivante, le concours prend une expansion en acceptant des concurrents de la Belgique, de la Suisse, de Monaco et du Luxembourg et 117 finalistes sur 7500 demi-finalistes font la dictée lue par Pivot sous l'oeil des millions de téléspectateurs qui suivent les épreuves en direct sur Antenne-2. »

En 1988, les championnats s'élargissent et deviennent mondiaux avec la participation du Canada (Québec et Ontario) et des principaux pays francophones d'Europe et d'Afrique, ainsi que des participants de pays non-francophones tels les États-Unis, la Pologne et l'Australie.

Pour les hôtes de l'éditeur de *Lire* à Radio-Québec, M. Jean Savard et Raynald Gagné, l'organisation de la partie québécoise du championnat est une course contre la montre. « Nous devons prévoir de multiples détails matériels et techniques pour la demi-finale du 15 octobre qui réunira 150 concurrents venus des quatre coins du Québec et de l'Ontario pour écrire la dictée préparée par la linguiste Micheline Sommant et lue par Pivot. »

Les téléspectateurs devront donc se lever de bonne heure pour ne pas rater ce rendez-vous en attendant la finale « historique » du 26 novembre que l'on voudra aussi voir... SANS FAUTE !

LA TÉLÉ CE SOIR

★ *L'héritage* à Radio-Canada et *Formule 1* à CFTM, tous deux à 20 h. Un des duels les plus attendus de la rentrée. Le premier est un fort texte de Lévy-Beaulieu, joué par de magnifiques comédiens, un des grands succès de la saison dernière (à la surprise générale d'ailleurs, le propos général étant plutôt lourd). Le deuxième se veut le fer de lance de la nouvelle programmation de CFTM, la formule *Lance et compte* appliquée à la course automobile. Les magouilles de Xavier contre les boïdes et les poupones.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Die Hard* 7 h, 9 h 30
ASTRE II: — *Young Guns* 7 h, 9 h
ASTRE III: — *Married to the Mob* 7 h 10, 9 h 10
ASTRE IV: — *La grenouille et la baleine* 7 h — *Midnight Run* 8 h 45
BERRI I: (288-2115) — *Les trois sœurs* 12 h 15, 2 h 30, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35
BERRI II: — *4 aventures de reinette et mirabelle* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30
BERRI III: *Bagdad Café* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
BERRI IV: — *Kung Fu Master* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI V: — *La grenouille et la baleine* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BOGART I: (844-9470) — *Cocktail* sem. 7 h 15, 9 h 15
BOGART 2: *Who framed Roger Rabbit* sem. 7 h 05, 9 h 10
BOGART 3: *Clean and Sober* sem. 7 h, 9 h 25
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Big Blue* sem. 7 h, 9 h 20
BONAVENTURE II: — *Hero and the Terror* sem. 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — *Le grand bleu* sem. 7 h 15, 9 h 30
BROSSARD II: *Les enjeux de la mort* sem. 7 h 20, 9 h 10
BROSSARD III: *Die Hard* sem. 7 h, 9 h 35

CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Big Sem.* 7 h 05, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 2: *Married to the Mob* sem. 7 h 10, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 3: *Die Hard* sem. 7 h, 9 h 45
CARREFOUR LAVAL 4: *Gaspard et fils* 7 h 05, 9 h 05
CARREFOUR LAVAL 5: *Young Guns* sem. 7 h 10, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 6: *La grenouille et la baleine* sem. 7 h 15, 9 h 15
CHATEAUGUAY 1: (698-0141) — *Les enjeux de la mort* 7 h 15, 9 h 55
CHATEAUGUAY 2: *Big Business* 7 h 15, 9 h 15
CINEMA DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Rambo* 3 h 10, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 20 — *Double détente* 3 h 25, 5 h 20
CINEMA DU PLATEAU 2: — *Gaspard et fils* 12 h 40, 2 h 20, 4 h, 5 h 40, 7 h 20, 9 h 10
CINEMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt. — *Young Guns* 12 h 45, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 15
CINEMA ÉGYPTIEN 2: Mt. — *Big 1* h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25
CINEMA ÉGYPTIEN 3: Mt. — *Married to the Mob* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 35
CINEMA OMEGA 1: — *Coeur Circuit* 2 sem. 7 h 30, 9 h 30

CINEMA OMEGA 2: — *Rambo* 3 sem. 7 h 15 — *Double détente* sem. 9 h 15
CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. (866-3636) — *Cocktail* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
CINEMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Married to the Mob* 7 h 20, 9 h 30
CINEMA POINTE-CLAIRE 2: *Young Guns* 7 h 10, 9 h 20
CINEMA POINTE-CLAIRE 3: *Midnight Run* 7 h 15, 9 h 45
CINEMA POINTE-CLAIRE 4: *Die Hard* 7 h, 10 h
CINEMA POINTE-CLAIRE 5: *The Last Temptation of Christ* 7 h, 10 h
CINEMA POINTE-CLAIRE 6: *Mac and Me* 7 h — *Big Blue* 9 h 10
CINEMATHEQUE QUEBÉCOISE: (842-9768) — *Under secret orders* 18 h 35 — *En pays neuf Ste-Anne-de-Roquebelle* 20 h 35
CINEMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Betrayed* sem. 7 h, 9 h 40
CINEMA V - 2: *Tucker* 7 h 10, 9 h 30
CINÉPLEX I: (849-4518) — *The Last Emperor* 1 h, 4 h, 8 h
CINÉPLEX II: — *Big Business* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX III: — *La Belle et le Vétérain* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — *Poussière d'ange* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX V: — *Au revoir les enfants* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25
CINÉPLEX VI: — *Petit bon...homme* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 30

CINÉPLEX VII: — *L'insoutenable légèreté de l'être* 1 h, 4 h 30, 6 h
CINÉPLEX VIII: — *Les trois sœurs* 1 h, 3 h, 10 h 50, 2 h 30, 9 h 40
CINÉPLEX IX: — *La vie est un long fleuve tranquille* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *De sable et de sang* 1 h 15, 3 h 25, 5 h 35, 7 h 45, 9 h 55
COMPLEXE DES JARDINS II: — *Gaspard et Fils* 1 h, 3 h 5 h, 7 h 05, 9 h 15
COMPLEXE DES JARDINS III: — *L'oeuvre au noir* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 45
COMPLEXE DES JARDINS IV: — *De bruit et de fureur* 1 h 05, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt. (283-8229) — *Si seulement La poursuite du bonheur* 20 h (jusqu'à 8 sept.)
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)
CRÉMAZIE: (388-4210) — *Les portes tournantes* mar. 1 h 15, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, mer. je. 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN I: (721-6060) — *Les modernes* sem. 7 h 30, 9 h 50
DAUPHIN II: *Le grand bleu* 7 h, 9 h 15
CINEMA DÉCARIE I: (341-3190) — *Midnight Run* mar. au sam. de 18h à 3h — Le Groupe Bicar, 2 musiciens et une chanteuse, du mar. au sam. de 20h à 23h 30
CINEMA DÉCARIE 2: *Young Guns* sem. 7 h, 9 h 10
DORVAL I: (631-8587) — *Coming to America*

tous les soirs 7 h, 9 h 30
DORVAL II: *Nightmare on Elm Street* 4 sem. 7 h 10, 9 h 10
DORVAL III: *Stealing Home* tous les soirs 7 h 20, 9 h 25
DORVAL IV: — *Hot to Trot* tous les soirs 7 h 15, 9 h 15
DU PARC 1: — *A fish called Wanda* 7 h 15, 9 h 35
DU PARC 2: — *Betrayed* 7 h, 9 h 30
DU PARC 3: — *Stealing Home* sem. 7 h 10, 9 h 15
FAIRVIEW I: (697-8095) — *Who framed Roger Rabbit* 7 h 25, 9 h 35
FAIRVIEW II: — *Cocktail* 7 h, 9 h 15
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *The Modern* 12 h, 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 9 h 50
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Midnight Run* 1 h 30, 4 h 10, 7 h, 9 h 25
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Hero and the Terror* 7 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Bagdad Café* tous les jours 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
GREENFIELD I: (671-6129) — *Un prince à New York* 7 h 05, 9 h 30
GREENFIELD 2: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 7 h, 9 h 25
GREENFIELD 3: — *Cocktail* tous les soirs 7 h 15, 9 h 20
IMPERIAL: (288-7102) — *Tucker* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
JEAN-TALON: (725-7000) — *Petit bon...homme* 7 h 15, 9 h 20
LAVAL I: (688-7776) — *Cocktail* sem. 7 h 10, 9 h 30
LAVAL II: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 7 h 20, 9 h 40
LAVAL III: — *Nightmare on Elm Street* 4 tous les soirs 7 h 30, 9 h 30
LAVAL IV: — *Crocodile Dundee* 2 tous les soirs 7 h 10, 9 h 20
LAVAL V: — *Un prince à New York* 7 h, 9 h 20
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Le grand bleu* sem. 7 h 05, 9 h 10
LAVAL 2000 2: — *Petit bon homme* sem. 6 h, 10 h
LAVAL 2000 3: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 7 h 20, 9 h 40
LEO'S I: (861-7437) — *Who Framed Roger Rabbit* 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
LEO'S II: — *A Fish Called Wanda* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
LEO'S III: — *Stealing Home* 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
LEO'S IV: — *Betrayed* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 40
LEO'S V: — *Betrayed* 12 h, 2 h 40, 5 h 20, 8 h 40
LOU'S: (525-8600) — Salle 1 *Le futur est femme* 19 h — *Repetir* 21 h 20 — Salle 2 *Les enfants* 19 h 30 — *La banquière* 21 h — Salle 3 *Institut Leon Teistoi*

PALACE I: (866-6991) — *Nightmare on Elm Street* 4 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05
PALACE II: — *Coming to America* 1 h 40, 4 h 15, 7 h, 9 h 25
PALACE III: — *Clean and Sober* 1 h 40, 4 h 10, 6 h 50, 9 h 20
PALACE IV: — *Bambi* 12 h 10, 2 h — *Willow* 3 h 40, 6 h 20, 9 h
PALACE V: — *Hot to Trot* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PALACE VI: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PARADIS I: (354-3110) — *Les portes tournantes* sem. 8 h 45 — *La grenouille et la baleine* sem. 7 h
PARADIS II: — *Double détente* sem. 7 h 10 — *Rambo* 3 sem. 9 h
PARADIS III: — *Gaspard et fils* sem. 7 h 30, 9 h 15
PARISIEN I: — *Quelques jours avec moi* lun. au jeu. 1 h 45, 4 h 20, 6 h 50, 9 h 25
PARISIEN II: — *Good Morning Vietnam* lun. au jeu. 1 h 50, 4 h 30, 7 h, 9 h 35
PARISIEN III: — *L'ange gardien* lun. au jeu. 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PARISIEN IV: — *The Presidio* lun. au jeu. 12 h 10, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 10
PARISIEN V: — *Comédie* lun. au jeu. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Die Hard* 1 h, 4 h, 7 h, 10 h
PLACE ALEXIS NIHON II: — *Married to the Mob* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON III: — *Mac and Me* 12 h 45, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 35
PLACE DU CANADA: — *Last Temptation of Christ* 1 h, 4 h, 7 h, 10 h
PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *La grenouille et la baleine* 6 h 05 — *Gaspard et fils* 9 h, 9 h 50
PLACE LONGUEUIL 2: — *Les portes tournantes* sem. 7 h 15, 9 h 15
SAINT-DENIS I: (849-4211) — *Le grand bleu* 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 20
SAINT-DENIS II: — *Territoire ennemi* 12 h 55, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 15
UNIVERSITÉ: Mt. — *Un prince à New York* tous les soirs 7 h 20, 9 h 40
VERSAILLES I: (353-7880) — *Cocktail* 7 h 20, 9 h 30
VERSAILLES II: — *Un prince à New York* 7 h, 9 h 30
VERSAILLES III: — *The Presidio* 7 h 30, 9 h 35
VERSAILLES IV: — *Crocodile Dundee* 2 7 h 05, 9 h 40
VERSAILLES V: — *Qui veut la peau de Roger Rabbit* 7 h 15, 9 h 35
VERSAILLES VI: — *Willow* 7 h, 9 h 35
WESTMONT SQ: (931-2477) — *A Fish Called Wanda* tous les soirs 7 h 05, 9 h 20
YORK: (937-8978) — *Cocktail* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h à 02h 30
BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mt. (285-0007) — Eric Harding, piano, le 6 sept à 21h 30 — Fred Henke, piano, le 7 sept à 21h 30
BAR LE MÉLOMANE: 812 est Rachel, Montréal (526-9054) — Spectacles de jazz, dim. au mar. 21h, mer. au sam. 22h
BAR TERRASSE: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Raymond Brunet à l'accordéon, du lun au ven. de 17h à 19h 30
LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Harrison & Ward Brothers, 8 au 11 sept à 22h
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 17h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h
LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Trois tables de blackjack en opération du jeu au sam. de 21h à la fermeture — Le chanteur Souli et R&B, Willie Ray, du 7 sept. au 1er oct., du mer. au sam. à compter de 22h
LE BIJOU: Complexe Pointe-Clair — Michelle Sweet

ney, chanteuse R&B du 5 au 29 oct., mer. au sam. à compter de 21h
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — La Boite à Lily, A compter de 18h, du mar. au sam. souper en musique avec Marie-Pierle Quintin
CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — Tous les mardis, mardi rétro
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Timothée (373-3262) — « L'amour ou la fidélité conjugale » m. en s. Philippe Grenier, à compter du 1er juillet, mer. au ven. 21h., sam. 19h 30, 22h 30, dim. 20h
CAFÉ RIMBAUD: 5091 De Lanaudière, Montréal (525-2888) — Robert Sigmund et son clavessin en concert, participation de Dominic Lavallée, comédien, m. en s. Jean Dalman et scénographe d'Yvan Gaudin, les mer. ven. sam. dim. à compter de 18h
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Jazz Live, les 9-10 sept. à 21h 30
CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734) — 5h à 6h tous les jours — Océanis, celtique moderne, les 9-10 sept. à 20h
LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Clair (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les mar. je. ven. de 18h à 21h, sam. dim. 17h 30 à 20h 30

LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants le mar. je. ven. 18h à 21h, les sam. dim. 17h 30 à 20h 30
CLUB DE BACKGAMMON DE MONTRÉAL: 4381 St-Denis, Montréal (845-9896) — Tournoi, le dim. — Ligue de backgammon, sem. 16h à 03h, week-end, 14h à 03h
CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h à 21h — Happy hours de 17h à 21h
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs Ensemble Elder Léger, à 17h 30
L'ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (843-6376) — Les Tralêtres Hélimus présentés à Cholera Morbus + cabaret-théâtre, texte et m. en s. Ghislain Gagnon, du 8 au 25 sept. du mar. au dim. 20h 30
L'ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381) — « Gâteaux croisés » conception de Denise Boucher, Pauline Julien et Anne Sylvestre, m. en s. Viviane Théophile, du 6 au 18 sept., mar. au ven. 20h 30, sam. 17h et 20h 30, dim. 14h
LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine, les pianistes Christiane Côté et Roland Devote du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h — Bar tour de ville, Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h à 02h
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt. (285-1450) — Bar du Foyer, Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h à 20h — François Comeau, du mar. au sam. de 20h à 24h
HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar, L'Après avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h
HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Café Baroque Arthur — « Folies folles » du can can au charleston, production La Belle Époque Inc. mer. je. ven. dim. 20h 30, sam. 20h à 22h 30
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h à 23h
L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454) — Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h à 01h, musique zigzag avec le groupe Les Joyeux Gigans
L'ENTRE-TEMPS: 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Disk Jockey, du mer. au sam.
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Christine Gendron, harpiste, du lun. au sam.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h à 02h
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal — Accueil du Musée, visite commentée de l'exposition tous les mer. et dim. jusqu'à 11 sept. à 10h 30
RESTAURANT LA BROCHETTERIE VIEUX ST-DENIS: 4501 St-Denis, Montréal (842-2696) — Reynald Précourt, pianiste-chanteur anime les sou-

pers-dansants, du jeu. au dim. de 18h à 24h.
RESTAURANT LE MUSIC HALL: Le Nouvel Hôtel, 1740 boul. René-Lévesque (931-8841) — « Les folles nuits » de Jacques Offenbach, du 11 juin au 24 septembre, du mar. au ven. 21h, sam. 20h et 23h.
RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508) — Cuisine française, du lun. au ven. midi et soir, le sam. le soir seulement — 2 musiciens ambians en soirée (violoniste et accordéoniste) du mer. au sam. en soirée.
RESTAURANT ZHIVAGO: 419 St-Pierre, Vieux Montréal (284-0333) — Restaurant-dancing romantique, mar. au sam. de 18h à 3h — Le Groupe Bicar, 2 musiciens et une chanteuse, du mar. au sam. de 20h à 23h 30
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-6657) — The Blue Gatos, le 6 sept. à 22h.
STADE OLYMPIQUE: Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par l'uniculaire tous les jours de 10h à 23h — Également visites guidées du Parc Olympique, pour renseignements 252-4737
THÉÂTRE DE LA GALERIE: 6968 St-Denis, Montréal (526-6483, 277-0816) — Le Théâtre de l'Esquisse présente « J'attends que ma maison passe par ici » m. en s. Gerardo Sanchez, du 23 sept. au 9 oct. du ven. au dim. à 20h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal — « Le malade imaginaire » de Molière, m. en s. André Montmorency, du 4 au 29 oct.
THÉÂTRE OUTREMONT: 1248 ouest Bernard, Montréal (273-2525) — « Le vrai monde » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, à compter du 6 sept. du mar. au sam. 20h 30
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — « Les fausses confidences » de Marivaux, m. en s. Charlotte Boisjoli, du 5 oct. au 5 nov.
THÉÂTRE DE LA VILLÉE: 1371 est rue Ontario, Montréal (526-6582) — Poe de Douglas Bankson, performance-solo de Paul Latreille, traduction Benoit Osborne et Paul Latreille, m. en s. Benoit Osborne, du 6 au 17 sept. du mar. au sam. 20h 30
VIEUX PORT DE MONTRÉAL: 7 rue de la Commune (849-1612) — « Images du futur 88 », exposition internationale présentant des oeuvres d'art et de technologie: hologrammes, animation par ordinateur, environnements sonores, plus de 80 artistes. Tous les jours de 12h à 23h jusqu'au 25 septembre.
VIEUX-PORT DE MONTRÉAL: Hangar no 9, Montréal — « La trilogie des dragons » texte de Marie Brassard, Jean Casault, Lorraine Côté, Marie-Gisèle, Robert Lapage, Marie-Michaud, m. en s. Robert Lapage, les 9-16 sept. à 18h., les 10-11-17-18-24-25 sept. à 14h.
AUBERGE LA PAIMPOLAISE: 615 rue Maple, Sutton (538-3213) — « Bachelor » de Louis Sala, Louise Roy et Michel Rivard, m. en s. Isabelle Hodgson, du 2 sept. au 9 oct. les ven. et sam. à 21h.
BAR-THÉÂTRE LES QUATRE PIANOS: 150 rue Principale, St-Sauveur-des-Monts (227-8509) — Spectacle d'humour avec Claire Jean et Denis Houle, du 9 août au 10 septembre, du mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h30

À SURVEILLER

L'Ordre de la Rose-Croix, organisation à but non lucratif, présente une conférence audio-visuelle sur sa nature et ses buts, ce soir à 20 h, au 5140, rue St-Hubert (métro Laurier), 274-8911.
 Dès septembre 1988, le Centre de gérontologie du Collège Marie-Victorin propose aux personnes de 50 ans et plus un programme de formation en retraite active. Une séance d'information se tiendra aujourd'hui à 13 h 30, à l'hôtel Le Boulevard, (6680, boul. Taschereau à Brossard), 328-3817.
 La Chorale Donovan est à la recherche de choristes pour la saison 1988-89. Les répétitions ont lieu le mardi à 19 h 30. Pour passer une audition : 487-7921.
 Le CLSC Samuel de Champlain (5811, boul. Taschereau à Brossard) offre deux fois par année une série d'activités s'adressant aux parents, adolescents, adultes et communautés culturelles. Pour obtenir le prospectus : 445-4452.
 Le Club de soccer du Centre Immaculée-Conception (4265, rue Papineau) vous invite à sa grande période de recrutement pour la saison automne-hiver 1988-89 dans les catégories « Atome, Moustique, Pee-Wee, Bantam et Midget ». Les joueurs intéressés devront être nés entre 1973 et 1983 inclusivement. (Toutes nos équipes sont mixtes), 527-1256.
 Le Centre Info-Femmes offre aux femmes un cours de relaxation en 8 rencontres à l'église St-Bernard, les lundis, du 12 septembre au 31 octobre, de 13 h à 15 h. L'inscription débute cette semaine au 8450, rue Hochelaga, 355-4529.
 L'Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, en collaboration avec le Centre National de la promotion de la santé, offre le programme « Cessons de fumer ». Des sessions d'introduction gratuites auront lieu à l'Hôpital du Sacré-Coeur (5400, boul. Gouin ouest, salle J-4215) aujourd'hui et demain à 10 h, 13 h 30, 16 h 30 et 19 h 30, et à l'Hôpital Saint-Michel (8040, 9e avenue, St-Michel, salle B, 6e étage) à 16 h 30 et 19 h 30, 385-5838.
 L'atelier Les mil vieilles offre des cours de théâtre pour adultes et adolescents débutant le 19 septembre. Soirée d'informations et d'inscriptions pour adultes, ce soir à 19 h et mercredi 14 septem-

bre à 19 h, et pour adolescents, jeudi 15 septembre à 19 h. 277-0806 ou 729-9881 (6068, rue St-Denis).
 Inscription des membres de la Fondation culturelle Jean de Brebeuf, demain au Pavillon Lalemant (5625 Decelles), de 12 h 30 à 15 h. Présentation du programme par Mlle Madeleine Préclaire à 14 h. Un nouveau cours d'histoire sur le thème « L'U.R.S.S. de 1917 à 1953 » par le professeur André Champagne, les mercredis, du 14 septembre au 19 octobre à 12 h 30, 342-1624.
 Le Choeur Fleur de Lys célèbre cette année son 25e anniversaire. Toute personne dynamique et aimant la musique (en particulier tenors et basses) sont invitées à se joindre à nous en vue d'un concert. Les répétitions ont lieu les mardis soirs au Centre Edmond Laurendeau (1725, boul. Gouin est), Ghislaine : 729-8413 (jour) ou Denis : 849-6000 (soir).
 « Faux Vives » unité Villery reprend ses rencontres mensuelles pour les personnes qui connaissent une brisure conjugale. Première rencontre ce soir à 19 h 30 au 570, boul. Crémazie, studio 1 (Saint-Alphonse d'Youville), 382-8266.
 L'École de mime de Montréal offre quatre sessions de cours de 7 semaines chacune, en matinée aux élèves avancés, et en début de soirée aux débutants, ainsi qu'un cours complémentaire le samedi matin. La première session débute aujourd'hui jusqu'au 24 octobre, 843-3009.
 Parliamo Inc., le plus important centre de formation en cinéma, vidéo et télévision au Canada, offre pour l'année 1988-89 des stages de perfectionnement pour les gens de l'industrie et stage d'initiation pour le grand public. 288-1400.
 Le centre de croissance par le rêve, l'Arc-En-Ciel, vous invite à une conférence donnée par André Lévesque intitulée : *Mon rêve, mon miroir*, demain à 19 h 30, au Holiday Inn Crowne Plaza (420, Sherbrooke ouest). Réserv. : 388-2334.
 L'Association des chercheurs en sciences cosmiques reprend ses activités aujourd'hui au Collège Jean de Brebeuf (5625, rue Decelles). Rencontre *L'homme et ses possibilités*, le lundi 12 septembre à 19 h 30. Renseignements après 18 h : 353-1160 (Dolores).

dim. 17h 30 à 20h 30
LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants le mar. je. ven. 18h à 21h, les sam. dim. 17h 30 à 20h 30
CLUB DE BACKGAMMON DE MONTRÉAL: 4381 St-Denis, Montréal (845-9896) — Tournoi, le dim. — Ligue de backgammon, sem. 16h à 03h, week-end, 14h à 03h
CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h à 21h — Happy hours de 17h à 21h
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs Ensemble Elder Léger, à 17h 30
L'ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (843-6376) — Les Tralêtres Hélimus présentés à Cholera Morbus + cabaret-théâtre, texte et m. en s. Ghislain Gagnon, du 8 au 25 sept. du mar. au dim. 20h 30
L'ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381) — « Gâteaux croisés » conception de Denise Boucher, Pauline Julien et Anne Sylvestre, m. en s. Viviane Théophile, du 6 au 18 sept., mar. au ven. 20h 30, sam. 17h et 20h 30, dim. 14h
LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine, les pianistes Christiane Côté et Roland Devote du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h — Bar tour de ville, Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h à 02h
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt. (285-1450) — Bar du Foyer, Deux pianistes sont en vedette, Tibor

CULTURE ET SOCIÉTÉ



Photo Ap

Ces vedettes de l'heure — Bruce Springsteen, Tracy Chapman, Youssou N'Dour, Sting — ouvraient vendredi à Londres la tournée d'Amnistie Internationale qui doit visiter en six semaines une vingtaine de villes de cinq continents. Montréal est à l'agenda du 17 septembre prochain.

Bona Arsenault cède ses droits d'auteur à Clément Trudel

GASPÉ — Il y a eu Bona Arsenault, l'homme politique qui a servi à divers postes durant quatre décennies. Il y a le mélomane, le grand conteur, l'historien et le généalogiste qui, il y a trois semaines à New Richmond assistait au lancement de la troisième édition de son *Histoire et généalogie des Acadiens* (six volumes, 2.650 pages).

Samedi dernier, Bona Arsenault se retrouvait chez le notaire Yvon Bourdages, l'un des descendants du fondateur de Bonaventure, pour y

faire cession de ses droits d'auteur à la Fondation de la Société d'histoire de la Gaspésie Inc (SHG). La SHG est présidée par Jules Bélanger qui administre notamment le Musée de la Gaspésie. Le président de la Fondation, par ailleurs, est le Dr. Clément Thibault de Gaspé.

Une fois épuisés les stocks existants de ses oeuvres — *Louisbourg, Histoire des Acadiens, History of the Acadians, Souvenirs et confidences, Malgré les obstacles*, et, surtout, cette somme qui s'écoule bien chez

les descendants d'Acadiens aux États-Unis, *Histoire et généalogie des Acadiens* dont la station CHAU-TV s'est fait éditrice — tous les droits d'auteur seront cédés à la jeune Fondation de la SHG établie en 1982 et qui avait accumulé à ce jour \$ 130.000.

La cession de droits consentie par Bona Arsenault pourrait s'élever en cinq ans à environ \$ 74.000, a précisé M. Jules Bélanger, co-auteur d'une histoire de la Gaspésie dont la première édition chez Boréal Express est presque écolée.

Au nombre des projets que la SHG pourra réaliser grâce à l'apport de la Fondation, notons la préparation de circuits patrimoniaux en Gaspésie; l'achat d'un micro-ordinateur pour aider à réduire le coût de production de *Gaspésie*, revue trimestrielle du Musée de la Gaspésie ainsi que la confection de trousseaux éducatifs thématiques pour initier les jeunes Gaspésiens à la richesse de leur patrimoine.

100,000 personnes au coup d'envoi du show d'Amnistie

LONDRES (PC) — Se balançant au rythme des nombreuses vedettes alignées sur la scène, plus de 100.000 personnes ont envahi vendredi le Wembley Stadium de Londres, donnant ainsi le coup d'envoi à la tournée mondiale de spectacles organisée par Amnistie Internationale en faveur des droits de la personne.

Bruce Springsteen, Peter Gabriel, Sting et plusieurs autres ont ouvert le spectacle de six heures en entonnant *Stand Up For Your Rights* du reggae chanteur Bob Marley.

La pluie avait cessé peu avant le début du concert. La scène sur laquelle les vedettes se produisaient était entourée d'une mappemonde verte et bleue avec, en lettres rouges, la Déclaration universelle des droits de l'Homme gravée en relief.

Le spectacle de Londres était la première étape d'une tournée internationale de six semaines qui se transportera dans une quinzaine de villes afin de souligner le 40e anniversaire de la déclaration adoptée par les Nations-Unies en 1948.

Amnistie Internationale, qui s'est mérité le prix Nobel de la paix en 1977, parraine la tournée non pour recueillir de l'argent, précise l'organisme, mais pour sensibiliser les jeunes à la question des droits de la personne.

Avant d'entrer en scène à Wembley, Bruce Springsteen a expliqué qu'à 38 ans, il ne croyait plus pouvoir changer le monde avec une chanson.

« Mais je pense toujours que l'on peut ainsi sauver une vie. Des gens viennent voir le spectacle, comprennent le message, écrivent une lettre et grâce à cette lettre, quelqu'un sort peu après de prison. C'est plutôt bien. »

Quelques vedettes participeront à l'ensemble des spectacles: les Américains Bruce Springsteen et Tracy Chapman, les Britanniques Peter Gabriel et Sting et le Sénégalais Youssou N'Dour.

Deux cents personnes participent à la tournée, voyageant avec cinq camions et un avion noisé. Ils partiront dimanche pour Paris puis vers Budapest le 6 septembre.

En Amérique du Nord, le premier

concert aura lieu au Maple Leaf Gardens de Toronto le 15 septembre, suivi d'une représentation au Stade olympique, à Montréal, le 17 septembre. Michel Rivard et Daniel Lavoie se joindront aux vedettes internationales à Montréal, mais aucun chanteur canadien-anglais ne prendra pas au spectacle de Toronto.

Parmi les autres villes qui accueilleront la tournée, on note: Turin, en Italie, le 8 septembre; Barcelone, en Espagne, le 10 septembre; San Jose, au Costa Rica, le 13 septembre; Philadelphie, aux États-Unis, le 19 septembre et Los Angeles, le 21 septembre.

Plus d'un million de personnes devraient assister aux concerts et les organisateurs estiment que le nombre de téléspectateurs pourrait même atteindre un milliard.

Le prix des billets varie selon les revenus moyens de chaque pays, de \$ 3,65 à Budapest à \$ 45,85 à Londres. À Montréal et à Toronto, les billets se détaillent \$ 37,50 chacun.

1 9 8 8 - O S M - 1 9 8 9

COMMENT CHOISIR



...entre deux séries de huit concerts qui vous proposent l'OSM et ses musiciens acclamés par la critique internationale, des oeuvres d'une étonnante diversité et des moments d'émotion qui longtemps resteront gravés dans votre mémoire? Une simple question de goût. Le vôtre. N'hésitez plus!

LES GRANDS CONCERTS

Série B	Série C
21-22 septembre Charles Dutoit, chef Claudio Arrau, piano Buhr , Ecstasy (création) Beethoven , Concerto pour piano no 3 Mahler , Symphonie no 1	23 septembre Leontyne Price, soprano Recital
25-26 octobre Charles Dutoit, chef Jard Van Nes, mezzo-soprano Andreas Schmidt, baryton Wolf , Sérénade italienne Nielsen , Symphonie no 3, "Sinfonia espansiva" Mahler , Des Knaben Wunderhorn	11-12 octobre Charles Dutoit, chef Emanuel Ax, piano Pfitzner , Trois préludes de "Palestrina" Zemlinsky , Sinfonietta Brahms , Concerto pour piano no 2
14-15 février Gabriel Chmura, chef Vladimir Feltsman, piano Orchestre du Centre National des Arts Koprowski , In Memoriam Karol Szymanowski Mozart , Concerto pour piano no 27, K. 595 Beethoven , Symphonie no 2	17 octobre Orchestre Symphonique National de l'URSS Yevgeny Svetlanov, chef Programme à déterminer
21-22 mars Hugh Wolff, chef Salvatore Accardo, violon Haydn , Symphonie no 7, "Le Midi" Tchaïkovski , Concerto pour violon Ives , Symphonie no 2	29-30 novembre Ivan Fischer, chef Shura Cherkassky, piano Ligeti , Atmospheres Rachmaninov , Concerto pour piano no 3 Schubert , Symphonie no 9, "La Grande"
2 avril Kurt Masur, chef Orchestre du Gewandhaus de Leipzig Programme à déterminer.	10-11 janvier Charles Dutoit, chef Theodore Baskin, hautbois Rea , Vanishing Points Haydn , Concerto pour hautbois Debussy , Jeux Elgar , Enigma Variations
17 avril Sergiu Celibidache, chef Orchestre Philharmonique de Munich Rossini , Ouverture Hindemith , Métamorphoses symphoniques Brahms , Symphonie no 4	7-8 mars Christoph Eschenbach, chef Richard Roberts, violon Zimmermann , Photopost Dvorak , Concerto pour violon Brahms , Symphonie no 2
1-3 mai Charles Dutoit, chef Simon Estes, Holländer Sabine Hass, Senta Arthur Korn, Daland Paul Frey, Erik Ben Heppner, Le pilote Choeur de l'OSM Ivan Edwards, chef Wagner , Der fliegende Holländer (Le Vaisseau fantôme) Opéra complet en version de concert	18-19 avril Stanislaw Skrowaczewski, chef Anne-Sophie Mutter, violon Mendelssohn , Concerto pour violon Bruckner , Symphonie no 5
16-17 mai Charles Dutoit, chef Jorge Bolet, piano Elgar , Ouverture "Cockaigne" Chopin , Concerto pour piano no 1 (le 16) Chopin , Concerto pour piano no 2 (le 17) Hétu , Images de la Révolution (création) Debussy , La Mer	30-31 mai Charles Dutoit, chef Claudine Carlsson, Marguerite Vinson Cole, Faust Paul Plishka, Mephistopheles Erik Oland, Brander Choeur de l'OSM Ivan Edwards, chef Berlioz , La Damnation de Faust



Pavarotti à Helsinki \$ 400 le billet au marché noir

HELSINKI (AP) — Luciano Pavarotti passionne tellement les Finlandais que les billets pour assister à son concert unique à Helsinki se sont vendus dix fois plus cher au marché noir, avant que le ténor italien ne reçoive une ovation d'une demi-heure.

Les billets pour assister à ce spectacle, dans un stade de hockey sur glace de 9000 places, s'étaient arrachés en quelques heures en décembre, à des prix allant de \$ 15 à \$ 80. Mais, dimanche, les billets s'échangeaient sous le manteau à \$ 400 environ.

Tournée d'Aznavor en URSS

PARIS (AFP) — Le chanteur français Charles Aznavour effectuera en avril prochain une tournée en Union soviétique, notamment en Arménie et en Géorgie.

Dans une interview publiée hier par le quotidien communiste *l'Humanité*, Charles Aznavour qui est d'origine arménienne, précise que sa tournée d'Union soviétique — où il ne s'est produit jusqu'ici qu'une seule fois — se divisera « en plusieurs morceaux de trois semaines ».

Charles Aznavour a déclaré que ceux qui lui reprochaient de chanter « chez les assassins des Arméniens », devraient plutôt dire qu'il « serait à

la retraite depuis longtemps », s'il ne chantait plus « dans les pays qui ont laissé perpétrer le génocide arménien ».

« Les Arméniens ont été, à l'époque, victimes des Russes, des Italiens, des Allemands, des Anglais. Un million et demi des nôtres ont été exterminés », a-t-il souligné.

« Je n'admets pas la thèse selon laquelle les Arméniens ont été exterminés par les Turcs parce qu'ils étaient amis des Russes. Au moins l'Arménie d'aujourd'hui existe-t-elle dans l'Union soviétique », a-t-il ajouté.

FAMOUS PLAYERS

POUR SAUVER UN ENFANT, UN HOMME CONFRONTE LES FORCES DU MAL.

L'ANGE GARDIEN

13h15 - 15h15 - 17h15 - 19h15 - 21h15

« QUAND SHAKESPEARE S'HABILLE DANS L'EST » - LE DEVOIR

OMNIBUS

7 heures de théâtre — À NE MANQUER POUR RIEN AU MONDE — LA PRESSE

LE CYCLE DES ROIS

RICHARD II
HENRY IV
HENRY V

de WILLIAM SHAKESPEARE
Production FRANÇOIS-VICTOR HUGO
Mise en scène JEAN ASSELIN
Scénographie et costumes Yvan Gaudin
mise en son Bernard Bonnier

120 PERSONNAGES INTERPRÉTÉS PAR: Francine Alpin, Roger Blas, Denis Billeart, René Bonnet, Nathalie Clément, Thomas Desrosiers, Robert Gravel, André-Jean Guerin, Jacques Le Blanc, Suzanne Langlois, Denis Lefebvre, Sylvain Moreau, Julien Paulin, Bess Villalpidon.

« JOIE DES SENS ET DE L'ESPRIT... C'EST BEAU ET C'EST RARE! » - Serge Oukhrine

14 SEPTEMBRE - 2 OCTOBRE

ESPACE LIBRE

BILLETS EN VENTE DÈS MAINTENANT!

AUX COMPTOIRS TICKETRON® 288-3651

et au guichet d'Espace Libre (1945, Fullum, métro Frontenac 321-4191)

mercredi-jeudi-vendredi 16 h à 20 h — samedi-dimanche 12 h à 18 h

Achetez avant le 12 septembre - Économisez 20%

30 billets à tarif réduit achetés avant le 12 septembre — Les tarifs valent pour le cycle des 3 drames historiques: Richard II, Henry IV, Henry V, d'une durée de 7 heures.

Les billets pour une seule des trois pièces (Richard II, Henry IV, Henry V) sont en vente au guichet du théâtre le jour même de la représentation. Prix unique: 17 \$ - plus de réservation.

espace libre

LE DEVOIR INVITE CINQUANTE COUPLES A L'AVANT-PREMIERE DE

le Chien qui fume

Portrait d'une génération. Une oeuvre dramatique teintée de poésie. Un ton nouveau dans le théâtre québécois. Avec: Frédérique Collin, Marie-Renée Charost, André Poulin, Clément Cazalais.

En complétant le coupon de participation ci-joint vous courez la chance de gagner une paire de billets pour l'avant-première de la pièce de théâtre: "Le chien qui fume" présentée à la salle Fred Barry le 21 septembre à 20h30.

L'attribution des prix sera faite par tirage au sort. Le concours débute le 6 septembre et se termine le 8 septembre.

Les gagnants recevront leurs prix par la poste. La valeur totale des prix attribués est de 1 500 \$.

Les règlements de ce concours sont disponibles aux bureaux du DEVOIR.

LE DEVOIR

COUPON DE PARTICIPATION

À compléter et retourner à:

Concours: Le chien qui fume LE DEVOIR
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Qc.
H2Y 1X1

Nom:

Adresse:

Ville:

Code postal:

Tél. rés.:

Tél. bur.:

"Le chien qui fume"

ABONNEZ-VOUS AUJOURD'HUI ET ÉCONOMISEZ!

842-9951

Pour votre plus grand plaisir!

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel
 200-299 Immobilier — Commercial
 300-399 Marchandises diverses
 400-499 Offres d'emploi
 500-599 Services
 600-699 Véhicules automobiles
 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, MtL, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TELEPHONE

286-1200

Propriétés à vendre 101

BORD DU FLEUVE, LANORAIE. tout meublé, 30 mins de MtL, vue exceptionnelle, 2 ch. à c., 2 s/bain, s/manger, cuisinière, terrain 115 X 70, 1-836-1251

BROSSARD section S, 4 c.c., 3 salons, foyer, 3 s/bain, cuisine avec Jenn-Air + lav. vaiss. s/soif, piscine ext. Remise 465-7182

CARRÉ ST-LOUIS Coloniale près Sherbrooke, charmant cottage rénové, 3 c.c., sous sol fin, 2 s/bain, 2 terrasses \$169,000-849-3369

ILES-DE-LA-MADELEINE propriété de 6,881 m. ca. avec bâtiment à rénover idéal pour atelier d'artiste. \$20,000. 418-986-2580 ou 418-986-5233.

ST-JOVITE Résidence de style normand 32 X 40, 2 étages, Terrain 100 X 200, 2 c.c., garage, Nombreux extras. (819)425-8089

ST-SAUVEUR, résidence de luxe en montagne. Construction neuve, prix demandé \$145,000. Fauv. voir! Inf. 661-5721.

Condos à louer 121

LONGUEUIL, LUXUEUX PENTHOUSE. face au fleuve, 2 mois gratuits. Guyane. 255-6274

LONGUEUIL - L'ESTUAIRE II Luxueux 2 c.c., vue sur la rive du fleuve et MtL. \$950/mois. 386-1668

Condos à vendre 122

CENTRE-VILLE, condo vente pré-construction, 4 1/2, avec foyer et garage, pas d'agent, M. Leduc, appeler entre 8h30 et 17h30

JARDINS DE MERCI à Québec, 2 640 pi. ca., 3 c.c., terrasse, côté fleuve, mars 89. Jour 418-641-0711, 826-3434

Chalets à vendre 125

LANAUDIER Chalet neuf à louer. Bord d'un lac, embarcation idéal pour la pêche. Paradis pour chasseur. 1-884-5753, 1-883-6964.

Maisons de campagne à vendre 141

AUCUN VOISIN, grande maison sur île boisée de 5 acres, Lac Magog, Pour dépliants illustrés. (819) 843-5422

Terres, fermes à vendre 145

GRANDE MAISON confortable avec terre 115 arpents, 50 culture, 65 boisés. Bâtisse 28 X 80 pi., cour asphaltée, 1 puits artésien pour maison, 1 puits pour bâtiment. Plusieurs gros arbres, pomiers dans le décor des bâtiments. Rang 12 Kingsley Falls. 1-819-358-2785

Terrains à vendre 149

CARIGNAN boisé 30,000 pi. ca. et + 5 min. du Pont Champlain aux limites de Brossard, 524-9532, 656-8675

LAC MEMPHREMAGOG, il reste 4 terrains plus ou moins 6 acres chacun, avec accès à la plage de 75 pi. de façade sur la baie de Fitchbay (Lac Memphremagog). De \$25,000 à \$42,500. 819-843-9883, 819-847-1097, 819-838-4373

App. et log. à louer 160

50 WILLOWDALE - OUTREMONT: Ascenseur, chauffe, eau, cuisinière/frigo. 4 1/2 — 3/4. 849-7061

A AHUNTSIC grand 4 1/2, frais peint, dernier étage, ascenseur, poêle/frigo, lav./séch. neufs, garage disponible. \$640/mois. 284-1786.

App. et log. à louer 160

AVENUE DU PARC coin Van Horne, Grand 4 1/2, entièrement rénové, près d'Outremont. Libre le 15 septembre. Sur. 483-6343

AVENUE LAVAL grand 6 1/2, frais peinture, libre. 488-7179.

C.D.N. 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, chauffé ou non, à partir de \$290, s'adresser au 4760 Barclay, 2 ét. ou 3.

CARTIERVILLE Boul. Gouin, appartements disponibles 1 1/2, 3 1/2, poêle, frigo inclus. Tous frais compris. 332-9630

CARTIERVILLE près métro, autoroute, BUNGALOW paisible, jardin, s/soif fin. \$875. 332-6776, 688-3331, Eugénie.

COOLBROOK, bas de duplex 5 1/2, entièrement rénové, cour, garage, frais peint, libre immédiatement. \$750/mois. 389-2886, 463-1331

DE SALABERRY, 3 1/2, rénové, chauffé, eau chaude, autobus 69 à la porte. 335-3515, 744-6375.

FACE AU PARC LAFONTAINE, 10 1/2, 2 s/bain, entièrement rénové, cour aménagée, rez-de-chaussée. \$1,100/mois. 527-5017

FULLUM, MESSIER ET PARTHENAI entre Sherbrooke et Rachel, 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2, libres immédiatement, chauffage et eau chaude fournis. 3500 Fullum app. 10. \$24-257.

METRO FRONTENAC coin Iberville et Sherbrooke, 4 1/2, libre, entièrement rénové. \$425. 522-9427, 484-2120.

METRO GUY 3 1/2, rénové, 1444 MacKay, chauffage compris, eau chaude, poêle, frigo, piscine. 937-8174.

MEUBLES Superbes appartements et maisons. Tout inclus. De 3 à 12 mos. TROC-VACANCES — 288-4194.

App. et log. à louer 160

FACE AU PARC LAFONTAINE, 10 1/2, 2 s/bain, entièrement rénové, cour aménagée, rez-de-chaussée. \$1,100/mois. 527-5017

N.D.G., rue Melrose, 2 c.c., salon avec foyer, poss. lav./séch. au s/b, terrasse à l'arrière. \$800 chauffe, poêle, frigo, inc. 844-2910 ou 487-0483

OUTREMONT grand 5 1/2 (frigo), chauffe, eau chaude, cuisinière/frigo, «locker». Dans immeuble de classe Libre. 495-4421.

OUTREMONT Grand 4 1/2, chauffé, cuisinière/frigo. Pres du métro. 274-8659.

OUTREMONT Chemin Ste-Catherine, luxueux haut duplex, 6 1/2, entouré de parcs, 2 s/bain, balcon, garage, chauffe, sous-couche cause départ, occupation nov. \$850/mois. 272-3125.

RUE BERNARD Superbe 6 1/2, 3 c.c., salle à dîner, très ensoleillé, totalement rénové, tout équipé, chauffe. \$1,200/mois. 481-3302.

RUE LAVAL Adj. Carré St-Louis. Maison victorienne, 3 étages, terrasse, stationnement. Occ. 1er nov. 521-7391.

RUE WILLOWDALE et Darlington, 4 1/2, complètement meublé et équipé. \$600/mois. Du 1er sept 88 au 1er juil. 89. 256-5475.

ST-URBAIN, près de Duluth, grand 6 1/2, 2ème étage, 2 s/bain, électricité non comprise, \$675, entré lav/séch. 499-0292.

VIUX QUARTIER ST-GABRIEL, Congrégation & Faward. Architecture & design de haute qualité. 4 appartements, 1 climatiseur. 3 1/2, \$395, 4 1/2, \$495. Sur rendez-vous: 989-9300 ou 352-9417.

Commerces à vendre 283

A VENDRE OU A LOUER Site idéal dans région de Bois-Francs pour théâtre d'été, centre plein-air et restaurant. Cet établissement commercial fait d'un bâtiment de ferme rénové à neuf en style ancien peut servir de salle de réception. (819)382-8629.

BAR à DRUMMONDVILLE tout équipé, permis dans et spectacles. 514-497-8700.

BAR LAITIER face Jean Coutu, près parc, grand local pour autre commerce. 722-8017.

COMMERCE établi depuis 4 ans, dans la Mauricie, dans l'épicerie à partir, comprenant 2 camions à partir, très bonne clientèle acquise, très bon chiffre d'affaires, cause de vente: maladie. 1-819-296-3829.

DÉPANNEUR 1/2 million et plus, \$130,000 comptant, pas d'agent, intéressés seulement, vente cause maladie. Matin. Pierre 522-0008.

DÉPANNEUR 107 Laurier-ouest. 495-0994, Tony.

LOCATION D'OUTILS, c'est épayant pour le prix de l'inventaire, \$100,000 ou associé, 324-3424.

MOTEL 56 UNITÉS s/manger, bar, ar. ar. rénové autobus Voyageur et Limocar, s/réception, discothèque. 819-623-3871.

PEPINIERE établie depuis 12 ans, Vaudreuil, sur un terrain d'une superficie totale de 100,000 pi. ca. commercial, états financiers disponibles. Personnes sérieuses seulement. Kerry Lawlor. 455-5747. Les Imm. K. Lawlor Inc. xfr.

PIZZERIA à 40 km de Montréal, profit de \$1,200/semaine, pas de livraison, bail de 15 ans,oyer bas, excellente opportunité pour un restaurateur expérimenté, mise de fond minimale. 455-8500.

PIZZERIA à vendre, prix très intéressant. 274-6180.

QUINCAILLERIE Quartier Villier, établie plus 50 ans, ventes 87-88 \$350,000, énorme potentiel, urgent, aucune cause santé. Possibilité d'échange propriété. 463-1830.

RESTAURANT LICENCIÉ à vendre, complet avec équipement ou fonds de commerce, sous-location, bonne clientèle. Robert. 1-586-3636.

RESTAURANT avec logement, rénové à neuf, très bien situé, excellent ch. d'affaires, fonctionnie très bien à l'an. A Chenneville (Lac Simen). 1-819-428-3779.

RESTAURANT Queen Mary, 80 places — terrasse de 60 places, \$100,000 comptant. Peter. 485-0660.

RESTAURANT, vente/location, endroit idéal, nouveau secteur, bon ch. d'affaires. 1-346-4041.

RESTAURANT 30 places, desservant brasserie 120 places, bien situé. 524-7803.

SALON DE COIFFURE tout équipé, prêt à opérer, 1-345-2621 ou 1-346-0934 demandé Guyane.

SALON DE COIFFURE et d'esthétique à St-Leonard, bien situé,oyer bas. 256-1334.

STUDIO DE PHOTOGRAPHIE complet, laboratoire et boutique (magasin) photo, clientèle établie depuis 10 ans. Sur Rive-Sud. Communiquer avec le propriétaire. 676-4061.

Commerces à louer 287

AVE DU PARC, près Laurier, commerce à louer. 985-2900.

Mobiliers de bureau, accessoires 363

MEUBLES DE BUREAU Neufs ou occasion. De qualité. Prix raisonnable. Sylvain. 725-2424

ST-MICHEL Commercial ou industriel. 5,323 pi. ca. 2ème étage. Libre. Prix raisonnable. Sylvain. 725-2424

SUPERBE ESPACE près de la rue Ste-Catherine et métro Beaudry. Convient à n'importe quel type de commerce. Steven. 939-2283

Espaces industriels à louer 288

AU PIED DU CENTRE-VILLE 1,200 à 50,000 pi. ca. Loyer très bas. 937-9341.

LOUE 2 locaux, 12,500 pi. ca. chacun ou 4 de 6,250 pi. ca. ou VENDRAIS 12,500 pi. ca. 648-9150, 643-4172.

Espaces industriels à louer 288

BÂTISSE INDUSTRIELLE à louer, 2,400 et 1,518 pi. ca. ou la totalité pour entrepôt ou autre. S'adresser au 652-3471.

Propriétés commerciales 269

EDIFICE COMMERCIAL avec bail 8 ans, Gouvernement du Canada, situé aux Iles-de-la-Madeleine, valeur: 1 million de dollars. Inf. 1-418-986-2345, 1-418-986-6638

Locaux à louer 275

BELANGER est, jusqu'à 1,500 pi. ca. bien situé, béton insonorisé, climatisé, système central, stationnement, construction neuve. Rés. 725-2620, bur. 664-2875.

DEUX LOCAUX: 12,500 pi. ca. chacun ou 4 de 6,250 pi. ca. ou VENDRAIS 12,500 pi. ca. 648-9150

LOCAL LUXUEUX, 2,000 pi. ca., salle de conférence, partiellement meublé, système téléphonique central, \$2,000/mois. Pour de plus amples informations, communiquer au 252-1364.

MONTREAL-NORD, 4270 H.-Bourassa, magasin 1,400 pi. ca., propre, moderne, libre, idéal vidéo, etc. Sam. 322-9240.

NOUVEAU PLAZA STE-CATHERINE, face au Faubourg, 1837 ouest Ste-Catherine, zone très prometteuse à MtL. 935-4661.

QUEEN MARY CIRC Circulation intense, façade bien éclairée, rez-de-chaussée, 900 pi. ca. 284-0484.

Commerces à vendre 283

A VENDRE OU A LOUER Site idéal dans région de Bois-Francs pour théâtre d'été, centre plein-air et restaurant. Cet établissement commercial fait d'un bâtiment de ferme rénové à neuf en style ancien peut servir de salle de réception. (819)382-8629.

BAR à DRUMMONDVILLE tout équipé, permis dans et spectacles. 514-497-8700.

BAR LAITIER face Jean Coutu, près parc, grand local pour autre commerce. 722-8017.

COMMERCE établi depuis 4 ans, dans la Mauricie, dans l'épicerie à partir, comprenant 2 camions à partir, très bonne clientèle acquise, très bon chiffre d'affaires, cause de vente: maladie. 1-819-296-3829.

DÉPANNEUR 1/2 million et plus, \$130,000 comptant, pas d'agent, intéressés seulement, vente cause maladie. Matin. Pierre 522-0008.

DÉPANNEUR 107 Laurier-ouest. 495-0994, Tony.

LOCATION D'OUTILS, c'est épayant pour le prix de l'inventaire, \$100,000 ou associé, 324-3424.

MOTEL 56 UNITÉS s/manger, bar, ar. ar. rénové autobus Voyageur et Limocar, s/réception, discothèque. 819-623-3871.

PEPINIERE établie depuis 12 ans, Vaudreuil, sur un terrain d'une superficie totale de 100,000 pi. ca. commercial, états financiers disponibles. Personnes sérieuses seulement. Kerry Lawlor. 455-5747. Les Imm. K. Lawlor Inc. xfr.

PIZZERIA à 40 km de Montréal, profit de \$1,200/semaine, pas de livraison, bail de 15 ans,oyer bas, excellente opportunité pour un restaurateur expérimenté, mise de fond minimale. 455-8500.

PIZZERIA à vendre, prix très intéressant. 274-6180.

QUINCAILLERIE Quartier Villier, établie plus 50 ans, ventes 87-88 \$350,000, énorme potentiel, urgent, aucune cause santé. Possibilité d'échange propriété. 463-1830.

RESTAURANT LICENCIÉ à vendre, complet avec équipement ou fonds de commerce, sous-location, bonne clientèle. Robert. 1-586-3636.

RESTAURANT avec logement, rénové à neuf, très bien situé, excellent ch. d'affaires, fonctionnie très bien à l'an. A Chenneville (Lac Simen). 1-819-428-3779.

RESTAURANT Queen Mary, 80 places — terrasse de 60 places, \$100,000 comptant. Peter. 485-0660.

RESTAURANT, vente/location, endroit idéal, nouveau secteur, bon ch. d'affaires. 1-346-4041.

RESTAURANT 30 places, desservant brasserie 120 places, bien situé. 524-7803.

SALON DE COIFFURE tout équipé, prêt à opérer, 1-345-2621 ou 1-346-0934 demandé Guyane.

SALON DE COIFFURE et d'esthétique à St-Leonard, bien situé,oyer bas. 256-1334.

STUDIO DE PHOTOGRAPHIE complet, laboratoire et boutique (magasin) photo, clientèle établie depuis 10 ans. Sur Rive-Sud. Communiquer avec le propriétaire. 676-4061.

Commerces à louer 287

AVE DU PARC, près Laurier, commerce à louer. 985-2900.

Mobiliers de bureau, accessoires 363

MEUBLES DE BUREAU Neufs ou occasion. De qualité. Prix raisonnable. Sylvain. 725-2424

ST-MICHEL Commercial ou industriel. 5,323 pi. ca. 2ème étage. Libre. Prix raisonnable. Sylvain. 725-2424

SUPERBE ESPACE près de la rue Ste-Catherine et métro Beaudry. Convient à n'importe quel type de commerce. Steven. 939-2283

Espaces industriels à louer 288

AU PIED DU CENTRE-VILLE 1,200 à 50,000 pi. ca. Loyer très bas. 937-9341.

LOUE 2 locaux, 12,500 pi. ca. chacun ou 4 de 6,250 pi. ca. ou VENDRAIS 12,500 pi. ca. 648-9150, 643-4172.

STE-JULIE voir service, route 20, 20 petits locaux industriels, prêts dec. 98, encore quelques uns. 649-4394.

Offres d'emploi 407

LE DEVOIR

TÉLÉMARKETING

Plusieurs postes en télémarketing sont présentement disponibles, de jour et de soir, à temps plein ou partiel. Nous offrons d'excellentes conditions de travail et assurons votre formation.

Horaires: lundi au jeudi de 9h30 à 21h, vendredi de 9h30 à 14h30

Exigences: Facilité d'expression, bonne diction, bilinguisme un atout.

Communiquiez avec Marie-Claude Gaudet au 844-7531 entre 13h00 et 21h00

Bois de feu 383

BOIS sec \$45 la corde, 6 cordes et plus \$43. Lard ou gris sur place. Pe. Pinère J. M. Gagné, 9434 Pie IX, 322-7193.

Antiquités 391

ABSOLUMENT Meilleurs prix pour gravures: LOUIS CART, objets de verre par TIFFANY — GALLÉ — LALIQUE — DAUM. Frais virés. Thérèse (514)849-4579 — 486-8842

ACHAT à prix élevés. Anciens gravures icart, tableaux anciens, bijoux or, argent, lapis, laques, statues bronzes et marbre. Successeurs Comples M. Raphaël. 2325, Guy, 935-3600.

GRANDE VENTE DE FERMETURE Antiquités, meubles, lampes, bibelots de qualité, peinture, bronzes, icart. Tout doit partir. G.M. Portal. 1894 Notre-Dame ouest. 933-6374.

Oeuvres d'art 395

ACHETERAIS TABLEAUX COTÉS Paiement comptant Particulier. Lemieux, Richard, Riopelle, Pellain, Fortin, etc. Écrire à DOSSIER 100, Le Devoir, C.P. 6033, Succ. Place d'Armes, MtL, Qc., H2Y 3S6.

Animaux 397

THE PET FARM Avons chiots toutes races, pur sang, enregistrés à Cornwall. (613)938-7970. Visa/M.C. acc. Ouv. 7jrs.

Offres d'emploi 407

COUPLE DE CONCIERGE Préférence ou retraité, bilingue, à temps plein, pour bloc app. de 75 unités dans le West Island. Expérience en maintenance et réparations mineures, références exigées. Tél.: 683-2320.

COISSANCE EXTRAORDINAIRE Se vend maintenant plus cher que le pétrole! Nous recherchons des entrepreneurs motivés par des revenus exceptionnels pour devenir d'importants distributeurs au Québec. Décrivez la marchandise aux clients près de vous. Temps ou partiel. Nous offrons un programme d'entraînement continu et complet avec commissions sur la vente au détail et bonis mensuels sur la vente en gros. Notre produit sera dans la majorité des maisons d'ici 1993. Nous avons le meilleur plan de mise en marché dans notre industrie. Investissement requis sécurisé par inventaire et remboursable. Le Groupe Abramson International est reconnu comme le plus gros distributeur au Canada dans notre industrie. Contactez notre bureau chef de Montréal. 335-9067.

JEUNE AVOCATE DEMANDÉE A plein temps, pour cabinet privé. Contacter Jacques. 383-0664

PLACE BONAVENTURE Compagnie de service recherche une réceptionniste bilingue. Expérience pertinente. Faire parvenir C.V. au 98 Elmwood, Outremont, H2V 2E7.

Cours 510

INSTITUT DE TECHNOLOGIE FREHAB 1406 Beaudry

• Cours offerts sur micro-ordinateurs, C.E.C. Programme 247 50

• Prêts étudiants, aide de placement

• Cours: Jour et/ou Soir

525-6751 Permis 749577

LA VIE ECONOMIQUE

Nissan Pathfinder : le charme discret des grosses brutes

MARC BELVA
Collaboration spéciale

Par les temps qui courent, la position de la firme Nissan n'est pas des plus confortables. La marque de Tokyo a vécu les années 1980 de curieuse façon : au début, elle fut la première à procéder à son américanisation, et il y a déjà quelques lustres que l'usine Nissan du Tennessee fonctionne à plein rendement. Par la suite, on a également transféré les bureaux de style en Californie, et les résultats de cette opération furent moins heureux : depuis quelques années, la plupart des berlines Nissan, de la Sentra à la Maxima en passant par la Stanza, se ressemblent comme autant de gouttes d'eau, ce qui constitue un net désavantage dans les secteurs où la distinction demeure indispensable.

Par contre, la plupart des Nissan revendiquent une fiabilité méritoire, et certains modèles brillent par leur originalité, comme la Pulsar transformable ou le Pathfinder qui fait l'objet du présent essai.

Si les Nissan sont généralement des modèles de fiabilité et d'économie, il arrive quelquefois que leurs qualités routières soient quelconques, leur équipement peu homogène, de sorte que leur agrément de conduite se révèle parfois peu convaincant. Nissan comporte deux divisions principales : les modèles légers et à essence sont proposés par la Nissan (ex-Datsun) de Tokyo, ce-

pendant que les modèles lourds appartiennent à la Nissan-Ninsei de Saitama-ken. Dans une certaine mesure, les produits utilitaires remportent aujourd'hui un succès plus soutenu que les modèles à vocation bourgeoise ou sportive. Il ne fait cependant nul doute que Nissan s'apprête à revenir à la charge sous peu avec une grande quantité d'innovations en tous genres : la future division Infiniti possèdera fort probablement un V-8 à double arbre à cames en tête et 32 soupapes, et certains modèles recevront vraisemblablement la suspension active, le tableau de bord incorporé au pare-brise, ainsi que des lignes beaucoup plus personnelles.

Ceci dit, quelques-uns des modèles actuels supportent très aisément la confrontation avec la concurrence; tel est le cas du 4 x 4 sportif Pathfinder. Celui-ci appartient à une classe très en vogue, mais se distingue de ses rivaux à plus d'un égard.

Nissan fut la première firme japonaise à proposer un V-6, et celui du Pathfinder manifeste une belle vitalité qui témoigne de sa maturité. Bien que le Pathfinder soit relativement lourd et que ses roues de 15 pouces soient chaussées de pneus immenses, le V-6 de 3 litres entraîne avec verve la masse et la surface frontale considérables du Pathfinder, et ce jusqu'à des allures étonnantes si l'on tient compte du fait qu'il s'agit d'un camion, que son empattement est relativement court et que sa suspension plutôt ferme de-

AUTOMOBILE



Le 4x4 sportif Pathfinder de Nissan.

vrait constituer un handicap aux hautes vitesses.

Le V-6 à 60°, doté de l'arbre à cames en tête, mais dénué de complication excessive, constitue la pièce maîtresse du Pathfinder, car la plupart des modèles concurrents lui sont inférieurs de quelque façon : le Toyota Four-Runner à moteur V-6 propose des performances à peine plus élevées que son équivalent doté d'un quatre cylindres, cependant que sa consommation accuse une forte hausse; le V-6 allemand du Bronco II est rugueux et raboteux au possible; seul le V-6 GM est comparable grosso modo, bien que moins performant.

Le V-6 Nissan se montre agréable à conduire dans une foule de circonstances : le couple abondant à bas régime le rend appréciable en ville ou en tout-terrain; la puissance convenable à haut régime est pleinement utilisable en croisière comme pour un dépassement, grâce aux qualités du châssis; la frugalité de ce moteur est également étonnante, et elle assure une excellente autonomie pour les balades au long cours ou pour les longues excursions hors des sentiers battus.

Le format du Pathfinder semble exceptionnellement judicieux : juste assez grand pour offrir à quatre personnes munies de bagages une habitabilité et une visibilité satisfaisantes, il est juste assez compact pour que la fréquentation d'un sentier de chèvres ou d'une piste de coureurs des bois soit réalisable sans difficultés majeures.

La garde au sol et les dimensions des pneus font que l'on peut se hasarder sur les pistes les plus riches en difficultés avec une certaine insouciance, même si l'on ne possède qu'une expérience limitée de la pratique du 4x4. En effet, le Pathfinder absorbe en se riant les obstacles les plus saugrenus, tout en offrant une conduite facile et douce : son embrayage doux et précis résiste magnifiquement à l'échauffement, la direction ne devient jamais lourde, même en zone boueuse ou sablonneuse, parce que les gros pneus diminuent efficacement la pression au sol, et les sièges maintiennent le conducteur sans le comprimer. La manœuvre talon-pointe est également facilitée par l'excellente disposition du pédalier.

La conduite du Pathfinder présente quelques traits typiques, soit des camions, soit des quatre roues motrices : la direction est très « plate » (i.e. son rappel est lent et peu précis) et un peu floue au centre, mais ce qui serait un défaut sur une voiture devient une qualité sur un engin rustique : le manque de rappel de la direction peut servir à protéger les pouces du chauffeur en cas de rencontre inopinée avec une roche ou une souche, notamment dans un passage à gué. Par contre, lorsque la vitesse s'élève, la direction doit être maniée avec précaution, car sa réponse n'est pas « linéaire » : la rotation du volant sert d'abord à récupérer un certain jeu, ce qui est indispensable lorsque les organes du train avant peuvent être soumis à des contraintes brutales; par la suite, le vo-

lant actionne rapidement les roues de façon à favoriser la maniabilité, mais cela peut induire une certaine instabilité à vive allure. En de telles circonstances, la marche en 4x2 se révèle nettement plus prévisible que l'utilisation des quatre roues motrices. En effet, comme la totalité des 4 x 4, le Pathfinder se comporte comme un honnête survireur si la motricité provient des roues arrière, tandis que l'adoption des 4 roues motrices engendre un caractère beaucoup moins prévisible, celui-ci pouvant se révéler neutre, sous-vireur ou survireur, la transition pouvant avoir lieu n'importe où, au gré du véhicule et de la piste.

Utilisé en 4x2, le Pathfinder se montre homogène et sportif. Sa grande hauteur n'est guère perceptible à la conduite, et l'on peut négocier la plupart des virages comme avec une voiture de bon aloi. Si le sol se fait mou ou glissant, le Pathfinder peut d'ailleurs damer le pion à plusieurs modèles sportifs. Tout cela exige un certain doigté mais, dans l'ensemble, le Pathfinder est peut-être le 4x4 tout-terrain le plus facile à conduire vite sur un échantillonnage de chaussées variées.

On constate que les qualités rustiques manifestées du Nissan Pathfinder se doublent d'excellentes qualités routières. Les freins sont prévisibles et faciles à doser, la suspension fournit un roulement assez doux malgré sa grande robustesse, et les commandes sont suffisamment souples pour ne pas incommoder la plus frêle des personnes en âge de conduire.

Ces qualités « fonctionnelles » s'accompagnent de qualités civiles non moins plaisantes : le Pathfinder « Trail Boss » de notre essai comportait une excellente climatisation dont la mise en marche affectait peu le rendement du moteur, une superbe installation stéréophonique fort capable de vaincre les sonorités rageuses du moteur, des lève-vitres électriques, une serrure centrale et un toit ouvrant amovible (moins apprê-

table qu'un modèle coulissant). La roue de secours logée à l'extérieur et le cric bien dissimulé dégagent à l'arrière un plancher plat capable d'assimiler des charges encombrantes ou de fournir une couchette acceptable pour deux adultes (pour peu que ceux-ci n'appartiennent pas à la caste des « grands six pieds »). Le tableau de bord constitue un modèle de lisibilité, bien qu'il soit remarquablement complet, et les commandes à la japonaise y sont en général un maniement facile et précis, malgré leur grand nombre.

En revanche, nous avons noté quelques petits défauts d'ergonomie : la serrure de contact est relativement difficile à manier; les commandes de lève-vitres devraient être redessinées; le bras de vitesse est « ambidextre » pour permettre au volant d'être placé indifféremment à gauche ou à droite, mais il en résulte que son axe de déplacement n'est pas tout à fait conforme à l'anatomie humaine : le mouvement n'est pas naturel. Sur notre modèle d'essai, la sélection se révélait quelque peu raboteuse avec des verrouillages très fermes, mais c'est sans doute dû à ce que ce Pathfinder n'avait que quelques centaines de kilomètres de rodage.

On relève également un léger trou dans l'étagement entre les troisième et quatrième rapports, mais il suffit de cravacher le moteur pour pallier cet inconfort; l'insonorisation laisse un peu à désirer, mais les sonorités d'un V-6 à 60° figurent parmi les plus plaisantes qui soient, et puis les moteurs « tout en alliage » ont par caractéristique d'évacuer le bruit aussi bien que la chaleur, le support de la roue de secours entre quelquefois en contact avec le hayon, mais ce bruit demeure sans conséquence; l'accès à l'arrière est plus ou moins aisé selon l'agilité des passagers, mais les petites vitres triangu-

Voir page 8 : Nissan

BOULANGERIE WESTON limitée



M. Gaétan Lussier

M. David Beatty, président de Weston Foods, est heureux d'annoncer la nomination de M. Gaétan Lussier au poste de président des Boulangeries Weston Limitée — Québec.

L'expérience imposante de M. Lussier lui servira grandement dans ce poste nouvellement créé. M. Lussier était auparavant sous-ministre Emploi et Immigration Canada. De plus, il a occupé de nombreux postes de direction dans l'industrie agro-alimentaire. De 1971 à 1977, il a été sous-ministre à l'Agriculture au gouvernement fédéral. Pour ses contributions, M. Lussier s'est vu remettre le prix pour services insignes, le plus grand honneur rendu aux fonctionnaires. En 1982, M. Lussier a reçu le prestigieux « Ordre du Canada ».

M. Lussier détient un baccalauréat en sciences de l'Université de Montréal. Il détient également une maîtrise et un doctorat en agronomie de l'Université McGill.

Les Boulangeries Weston sont le plus important fabricant et distributeur de produits de boulangerie froids ou congelés du Canada. Au Québec, les Boulangeries Weston Ltée ont une solide réputation pour leurs produits de boulangerie. La nomination de M. Lussier est une preuve continue de l'engagement de l'entreprise envers cet important marché exceptionnel et dynamique.

M. Lussier relèvera de M. Charles Scott, président de Weston Bakeries Limited.

Cette semaine à la bourse

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

nom de la compagnie	Date	Heure	Lieu
Sundust	06-09	14h	Sherbrooke
G.B.C. Capital	07-09	14h	Montréal
L.G.S. Cons. Informatique	07-09	16h	Montréal
Igloo Vikski	08-09	10h30	Pointe-Claire
Augyva	09-09	15h	Val d'Or

OFFRE DE DROITS

Colonial Oil & Gas Base: Un droit par chaque action ordinaire détenue. Base d'exercice: Quarante droits plus \$8 pour obtenir une action privilégiée, 5% convertible à dividende cumulatif de Série «B» de Colonial Oil & Gas Limited. Date d'enregistrement: Le 31 août 1988. Date d'expiration: le 23 septembre 1988, à 16 h.

MODIFICATION DE LA RAISON SOCIALE ET RÉORGANISATION DU CAPITAL

Preferred Foods deviendra **Diversified Foods**. Modalités de l'échange: Une action ordinaire de Diversified Preferred Foods pour chaque tranche de cinq actions ordinaires de Preferred Foods détenues.

Honcho Gold Mines deviendra **Takla Gold Mines**. Modalités de l'échange: Une action ordinaire de Takla Gold Mines pour chaque tranche de cinq actions ordinaires de Honcho Gold Mines détenues.

Cisco Resources deviendra **Consolidated Cisco Resources**. Modalités de l'échange: Une action ordinaire de Consolidated Cisco Resources pour chaque tranche de deux actions ordinaires de Cisco Resources détenues.

DIVIDENDE-ACTIONS

Forest Oil 0,015 action ordinaire de Forest Oil pour chaque action ordinaire détenue. Ce dividende-actions représente l'équivalent de \$0,2175 US et un prix d'achat des actions de \$14.50 US.

CORRECTION / DIVIDENDE-ACTIONS

Imperial Oil 0,008283 action de Catégorie «B» de Imperial Oil pour chaque action de Catégorie «B» détenue. Ce dividende-actions représente l'équivalent de \$0.45 et un prix d'achat des actions de \$58.32.

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

Pineridge Resources offre d'acheter 3,000,000 d'actions ordinaires de **Consolidated General Western Industries** à un prix de \$1.20 l'action. L'offre se termine le 7 septembre 1988, à 12h (heure de Vancouver).

Télé-Métropole a modifié son offre et a l'intention d'acquiescer toutes les actions subalternes à droit de vote, Catégorie «A», de **Réseau Pathonic** au prix de \$10 comptant l'action. L'offre se termine le 16 septembre 1988 à moins de prolongation.

Cogeco offre d'acheter la totalité des actions subalternes de Catégorie «A» de **Réseau Pathonic** à raison de \$5 comptant plus \$0.75 l'action subalterne à droit de vote de Cogeco plus 0,3 bon de souscription pour chaque action de Catégorie «A» détenue. L'offre se termine le 15 septembre 1988 à moins de prolongation.

PLAN D'ARRANGEMENT

Total Erickson Resources
Une assemblée aura lieu le 14 septembre 1988 afin d'approuver la fusion de **Total Erickson Resources**, une filiale à part entière de **Getty Resources**. Si le plan d'arrangement est approuvé, les modalités suivantes entreront en vigueur: Chaque action de **Total Erickson Resources** serait échangée contre 0,357 action ordinaire de **Getty Resources**. Peu après la restructuration, la raison sociale de la nouvelle Société devrait être modifiée pour **Total Energold, Canadian Natural Resources**. Selon le plan d'arrangement, chaque action privilégiée 8.5%, Série «A», sera échangée pour dix actions ordinaires de **Canadian Natural Resources**, le tout étant sujet à l'approbation des actionnaires et de la Cour, le 6 septembre 1988. Si le plan d'arrangement est approuvé, ce dernier entrera en vigueur le 8 septembre 1988.

Dome Petroleum

Le plan d'arrangement entre **Dome Petroleum** et **Amoco Canada** prendra effet le 1er septembre 1988, après confirmation que le certificat d'amendement a été émis. En conséquence, les actions ordinaires (DMP), les actions privilégiées 7.76% convertibles, Série «A» (DMP.PR.A) de **Dome Petroleum** seront retirées de la cote à la fermeture des affaires, le 31 août 1988.

AVIS DE FUSION

Fin Resources et **Continental Precious Minerals** ont fusionné leurs opérations. Modalités de l'échange: Une action ordinaire de **Continental Precious Minerals** pour chaque tranche de deux actions ordinaires de **Fin Resources** détenues.

PROJET DE RACHAT D'ÉMISSION

Nova Alberta Valeurs: Toutes les actions privilégiées 6-3/8% de second rang rachetables au gré de la Société, à dividende cumulatif. Prix de rachat: \$25. Date de rachat: Le 16 novembre 1988.

RACHAT PARTIEL D'ÉMISSION

Transcanada Pipelines 9,750%, Série «B», 20-09-90. **Transcanada Pipelines** 8,875%, Série «D», 20-09-92. Prix de rachat: 100% de la valeur nominale. Date de rachat: Le 20 septembre 1988.

AVIS D'ACQUISITION

Amherst Aerospace a acquis plus de 90% des actions ordinaires de Catégorie «A» et «B» de **Enheat**. Les actions de **Enheat** ont été retirées de la cote à la fermeture des affaires, le 31 août 1988.

AVIS DE PRIVILÈGE D'ÉCHANGE

Algoma Steel. Après la fermeture des affaires, le 1er septembre 1988, les détenteurs d'actions privilégiées 8%, Série «A», à impôt différé pourront en tout temps échanger (une pour une) leurs actions contre des actions privilégiées 9-3/4% à dividende cumulatif, Série «B».

Ces données sont fournies par **Tassé**

Vidéotron Itée



Marc Bolduc



Michel Laurent

Monsieur Claude Chagnon, Président de Vidéotron Itée, annonce les nominations de Monsieur Marc Bolduc, à titre de Vice-Président, Exploitation, division de Montréal et de Monsieur Michel Laurent, à titre de Vice-Président, Exploitation, division St-Hubert. Avant de se joindre à Vidéotron Itée, M. Bolduc occupait le poste de Directeur général de distribution Boni-Soir au sein du Groupe Oshawa. M. Laurent, pour sa part, était Président chez Médi-Service, une filiale de Provigo.

Vidéotron Itée, principale filiale de Le Groupe Vidéotron Itée oeuvre dans le secteur de la câblodistribution et compte plus de 900 000 abonnés au Canada.

RELAIS D'AFFAIRES

LAURENTIDES

Auberge St-Denis

(514) 227-4766
(MTL) 497-5602



St-Sauveur des Monts
61, rue St-Denis, Québec, J0R 1R0

Membre international de «Romantik Hotels»

**** 23 chambres
(18 avec foyer)

!!!! cuisine française



Avis de dividende

AVIS est donné par les présentes qu'un dividende de sept cents et demi (7½) par action ordinaire a été déclaré par le Conseil d'administration de BP Canada Inc. sur les actions ordinaires de la société, payable le 15 octobre 1988 aux actionnaires inscrits au registre le 23 septembre 1988.

En vertu du régime de réinvestissement de dividendes et de dividende-actions de la société, ledit dividende peut également être réinvesti ou payable sous forme d'actions ordinaires de la société aux actionnaires qui choisissent cette option, avant la date d'immatriculation susmentionnée.

Par ordre du Conseil d'administration
A.V. Comeau
Secrétaire
Calgary, Alberta
le 6 septembre 1988



Hôtel La Sapinière



Val-David, Qué.
 Venez découvrir le calme et la tranquillité à 1 heure de Montréal. 70 chambres grand confort, cuisine raffinée — table d'hôte. Endroit tout désigné pour joindre plaisir et affaires. 5 salles de conférence pouvant accueillir de 10 à 100 personnes. Équipement audio-visuel complet.
Sports et activités organisées
PRIX DES 4 DIAMANTS DE LA CAA 1988
C.P. 190 — Val David — J0T 2N0 / Mtl: 866-8262
Ext. de Mtl: 1-800-567-6635 / Val David: (819) 322-2020 Téléc: 05-839630 Fax: (819)322-6510



Un bouquet pour fleurir... vos réunions

CONFORT, CALME, DÉTENTE ET TOUT LE SERVICE AUQUEL VOUS ATTENDEZ

- 26 chambres luxueuses • Restaurant gastronomique
- Salons aménagés pour réunions
- Face au golf, tennis.

(514) 229-4151
229-2991
1-800 363-2582 (Montréal)
3003, boul. Sainte-Adèle
(route 117) Sainte-Adèle, Québec



ESTRIE

AUBERGE DE JOUVENCE.

Pour vos réunions d'une ou de quelques journées, nous pouvons accueillir votre groupe de 4 à 130 personnes dans un décor enchanteur qui saura rendre votre réunion des plus productives. A partir de 60\$ p.pers. par jour, incluant l'hébergement, trois repas, pause-santé, salle de réunion, tableau de conférence. A quinze minutes de Magog, Route 220, Orford. Bonsecours JOE 1H0 — (514) 532-3134



CHÉRIBOURG: NOUVEAU! Le plus gros Centre de Conférences en Estrie. Facilités pour réunions et congressistes de 10 à 1000 pers. (14 salles polyvalentes sur 200 acres de terrain) 78\$ par pers. en occ. dble incluant salle principale, équ. audio-visuels de base, 2 pauses-santé, taxes et service. Possibilités d'organisation d'activités à l'intérieur du * 105\$ en occupation simple
Contactez Pierre Poulin au 1-800-567-6132 (au Québec seulement) ou 819-843-3308. C.P. 337, Magog J1X 3W9

LAC BEAUPORT

NOUVEAU CHÂTEAU LAC BEAUPORT

A quinze minutes du Vieux Québec, le Nouveau Château Lac Beauport vous offre des forfaits complets d'affaires à prix compétitifs. L'endroit idéal pour vos congrès, réunions, séminaires, etc... Plusieurs salles de conférences entièrement équipées pouvant accueillir de 6 à 400 personnes. Possibilité de pratiquer presque tous les sports. Forfaits complets disponibles à partir de 89\$, par pers. par jour, occ. simple
154, Chemin Le Tour du Lac, Lac Beauport 1-418) 849-1811, 1-(800) 463-2692

LANAUDIÈRE

Vos collaborateurs vous féliciteront de cette découverte

- A moins d'une heure de Montréal • Près de Rawdon, sur le bord du lac Long, Région de Lanaudière • Classée 4 Fleurs de Lys
- Piscine intérieure et sauna • Sur un magnifique site boisé et aménagé pour le sport et la détente.



1-800-363-1758 ou (514) 883-2269

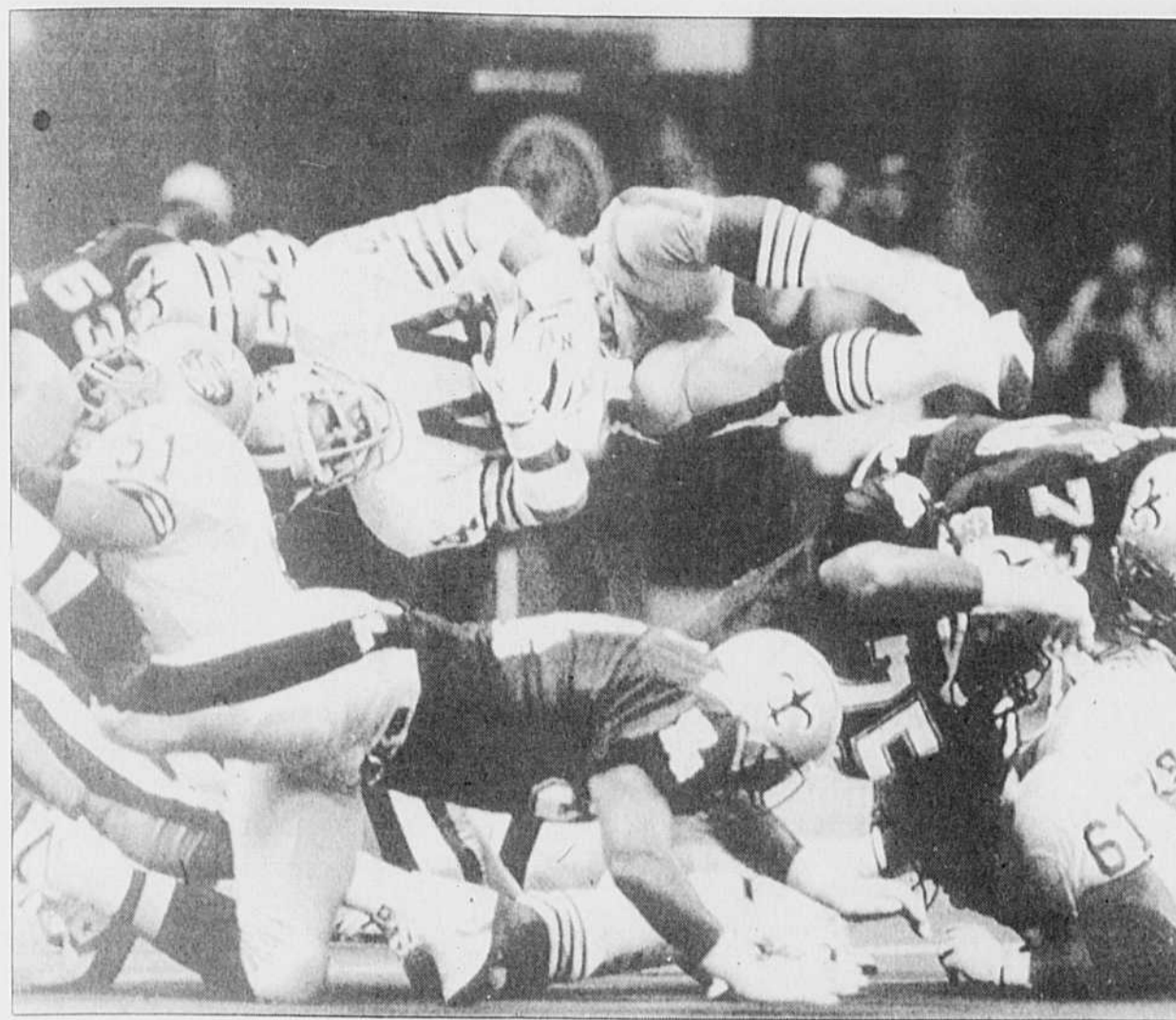
L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

LES TITRES RÉA

FLUCTUATIONS HEBDOMADAIRES

Firme	Prix à l'émission	Haut 52 dernières semaines	Bas 52 dernières semaines	Cours de la semaine précédente	Cours actuel	Variation en % des cours	C/B 12 derniers mois
ÉMISSIONS 1988							
AVCORP (IND.) (h)	\$ 4.00	\$ 8.37	\$ 3.00	\$ 4.55	\$ 4.45	-2.2%	13.5
CABANO EXPEDITEX (h)	\$ 4.00	\$ 6.00	\$ 2.05	\$ 2.35	\$ 2.00	-14.9%	5.1
SANI MOBILE A (h)	\$ 2.00	\$ 1.20	\$ 0.85	\$ 0.91	\$ 1.02	12.1%	-
SANI MOBILE bon (h)	-	\$ 0.15	\$ 0.06	\$ 0.06	\$ 0.06	0.0%	140.0
T.C.G. (GROUPE) (h)	\$ 4.75	\$ 4.25	\$ 2.70	\$ 2.70	\$ 2.70	0.0%	6.8
ÉMISSIONS 1987							
AMISK A	\$ 1.00	\$ 0.95	\$ 0.10	\$ 0.15	\$ 0.15	0.0%	-
AUNORE (RESS.)	\$ 1.75	\$ 3.15	\$ 0.55	\$ 0.71	\$ 0.60	-15.5%	-
AUNORE (RESS.) bon	-	\$ 0.19	\$ 0.02	\$ 0.04	\$ 0.04	0.0%	-
BASTIEN	\$ 4.00	\$ 3.00	\$ 1.00	\$ 1.05	\$ 1.02	-2.9%	-
BIOREX (GROUPE)	\$ 1.50	\$ 1.50	\$ 0.40	\$ 0.44	\$ 0.44	0.0%	-
BOCENOR BF (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 3.15	\$ 1.00	\$ 1.50	\$ 1.74	16.0%	4.2
BOMEM	\$ 3.25	\$ 3.15	\$ 1.75	\$ 2.00	\$ 2.10	5.0%	8.1
COVER (INDUSTRIES)	\$ 3.00	\$ 3.00	\$ 2.05	\$ 2.48	\$ 2.50	0.8%	19.2
COVER (IND.) bon	-	\$ 0.55	\$ 0.15	\$ 0.50	\$ 0.50	0.0%	-
DERAGON LANGLOIS	\$ 2.25	\$ 1.75	\$ 0.35	\$ 0.40	\$ 0.36	-10.0%	-
DIABRASIVE INTERN.	\$ 3.75	\$ 3.50	\$ 1.10	\$ 1.30	\$ 1.50	15.4%	-
DOREL (INDUSTRIES)	\$ 5.00	\$ 4.80	\$ 1.90	\$ 2.15	\$ 2.20	2.3%	-
DUMAGAMI (MINES)	\$ 16.00	\$ 14.50	\$ 8.00	\$ 11.62	\$ 11.75	1.1%	-
DUMAGAMI (MINES) bon	-	\$ 4.50	\$ 1.50	\$ 2.65	\$ 2.65	0.0%	-
EQUIPEMENTS DENIS B	\$ 4.50	\$ 3.75	\$ 1.25	\$ 1.85	\$ 1.84	-0.5%	5.8
EQUIPEMENTS DENIS bon	-	\$ 0.60	\$ 0.10	\$ 0.01	\$ 0.01	0.0%	-
ÉDUCIE DU QUEBEC A	\$ 7.00	\$ 6.75	\$ 3.50	\$ 3.80	\$ 3.80	0.0%	7.5
FORATEK INTERN.	\$ 2.50	\$ 2.20	\$ 0.74	\$ 0.78	\$ 0.70	-10.3%	-
FOREBEC A	\$ 3.25	\$ 3.20	\$ 1.30	\$ 1.75	\$ 1.75	0.0%	5.8
GOLDEX MINES	\$ 6.63	\$ 6.62	\$ 1.85	\$ 2.10	\$ 2.00	-4.8%	-
GOYETTE (GROUPE)	\$ 2.91	\$ 2.85	\$ 1.90	\$ 2.00	\$ 1.95	-2.5%	9.8
GOYETTE (GROUPE) bon	-	\$ 0.40	\$ 0.15	\$ 0.35	\$ 0.35	0.0%	-
GUARDIAN TRUSTCO	\$ 5.63	\$ 5.75	\$ 3.10	\$ 3.20	\$ 3.10	-3.1%	-
HARRICANA (GROUPE) A	\$ 4.00	\$ 3.75	\$ 2.80	\$ 3.45	\$ 3.35	-2.9%	11.2
IDEAL (GROUPE) A	\$ 8.00	\$ 8.13	\$ 2.50	\$ 7.00	\$ 7.00	0.0%	7.6
IGLOO VIKSKI	\$ 2.00	\$ 1.50	\$ 0.50	\$ 0.70	\$ 0.70	0.0%	4.7
LASSONDE IND. A	\$ 6.75	\$ 5.25	\$ 2.00	\$ 3.15	\$ 3.10	-1.6%	17.2
LASSONDE IND. bon	-	\$ 1.15	\$ 0.12	\$ 0.12	\$ 0.12	0.0%	-
LAVALIN IND.	\$ 10.00	\$ 10.00	\$ 2.25	\$ 3.55	\$ 3.45	-2.8%	-
LESSARD BEAUCAGE	\$ 2.75	\$ 2.15	\$ 0.80	\$ 1.25	\$ 1.25	0.0%	5.4
LESSARD BEAUCAGE bon	-	\$ 0.63	\$ 0.03	\$ 0.03	\$ 0.03	0.0%	-
MAAX	\$ 2.50	\$ 2.40	\$ 0.90	\$ 1.00	\$ 1.00	0.0%	-
MABAIE	\$ 6.00	\$ 5.75	\$ 1.60	\$ 2.25	\$ 2.25	0.0%	5.5
MACYRO (GROUPE)	\$ 5.00	\$ 5.00	\$ 1.55	\$ 2.00	\$ 1.75	-12.5%	-
MEMOTEC DATA (a)	\$ 15.63	\$ 18.87	\$ 11.00	\$ 13.87	\$ 14.00	0.9%	7.4
MÉTAL DEPLOYE A	\$ 4.50	\$ 2.75	\$ 1.00	\$ 1.90	\$ 1.80	-5.3%	6.4
MÉTAL DEPLOYE bon	-	\$ 0.25	\$ 0.09	\$ 0.10	\$ 0.12	20.0%	-
MUSCOCHO (EXPLOR.)	\$ 3.70	\$ 6.00	\$ 2.80	\$ 4.00	\$ 3.95	-1.2%	-
PREMIER CDN A	\$ 7.00	\$ 7.00	\$ 5.25	\$ 6.00	\$ 5.75	-4.2%	-
ROCTEST	\$ 2.50	\$ 2.90	\$ 0.75	\$ 1.10	\$ 1.10	0.0%	-
SANI-GESTION	\$ 2.25	\$ 2.35	\$ 1.25	\$ 1.70	\$ 1.70	0.0%	11.3
SANI-GESTION bon	-	\$ 0.55	\$ 0.10	\$ 0.10	\$ 0.11	10.0%	-
SOFICORP (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.20	\$ 0.85	\$ 1.05	\$ 1.00	-4.8%	-
SUMNER SPORTS	\$ 5.00	\$ 3.90	\$ 2.00	\$ 2.40	\$ 2.60	8.3%	5.1
SYSTEM	\$ 2.00	\$ 1.90	\$ 0.50	\$ 0.95	\$ 0.90	-5.3%	7.5
TAURUS CHAUSSURES A	\$ 7.00	\$ 6.00	\$ 2.50	\$ 2.55	\$ 2.55	0.0%	28.3
TECRAD	\$ 3.00	\$ 4.05	\$ 1.80	\$ 2.65	\$ 2.50	-5.7%	8.9
TOLGECO (GROUPE)	\$ 4.00	\$ 4.10	\$ 1.55	\$ 1.95	\$ 1.95	0.0%	4.1
TRANSAT A.T.	\$ 3.00	\$ 2.55	\$ 0.90	\$ 2.00	\$ 2.05	2.5%	41.0
UAP A	\$ 16.00	\$ 16.50	\$ 11.00	\$ 13.50	\$ 13.50	0.0%	11.6
VAN HOUTTE A. L.	\$ 5.00	\$ 3.90	\$ 2.20	\$ 3.75	\$ 3.75	0.0%	11.0
VAN HOUTTE bon	-	\$ 1.00	\$ 0.20	\$ 0.28	\$ 0.28	0.0%	-

Firme	Prix à l'émission	Haut 52 dernières semaines	Bas 52 dernières semaines	Cours de la semaine précédente	Cours actuel	Variation en % des cours	C/B 12 derniers mois
ÉMISSIONS 1986							
ACDS (SYS. GRAPHIQUE)	\$ 2.00	\$ 2.55	\$ 0.52	\$ 0.65	\$ 0.75	15.4%	-
ADS ASSOCIÉS	\$ 5.00	\$ 3.50	\$ 0.75	\$ 0.85	\$ 0.85	0.0%	85.0
ALGO (GROUPE) A	\$ 8.25	\$ 11.00	\$ 4.05	\$ 4.15	\$ 4.25	2.4%	-
ALGO (GROUPE) bon	-	\$ 2.85	\$ 0.03	\$ 0.04	\$ 0.03	-25.0%	-
ALI COUCHE-TARD	\$ 2.12	\$ 3.85	\$ 1.65	\$ 2.00	\$ 2.00	0.0%	8.7
ALI COUCHE-TARD bon	-	\$ 0.85	\$ 0.03	\$ 0.05	\$ 0.01	-80.0%	-
AMISCO (INDUSTRIES)	\$ 5.25	\$ 4.45	\$ 1.80	\$ 1.80	\$ 2.00	11.1%	5.6
ARDEN (PLACEMENTS)	\$ 3.00	\$ 2.20	\$ 0.50	\$ 0.65	\$ 0.65	0.0%	-
ATLANTIQUE IMAGE A	\$ 6.50	\$ 3.70	\$ 2.11	\$ 2.20	\$ 2.20	0.0%	7.3
AUB GOUVERNEURS	\$ 4.50	\$ 3.50	\$ 2.10	\$ 3.25	\$ 3.15	-3.1%	5.4
AUB GOUVERNEURS bon	-	\$ 0.67	\$ 0.02	\$ 0.01	\$ 0.02	100.0%	-
AUGMITTO	\$ 1.25	\$ 2.35	\$ 0.93	\$ 1.20	\$ 1.00	-16.7%	-
AUR (RESS.)	\$ 2.40	\$ 11.25	\$ 4.25	\$ 4.50	\$ 4.50	0.0%	-
AVCORP (IND.)	\$ 5.50	\$ 8.37	\$ 3.00	\$ 4.55	\$ 4.45	-2.2%	13.5
BANQUE NATIONALE (a)	\$ 14.13	\$ 14.25	\$ 8.50	\$ 10.25	\$ 10.87	6.0%	7.1
BANQUE ROYALE	\$ 34.00	\$ 34.25	\$ 25.75	\$ 31.25	\$ 33.50	7.2%	7.1
BCE MOBILE (g)	\$ 10.00	\$ 18.50	\$ 8.00	\$ 17.50	\$ 17.62	0.7%	-
BESTAR	\$ 5.75	\$ 4.90	\$ 1.25	\$ 1.50	\$ 1.50	0.0%	50.0
BOIS FRANC ROYAL	\$ 2.50	\$ 2.60	\$ 1.20	\$ 1.50	\$ 1.50	0.0%	5.4
BOMBARDIER B (a,b)	\$ 6.87	\$ 12.37	\$ 6.50	\$ 11.12	\$ 11.25	1.2%	10.0
CABANO EXPEDITEX	\$ 5.00	\$ 6.00	\$ 2.05	\$ 2.35	\$ 2.00	-14.9%	5.1
CAMBIOR INC.	\$ 10.00	\$ 29.00	\$ 12.87	\$ 14.87	\$ 14.37	-3.4%	16.3
CAMBIOR INC. bon	-	\$ 18.37	\$ 4.95	\$ 5.00	\$ 4.90	-2.0%	-
CANAM MANAC A	\$ 15.50	\$ 11.62	\$ 6.25	\$ 7.00	\$ 7.00	0.0%	6.9
CANTREX (GROUPE) A	\$ 3.80	\$ 5.50	\$ 2.50	\$ 3.40	\$ 3.45	1.5%	6.4
CANTREX (GROUPE) bon	\$ 0.20	\$ 1.04	\$ 0.05	\$ 0.10	\$ 0.11	10.0%	-
CFS (GROUPE)	\$ 3.00	\$ 2.25	\$ 1.00	\$ 1.35	\$ 1.30	-3.7%	13.0
CFS (GROUPE) bon	-	\$ 0.55	\$ 0.10	\$ 0.11	\$ 0.11	0.0%	-
CGI (GROUPE) A	\$ 6.50	\$ 4.75	\$ 1.35	\$ 1.55	\$ 1.65	6.5%	7.5
CHAMPLAIN (GROUPE)	\$ 3.00	\$ 2.60	\$ 0.50	\$ 1.20	\$ 1.15	-4.2%	-
COGECO (GROUPE)	\$ 9.00	\$ 7.87	\$ 3.50	\$ 6.37	\$ 6.62	3.9%	10.5
COMPUTERTIME	\$ 1.50	\$ 1.12	\$ 0.25	\$ 0.39	\$ 0.35	-10.3%	-
COTT	\$ 7.00	\$ 7.12	\$ 4.00	\$ 4.10	\$ 4.10	0.0%	-
CREDIT IND. DES. A	\$ 6.50	\$ 6.50	\$ 3.75	\$ 4.60	\$ 4.70	2.2%	12.7
DIONNE (TEXTILES)	\$ 5.00	\$ 4.25	\$ 2.20	\$ 2.75	\$ 2.75	0.0%	4.1
DIONNE (TEXTILES) bon	-	\$ 0.55	\$ 0.05	\$ 0.05	\$ 0.05	0.0%	-
DISNAT A	\$ 2.00	\$ 3.75	\$ 1.00	\$ 2.40	\$ 2.10	-12.5%	-
DMR A	\$ 8.00	\$ 7.25	\$ 3.20	\$ 3.35	\$ 3.45	3.0%	31.4
DOMCO	\$ 13.25	\$ 9.00	\$ 4.30	\$ 4.45	\$ 4.40	-1.1%	15.2
DOMCIL	\$ 2.50	\$ 1.75	\$ 0.35	\$ 0.45	\$ 0.40	-11.1%	21.3
ESPADON-PETER	\$ 3.00	\$ 2.70	\$ 0.80	\$ 0.90	\$ 0.85	-5.6%	4.4
ESPADON-PETER bon	-	\$ 1.10	\$ 0.01	\$ 0.01	\$ 0.01	0.0%	-
ESPALAU	\$ 3.00	\$ 5.37	\$ 3.00	\$ 3.45	\$ 3.30	-4.3%	13.0
ESPALAU Pr.	\$ 12.00	\$ 20.75	\$ 11.50	\$ 11.50	\$ 11.50	0.0%	12.5
FLETCHER (GROUPE)	\$ 3.50	\$ 5.50	\$ 3.90	\$ 4.00	\$ 4.00	0.0%	5.8
FOREBEC A	\$ 2.00	\$ 3.20	\$ 1.30	\$ 1.75	\$ 1.75	0.0%	5.3
GEOFFRION LECLERC B	\$ 6.00	\$ 5.25	\$ 1.35	\$ 1.80	\$ 2.00	11.1%	13.8
GEOFFRION LECLERC bon	-	\$ 1.96	\$ 0.07	\$ 0.10	\$ 0.09	-10.0%	-
GRIILLI (IMMOBILIER)	\$ 9.00	\$ 10.87	\$ 4.80	\$ 5.63	\$ 5.50	-2.3%	5.4
GUILLEVIN INTER. A	\$ 6.00	\$ 7.37	\$ 3.50	\$ 4.75	\$ 4.55	-4.2%	5.0
GUILLEVIN INTER. bon	-	\$ 3.00	\$ 0.02	\$ 0.12	\$ 0.02	-83.3%	-
HEROUX	\$ 5.00	\$ 11.25	\$ 6.12	\$ 8.75	\$ 9.00	2.9%	15.5
HONCO	\$ 3.00	\$ 2.20	\$ 0.70	\$ 0.70	\$ 0.70	0.0%	8.8
HUBBARD (TEINTURIERS)	\$ 5.00	\$ 2.85	\$ 1.06	\$ 1.80	\$ 1.75	-2.8%	-
HYPOCRAT (ORDIN.)	\$ 3.20	\$ 2.40	\$ 0.50	\$ 0.57	\$ 0.56	-1.8%	-
IAB BIOCHEM	\$ 5.00	\$ 16.75	\$ 4.50	\$ 6.88	\$ 6.75	-1.9%	10.8
IMASCO	\$ 34.50	\$ 35.50	\$ 23.00	\$ 24.75	\$ 25.50	3.0%	-
IMPERTEX	\$ 2.00	\$ 1.55	\$ 0.30	\$ 0.38	\$ 0.38	0.0%	-
IMPERTEX bon	-	\$ 0.41	\$ 0.03	\$ 0.01	\$ 0.01	0.0%	-
INFORMATRIX 2000	\$ 4.00	\$ 3.65	\$ 1.90	\$ 2.45	\$ 2.40	-2.0%	7.7
INNOVATION AVIATION	\$ 5.00	\$ 4.70	\$ 1.65	\$ 2.35	\$ 2.25	-4.3%	-
INTERCAN (LOCATION)	\$ 5.00	\$ 6.50	\$ 4.00	\$ 4.05	\$ 4.10	1.2%	-
JEAN COUTU (PJC) A	\$ 8.00	\$ 11.00	\$ 5.00	\$ 9.12	\$ 9.12	0.0%	15.5
J-M SAUCIER LTEE	\$ 4.50	\$ 2.25	\$ 0.75	\$ 0.75	\$ 0.90	20.0%	-
KAUFEL (GROUPE) B	\$ 6.25	\$ 12.00	\$ 5.00	\$ 8.62	\$ 9.12	5.8%	11.7
KAUFEL (GROUPE) bon	-	\$ 1.80	\$ 0.45	\$ 0.70	\$ 0.85	19.7%	-
LA LAURENTIENNE B	\$ 14.00	\$ 14.50	\$ 7.37	\$ 7.87	\$ 7.62	-3.2%	14.9
LAMBERT INT.	\$ 5.00	\$ 2.20	\$ 1.01	\$ 2.00	\$ 2.00	0.0%	14.3
LAPERR. VERREAULT	\$ 4.00	\$ 4.50	\$ 2.00	\$ 2.75	\$ 2.65	-3.6%	6.0
LEADER (MANUFACTURE)	\$ 3.00	\$ 2.40	\$ 0.15	\$ 0.35	\$ 0.37	5.7%	-
LEPINE-CLOUTIER	\$ 2.50	\$ 1.70	\$ 0.76	\$ 0.78	\$ 0.85	9.0%	42.5
LEROUX (ACIERS)	\$ 5.00	\$ 4.50	\$ 1.80	\$ 2.00	\$ 2.05	2.5%	6.6
LEVESQUE BEAUBIEN A	\$ 8.75	\$ 9.25	\$ 3.60	\$ 6.00	\$ 6.25	4.2%	27.2
LGS (CONS. INF.) A	\$ 3.75	\$ 3.25	\$ 1.10</				



Le centre-arrière des 49ers de San Francisco, Tom Rathman (44), fait un vol plané en direction de la zone des buts lors du premier quart opposant les siens aux Saints de la Nouvelle-Orléans, dimanche. Mais Rathman n'a pu atteindre la zone payante, deux joueurs des Saints l'empêchant d'inscrire le touché.

À la suite d'un gain de 34-33 sur la Nouvelle-Orléans Montana n'est pas à son déclin

NOUVELLES-ORLÉANS (PC) — Lorsque Joe Montana s'appretait à quitter le terrain après une victoire de 34-33 sur les Saints de la Nouvelle-Orléans, dimanche, il a été accablé par Edward DeBartolo jr, le propriétaire des 49ers de San Francisco qui a voulu l'échanger aux Raiders de Los Angeles.

« Grand match », lui a-t-il lancé. En un peu moins de 12 minutes au troisième quart, l'homme que DeBartolo considère son quart du passé a complété trois passes de touché. Il a réussi cet exploit après s'être cogné le coude droit sur un casque protecteur à la première demie, avec le résultat que celui-ci était enflé comme une balle de tennis.

Après quoi, il a remis le ballon à Steve Young, le quart du futur (ou du présent, si l'on se fiait à DeBartolo), qui a réussi tant bien que mal à écarter le temps pour permettre aux 49ers de disposer de l'équipe que l'on considère leur plus dangereux rival dans la course au championnat de la section Ouest de la Conférence nationale.

Mais c'est Montana qui a fait le gros du travail, un Montana supposé être à son déclin à l'âge de 32 ans. Non seulement a-t-il lancé trois passes de touché, mais il s'est déplacé comme il le faisait lorsqu'il a mené les 49ers au Super Bowl en 1981 et 1984, ayant couru trois fois pour des gains de 20 verges en plus

d'éviter habilement plusieurs poussées de la défensive des Saints. « Je ne crois pas n'avoir rien fait de différent, a-t-il dit. J'ai toujours bougé beaucoup ».

Peut-être, mais ceux qui se rappellent le Montana plutôt immobile de 1986, celui qui revenait au jeu après une grave blessure au dos, ont vu un homme différent dimanche. « Je crois que la compétition avec Steve Young compte pour beaucoup, a déclaré le porteur de ballon Roger Craig. Je crois que Joe est en aussi bonne forme maintenant qu'il ne l'a jamais été au cours des dernières années. Il a levé des poids durant la saison morte et il est beaucoup plus fort ».

Les Raiders de Los Angeles acquièrent le quart Schroeder

WASHINGTON (AP) — Les Redskins de Washington ont échangé leur quart mécontent Jay Schroeder aux Raiders de Los Angeles, en retour du joueur de ligne offensive, Jim Lachey, et de plusieurs choix au repêchage non spécifiés. Ceux-ci dépendront de la position des Raiders à la fin de la saison qui s'est amorcée dimanche.

À sa quatrième année dans la Ligue nationale, Lachey avait été obtenu cet été des Chargers de San Diego. Il avait été sélectionné premier substitut à sa position de bloqueur au dernier Pro Bowl et il a finalement pris part à la rencontre. Quant à Schroeder, son aptitude à

lancer de longues passes devrait bien compléter l'offensive des Raiders, qui compte sur les rapides receveurs de passes Willie Gault et James Lofton. Depuis 1985, Schroeder a complété 34 passes de 40 verges et plus et réussi 39 passes de touché.

En 1986, il avait conduit son équipe au championnat de sa conférence, ayant complété 22 passes de touché et accumulé des gains de 4,109 verges par la voie des airs, un record d'équipe.

Mais l'an dernier, il n'a réussi que 48 % de ses passes et, en toute fin de saison, il perdait son poste à Doug Williams, qui a mené son équipe à la victoire au Super Bowl.

Cette année, l'entraîneur-chef Joe Gibbs avait relégué Schroeder au rôle de troisième quart, derrière Mark Rypien, qui n'a même pas dirigé une seule passe dans un match régulier de la LNF.

C'est Steve Beuerlein, à ses débuts dans la LNF après avoir passé la dernière saison sur la liste des blessés, qui a dirigé l'attaque des Raiders dans une victoire de 24-13 sur les Chargers dimanche. Il a complété seulement 13 de ses 29 passes, mais pour des gains de 171 verges.

Les Redskins entraînaient leur saison hier soir, face aux Giants de New York.

Marathon international de Montréal

Cindy New gagne malgré le vent

(PC) — L'Américain Rick Sayre a remporté la victoire chez les hommes lors de la dixième édition du Marathon international de Montréal en un temps de deux heures, 18 minutes, sept secondes sous un ciel couvert.

Dorys Langlois, de Saint-Liguiry, a réussi le meilleur temps chez les Canadiens avec une marque de 2:28.12.

La Montréalaise Cindy New a remporté l'épreuve chez les femmes avec un chronomètre de 2:44.37. La marathonième a admis que le vent lui avait causé des problèmes.

« Le vent était tout simplement incroyablement fort », a-t-elle déclaré. Dans chaque côté, à chaque tournant il était présent rendant les foulées plus difficiles. Par contre, je n'ai eu aucun problème d'ordre physique. Je me sens comme si je venais de compléter un 3,000 mètres ».

Sayre, âgé de 34 ans, qui a réalisé son meilleur temps en 1987 lors du marathon de Los Angeles avec un chrono de 2:12.59, a devancé le Suédois Kjell-Erik Stahl et un autre américain, Doug Curtis, au fil d'arrivée dans la course de 42 kilomètres.

Stahl a pris le deuxième rang avec un temps de 2:18.43 lui qui, à 42 ans, est le compétiteur ayant couru le plus grand nombre de marathons en carrière.

Kurtis, qui avait terminé en cinquième place l'an dernier, a pris le

troisième rang avec un temps de 2:19.05.

Le Français Jean-François Poitevin a pris le premier rang dans la compétition des fauteuils roulants en 1:43.04.

Ce dernier a pris la mesure du Québécois André Viger qui avait remporté l'épreuve lors des trois dernières années. Viger a terminé huitième à la suite d'une chute qui lui a fait perdre de précieuses secondes au 38e kilomètre.

« Je suivais Marc Quesy, alors que nous allions tenter une échappée, lorsque j'ai vu son fauteuil quitter le sol en frappant un obstacle. Il est retombé sur ses deux roues, mais moi je suis retombé sur une roue

seulement et j'ai chuté », a précisé Viger.

Il a ajouté qu'il n'avait pas l'intention d'abandonner la compétition avant quelque temps. « Je réduirai peut-être mes activités l'an prochain mais je vais continuer à m'entraîner. Sinon, j'aurais l'impression qu'il me manque quelque chose. C'est un mode de vie ».

Alors que le marathon célébrait son 10e anniversaire de naissance avec 8,000 coureurs à la ligne de départ sur le pont Jacques-Cartier, plusieurs marathoniens de renom étaient absents à cause de la préparation pour le marathon des Jeux olympiques de Séoul qui aura lieu à la fin du mois.



Une partie des participants au Marathon de Montréal, au départ du pont Jacques-Cartier.

EN BREF...

Gretzky refuse les photographes

EDMONTON (PC) — Wayne Gretzky a refusé d'être photographié lorsqu'il préparait son déménagement pour Los Angeles en fin de semaine. L'ancien capitaine des Oilers d'Edmonton a fait valoir qu'une photographie le montrant en train de ranger ses effets personnels ne ferait qu'ajouter du sel sur la plaie des amateurs de hockey canadiens, choqués par la transaction qui l'a envoyé aux Kings. Malgré son départ pour Los Angeles, Gretzky, qui possède un restaurant et plusieurs entreprises, assure que ses actifs resteront en Alberta. Il s'est même entraîné avec d'anciens coéquipiers, dont Jari Kurri, affirmant que c'était encore les vacances et qu'ils demeuraient des amis. La semaine dernière, Gretzky a signé un contrat de huit ans avec les Kings évalué à \$2 millions par année.

JO : les Soviétiques seront récompensés

MOSCOU (AP et PC) — Les athlètes soviétiques qui obtiendront une médaille aux Jeux olympiques de Séoul ramèneront chez eux non seulement leur trophée mais aussi une somme d'argent pouvant atteindre plus de \$20,000, a annoncé le président du Comité olympique soviétique. Marat Gramov a toutefois démenti, au cours d'une conférence de presse, que cela soit en contradiction avec le statut purement amateur affiché par les athlètes soviétiques. Il s'agit seulement, selon lui, d'une « rémunération servant à compenser les efforts considérables déployés pendant un certain nombre d'années pour préparer les Jeux olympiques ». Les primes iront de \$6,000 pour les médailles de bronze à près de \$25,000 pour celles d'or, en passant par \$10,000 pour celles d'argent, ce qui n'est pas rien dans un pays où le salaire mensuel moyen d'un ouvrier d'usine est de \$400.

Victoire canadienne en tennis junior

REPENTIGNY (PC) — Les Canadiens Albert Chang et Daniel Nestor ont remporté la finale du double du tournoi international de tennis pour les moins de 18 ans, en défaisant les Mexicains Ismael Hernandez et Ernesto Munoz de Cote, 6-3 et 7-6 (8-6). Chang, qui a gagné la semaine dernière le titre canadien en simple dans cette catégorie, et Nestor, le champion en titre chez les moins de 16 ans, jouaient ensemble pour la première fois. Ils sont devenus les premiers Canadiens, depuis Andrew Sznajder en 1984, à enlever les honneurs d'un championnat international junior. Les deux Canadiens ont sauvé quatre points de manches pour forcer le bris d'égalité, au deuxième set. En simple, le Danois Frederik Fetterlein (3), a vaincu le Tchèque Tomas Zdravila (7), 7-6 (7-4) et 6-1. Chez les filles, Katherine Duell de la RFA l'a emporté 7-5 et 6-1 contre la Néo-Zélandaise Claudine Toiafoa.

Tyson blessé dans un accident

CATSKILL, New York (AP) — Mike Tyson a été légèrement blessé à la tête lors d'un accident d'automobile qui s'est produit non loin de son site d'entraînement et il a été transporté dans un hôpital de New York pour subir des tests neurologiques. Tyson, qui se remet d'une blessure à la main droite subie à la suite d'une bagarre de rue avec Mitch Green, a été admis à l'hôpital Catskill puis transféré au Centre médical de Columbia près d'Hudson pour des examens supplémentaires. Son état est stable à l'unité des soins intensifs et on prévoit le transférer dans un autre hôpital de New York pour d'autres tests neurologiques a précisé Dan Klores, un conseiller de Tyson. Klores a précisé que Tyson était la seule personne impliquée dans l'accident. Le boxeur a perdu le contrôle de son automobile sur une route détrempée.

Bills, Seahawks et Oilers partent sur le bon pied

ORCHARD PARK, New York (AP) — La défensive du Buffalo, qui s'est resserrée les coudes à la suite de la suspension de cinq matches imposée à l'ailier défensif Bruce Smith, a réussi six sacs du quart pour arracher une victoire surprise de 13-10 aux Vikings du Minnesota.

Le quart Jim Kelly, avec 204 verges de gains par la passe, et le demi recrue Thurman Thomas, avec 86 verges de gains au sol et un touché, se sont chargés de l'attaque des Bills. Le botteur Scott Norwood, avec deux placements, a également contribué à cette première victoire des Bills lors d'un match d'ouverture depuis 1982.

À Denver, le quart Dave Krieg, inefficace en première demie avec seulement quatre passes complétées en 13 tentatives, en a réussi deux au troisième quart pour mener les Seahawks de Seattle à un gain de 21-14 contre les Broncos de Denver.

Les Seahawks, qui ont vengé un revers de 40-17 lors du match d'ouverture de 1987 à Denver, ont tenu la défensive des Broncos hors d'équilibre en variant les jeux au sol et par la passe.

À Indianapolis, Tony Zendejas, qui avait raté deux placements en temps réglementaire, s'est racheté avec un trois points de 35 verges à 3:51 de la prolongation pour donner aux Oilers de Houston une victoire de 17-14 aux dépens des Colts.

À Kansas City, Matt Bahr a botté un placement de 38 verges avec 25 secondes au cadran, donnant ainsi aux Browns de Cleveland une victoire de 6-3 aux dépens des Chiefs, dans un match dominé par les défensives.

À Foxboro au Massachusetts, le quart Steve Grogan a passé pour 256 verges de gains et deux touchés et la recrue Teddy Garcia a réussi trois bottés de précision, alors que les Patriots de la Nouvelle-Angleterre ont facilement défilé les Jets de New York au compte de 28-3, dans un match disputé sous une pluie battante.

À Chicago, le quart Jim McMahon, en pleine forme, a marqué deux touchés en plus d'aider l'offensive du Chicago à exercer le contrôle du ballon, et les Bears ont triomphé des Dolphins de Miami 34-7.

À Pittsburgh, Earnest Jackson a inscrit des touchés sur des courses de 15 et de 29 verges et le quart Bobby Brister a lui-même franchi la ligne des buts sur une course d'une verge pour aider les Steelers à disposer des Cowboys de Dallas au compte de 24-21.

À Green Bay, Jim Everett a complété deux passes de touché et Jerry Gray a réussi un retour d'interception de 47 verges pour un autre touché.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 4

AVIS est par les présentes donné que la compagnie **Corporation De Prêt Garantie FIRSTLINE/FIRSTLINE** Securities Corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies de la province d'Ontario a obtenu un permis en date du 26 juillet 1988, conformément aux dispositions de la Loi sur les sociétés de prêts et de placements de la province de Québec, à l'effet de lui permettre d'exercer ses opérations. Date à Montréal, ce 18 août 1988.

PERRY KLOT,
Agent principal de la compagnie aux fins de recevoir les significations.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No. 500-12-090517-738. MARIELLE ROBERT, partie demanderesse. — VS — CLAUDE DURHAM, partie défenderesse. Le 19 septembre 1988 à 11:30 heures au 376, Boul. Henri Bourassa, Montréal-Nord, Qué., district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CLAUDE DURHAM, saisis en cette cause, consistant en 1 automobile américaine de marque CADILLAC 1981 SHDAN DE VILLE. Cette vente est sujette au paiement par l'acquéreur des droits suivants: Douanes 9.2%, taxe de vente fédérale 12%, et taxes d'accès \$100. ROGER JUBIN, huissier, 329-4634.

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION DES PLACEMENTS ST-PIE INC. AVIS est par les présentes donné que LES PLACEMENTS ST-PIE INC. demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies de la province de Québec, à l'effet de lui permettre d'exercer ses opérations. Le siège social de cette compagnie est situé à Montréal, Québec, Montréal, ce 17 août 1988.

GUY & GILBERT,
Demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-02-02170-882

COUR PROVINCIALE
MUONS TECHNOLOGIES CORP. Demanderesse

vs

MICHEL DESSURESAULT, Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Le défendeur, Michel Dessuresault est requis de comparaître au greffe de cette Cour, au Palais de Justice de Montréal, au 1, est Notre-Dame, dans le délai de trente jours de la présente publication. Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119A a été laissée à son intention à la direction générale des greffes.

À défaut par le défendeur de comparaître dans ledit délai un jugement par défaut sera alors prononcé contre lui. Montréal, le 1er septembre 1988.

MICHEL MARTIN P.A.
MES DOMINIQUE TALARCO, avocats 454, rue St-Jean Montréal.

AVIS DE DEMANDE DE D'ABANDON DE CHARTRE Prenez avis que la compagnie SOCIÉTÉ CASUAL MISS INC. demandera à l'Inspecteur Général des Institutions Financières, Service des compagnies, la permission d'abandonner sa chartre. MONTREAL, le 25 août 1988.

SHRIAR POLAK COOPERSTONE
Procureur de la compagnie.

PERMIS DE SOCIÉTÉS DE PRÊT ET DE PLACEMENTS SERVICES AUX MARCHANDS DÉTAILLANTS LIMITEE - MERCHANT RETAIL SERVICES LIMITED Services aux Marchands Détaillants Limitée, corporation régie par les lois de la province de l'Ontario, donne avis que le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation l'a autorisée, sous l'autorité de la Loi sur les sociétés de prêts et de placements, à exercer ses opérations au Québec, sous réserve des lois en vigueur, de son acte constitutif et des lois régissant sa capacité, le tout en vertu d'un permis en vertu de ladite loi donné le 3 avril 1988 et enregistré le 11 mai 1988 (libro D-32, folio 19). L'adresse de la susdite corporation au Québec est au 5100, rue Sherbrooke Est, Montréal et l'agent principal de la corporation aux fins de recevoir les significations en toutes actions et procédures exercées contre elle au Québec est M. J. C. Marsolais, 1100 Dr. Penfield, bureau 514, Montréal.

Montréal, ce 22 août 1988.

CLARKSON, TETRAULT
procureurs de Services aux Marchands Détaillants Limitée - Merchant Retail Services Limited

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-04-002812-882

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
COLETTE MARDJIAN, Partie demanderesse

vs

ZAREH BEDZIKIAN, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à ZAREH BEDZIKIAN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est rue Notre-Dame, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration en déchéance d'autorité parentale a été remise au greffe à l'intention de ZAREH BEDZIKIAN.

Lieu: Montréal
Date: 24 août 1988

MICHEL MARTIN P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-12-173446-885

COUR SUPÉRIEURE
(DIVORCES)
PRÉSENT
PIERRE ARBOUR, résidant et domicilié au 2275 Grouard, app. 8, dans le cité et district de Montréal.

Partie demanderesse

vs

LAUREN HERSKOWITZ, présentement d'adresse inconnue.

ASSIGNATION
ORDRE est donné à LAUREN HERSKOWITZ de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, est, rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100 dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

Une copie de la requête en divorce a été remise au greffe à l'intention de LAUREN HERSKOWITZ.

Lieu: Montréal
Date: 30 août 1988

MICHEL MARTIN P.A.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-04-002862-887

COUR SUPÉRIEURE
(CHAMBRE DE LA FAMILLE)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
CHANTAL EMARD, Partie demanderesse

vs

DANIEL DUROCHER, Partie défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à DANIEL DUROCHER de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 2.17, le 8 octobre 1988, à 9:15 heures du matin.

Une copie de la requête en divorce d'enfant et pension alimentaire a été remise au greffe à l'intention de l'intimé DANIEL DUROCHER.

Lieu: Montréal
Date: 26 août 1988

DOMINIQUE D'BERNARDI, P.A.
Mes Goulet, St-Pierre & Therrien, 505 Place St-Henri Montréal (Québec) H4C 2S1
Procureurs de la demanderesse

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 22 septembre 1986 par lequel Bailey Metal Products Limited transporté et cède toutes ses dettes de livre présentes ou futures à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la division d'enregistrement le 15 octobre 1988 sous le numéro 3782736.

Banque de Montréal, 4800 Yonge St., Willowdale, Ont.

AVIS EST par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 avril, 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES MAGASINS CHARLES DE FRANCE INC, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 6ième jour de mai 1988, sous le numéro 4015997.

Ce 3ième jour d'août, 1988
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-009458-884

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, Partie demanderesse - requérante

vs

2530-7307 QUÉBEC INC., Partie défenderesse - intimée

AVIS
PRENEZ AVIS que les procureurs de TRUST GÉNÉRAL DU CANADA ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal, au 10 rue St-Antoine est, un avis de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code Civil.

A moins que vous n'ayez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans les 60 jours de la présente publication, il sera procédé contre vous suivant la loi.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe de la Cour à votre intention.

Lieu: Montréal
Date: Le 26 août 1988

DONALD CHASSE
Protonotaire adjoint

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO. 500-05-009458-884

COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, Partie demanderesse - requérante

vs

2530-7307 QUÉBEC INC., Partie défenderesse - intimée

AVIS
PRENEZ AVIS que les procureurs de TRUST GÉNÉRAL DU CANADA ont déposé au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal, au 10 rue St-Antoine est, un avis de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code Civil.

A moins que vous n'ayez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans les 60 jours de la présente publication, il sera procédé contre vous suivant la loi.

Une copie de l'avis de 60 jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention.

Lieu: Montréal
Date: Le 26 août 1988

DONALD CHASSE
Protonotaire adjoint

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CDL 86096.F
pour 14 h heure de Montréal le mardi 20 septembre 1988

FOURNITURE DE 4 896 PLAQUES EN ACIER GALVANISÉ (GABIONS)

Admissibilité: Place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 20 000 \$

Prix du document: 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC GROUPE ÉQUIPEMENT
Direction
Approvisionnement et Services
Achats et Contrats
855, rue Ste-Catherine est
3^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

Pour renseignements: (514) 289-5903

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seuls les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service, Achats et Contrats Jean-Yves Bureau

SPORTS

Internationaux de tennis des États-Unis

Le rêve de Laurendeau prend fin

■ Lendl, Connors et Wilander atteignent les quarts de finale

NEW YORK (Reuter) — Tout est rentré dans l'ordre hier aux Internationaux de tennis des États-Unis, après une journée d'interruption en raison de la pluie, qui a effacé les mauvais souvenirs des journées précédentes où les têtes d'affiche sont tombées en série.

Par ailleurs, le Montréalais Martin Laurendeau a vu son rêve prendre fin hier sur les courts de Flushing Meadow face à l' Australien Darren Cahill.

Cahill, le tombeur de l'Ouest-Allemand Boris Becker au deuxième tour, a gagné facilement le droit de disputer les quarts de finale. 33e joueur mondial, Cahill a disposé de Laurendeau (15e) en trois manches de 6-4, 6-4 et 6-3. C'est la première fois que Cahill va aussi loin dans un tournoi du grand chelem.

Le Tchèque Ivan Lendl, numéro un mondial qui défend son titre à Flushing Meadow, et l' Américain Jimmy Connors (tête de série numéro 6), qui a, au cours de sa longue carrière, remporté ce tournoi cinq fois, ont été les premiers au programme de cette journée très chargée.

Ils ont tous les deux collaboré de bon cœur avec les organisateurs, en évacuant rapidement le terrain, juste le temps de battre en trois sets leurs adversaires respectifs et se qualifier pour les huitièmes de finale.

C'est ainsi que Lendl, qui tente l'exploit de remporter son quatrième titre consécutif à Flushing Meadow (seul l' Américain Bill Tilden, qui a gagné le tournoi six fois de suite de 1920 à 1925), a aisément disposé de l' Américain Scott Davis 6-1, 6-4 et 6-3, malgré un passage à vide au second set, et que le « vieux » Connors n'a pas eu trop de mal à venir à bout du Sud-Africain Pieter Aldrich sur le score de 6-3, 6-2 et 6-3 par un jeu brillant et enlevé.

L'ambition actuelle de Lendl est également de conserver sa première place au classement de l'ATP pendant trois semaines encore, afin de battre le record absolu détenu par Connors, qui a soufflé vendredi ses 36 bougies et dont le règne sur le tennis mondial a duré 156 semaines, de 1974 à 1977.

Pour leur part, le Suédois Mats Wilander (no 2) et l' Australien Cahill

sont les premiers à se qualifier pour les quarts de finale messieurs, en battant respectivement, en trois sets chacun, l' Australien Mark Woodforde (6-3, 6-2 et 6-2) et Laurendeau.

Seul accroce dans cette belle journée, la chute du Suédois Andres Jarryd tête de série no 15, auquel le chiffre 15 semble porter malheur, puisqu'il est aussi la 15e tête de série à tomber depuis le début du tournoi. Son bourreau s'appelle Jakob Hlasek, il est Suisse et il a été impitoyable, sortant le Suédois en trois petits sets de 6-2, 6-4 et 6-2.

Toutefois, les chances de Hlasek sont minces au tour suivant, où il sera opposé à nul autre que Lendl.

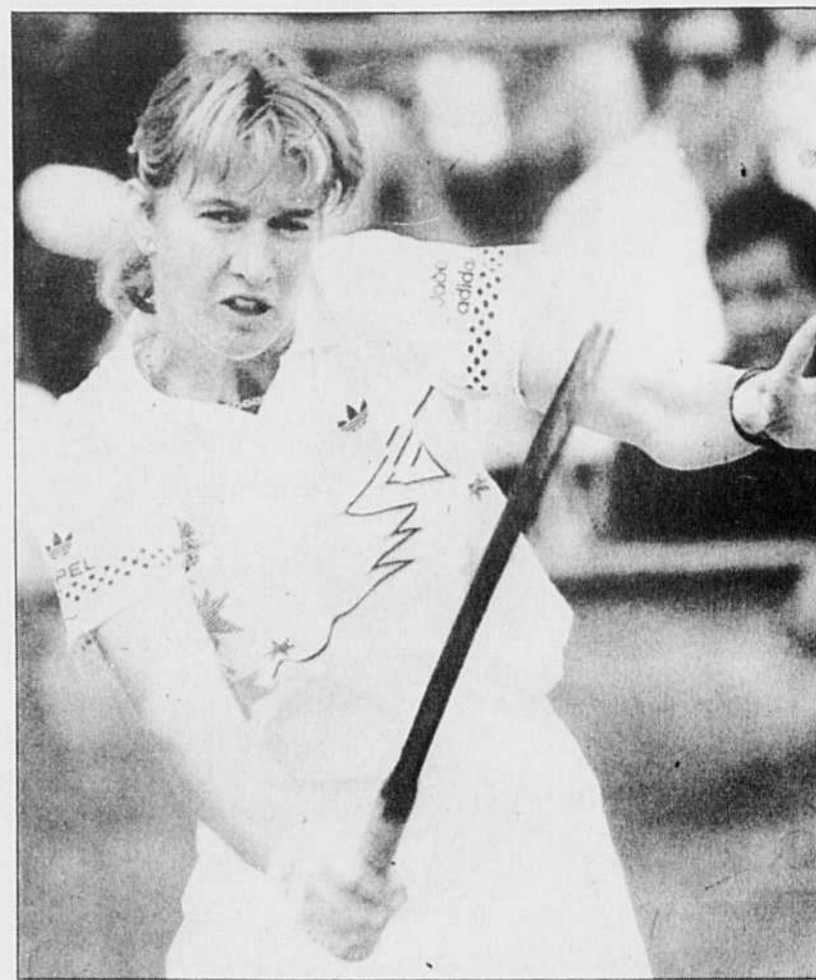
Plus chanceux, le jeune américain Agassi, chouchou du public de tous les tournois, s'est qualifié pour les huitièmes de finale en battant son compatriote Johan Kriek en quatre sets 6-3, 6-1, 2-6 et 6-0.

Chez les dames, Steffi Graf, royale, poursuit sa marche inexorable vers la victoire, dont elle n'est plus séparée que par trois matchs après sa qualification pour les quarts face à l' Américaine Patty Fendick,

qui s'est tout de même bien tenue, réussissant à arracher six jeux au phénomène ouest-allemand avant de s'incliner 4-6 et 2-6.

L'autre grande dame du tennis, l' Américaine Martina Navratilova, double championne à Flushing Meadow, qui tient à ne pas perdre sa couronne, a mal commencé sa rencontre avec la Sud-Africaine Elna Reinach, à laquelle elle a dû céder quatre jeux dès le début du match avant de se ressaisir et remporter 10 jeux d'affilée pour gagner la partie en deux sets de 6-4 et 6-1.

Parmi les autres joueuses qualifiées pour les quarts, on compte l' Argentine Gabriela Sabatini (no 5), qui a éliminé l' Américaine Stephanie Rehe (7-5 et 6-4), la Bulgare Katerina Maleeva (no 14) qui a exécuté la Tchèque Helena Sukova (no 7) sur le pontage sans appel de 6-1 et 6-3, l' Américaine Zina Garrison, qui est venue à bout de la diabolique Espagnole Arantxa Sanchez en trois sets de 4-6-7-5 et 6-2 et enfin la Soviétique Larissa Savtchenko (no 16), qui a eu raison de l' Américaine Terry Phelps en deux manches de 6-3 et 6-1.



Steffi Graf n'a pas trop peiné contre l' Américaine Patty Fendick, qu'elle a vaincu en deux manches de 6-4 et 6-2.



L' Américain Ken Green n'a pas toujours eu le jeu facile au cours de la dernière ronde de l' omnium canadien de golf, comme en témoigne l' endroit où se situe sa balle.

Ken Green gagne l' omnium canadien de golf

OAKVILLE, Ontario (PC) — Observant de l'allée du 18e et dernier trou, par un temps froid et venteux, Ken Green, qui détenait un coup d'avance, attendait de voir si Scott Verplank allait réussir son birdie.

Verplank a raté son coup roulé. « Je n'ai pas mis de temps à passer d'un fer numéro un à un numéro 8 », a raconté Green, après avoir remporté l' Omnium canadien sur le parcours de Glen Abbey. Verplank et lui étaient au nombre des golfeurs qui n'avaient pu compléter leur ronde la veille, à cause de la pluie.

Optant pour la prudence la plus élémentaire, Green a réussi la normale au dernier trou pour s'emparer de la bourse principale de \$180,000, sur un total de \$1 million, gagnée à l'aide d'un total record de 275 coups, 13 sous la normale, sur le parcours dessiné par Jack Nicklaus.

Verplank a terminé sur un pied d'égalité avec Bill Glasson, un coup derrière Green, les deux égalant la marque précédente de Curtis Strange, établie l'été dernier.

Le Canadien Dave Barr, de Richmond en Colombie-britannique, a suivi à 277, le même total que Mike Sullivan. C'est le meilleur résultat par un Canadien au championnat canadien comptant pour le circuit de la

PGA, depuis la victoire de Pat Fletcher en 1954.

Barr avait pu compléter sa ronde dimanche, ayant eu besoin de seulement 66 coups. Il a gagné \$44,000, portant son total pour l'année à \$237,000 US, au 37e rang des boursiers du circuit.

Gordon Smith, de Dartmouth en Nouvelle-Écosse, qui a joué une ronde de 67 dimanche, s'est retrouvé en septième place, un coup derrière Mark Wiede et à quatre coups du meneur, en compagnie de trois autres golfeurs.

Quand le jeu a été arrêté diman-

che, Green venait de compléter son 11e trou et, à 15 sous le par, il détenait une avance de trois coups sur Larry Rinker.

« Je me suis couché à minuit, me suis réveillé à 3 heures et n'ai jamais pu me retrouver le sommeil, a-t-il expliqué. Je n'ai pas honte d'avouer que j'avais très peur, surtout quand j'ai vu le vent froid qui soufflait. Je ne suis pas un bon joueur dans ces conditions ». Avec le vent de 45 kmh, il faisait l'équivalent de 0 degré Celsius hier matin sur le parcours de la banlieue torontoise.

Green a eu besoin respectivement

de trois et deux coups roulés aux 16e et 17e trous, qu'il a complétés avec des bogeys.

« Quand j'ai raté ce coup roulé (de cinq pieds) au 17e, j'ai cru que je venais de perdre le tournoi », a-t-il confié.

Verplank s'était rapproché à un coup, mais il n'a pu combler la différence au dernier trou, une normale-5. À son deuxième coup, il a visé le vert protégé par un lac, mais il s'est retrouvé dans un sentier à l'arrière, à 60 pieds de la coupe. Il s'est approché à 15 pieds puis a raté son coup roulé par quelques pouces.

SOCCER

LIGUE CANADIENNE		CLASSEMENT	
		Section Est	
		pj	g p n bp bc pts
Dimanche			
Hamilton 3, Toronto 2	HAMILTON	26	16 4 6 59 26 38
Vancouver 5, Edmonton 0	NORTH YORK	25	10 8 7 38 34 27
Winnipeg 2, Calgary 0	TORONTO	26	7 7 12 34 28 26
Hier			
Montréal à North York	OTTAWA	26	8 10 8 31 40 24
	MONTREAL	25	6 11 8 32 42 20
Demain			
Section Ouest			
North York à Hamilton	VANCOUVER	26	20 1 5 79 26 45
Montréal à Ottawa	WINNIPEG	26	7 12 7 29 46 21
Vancouver à Edmonton	CALGARY	26	6 14 6 39 61 18
Calgary à Winnipeg	EDMONTON	26	4 17 5 32 70 13

BASEBALL

Ligue nationale		Aujourd'hui	
		Cleveland, Swindell (14-13) à New York, Leiter (4-3), 19 h 30	
Dimanche			
Montréal 3, S. Francisco 2	Cincinnati, Browning	Boston, Gardner (6-4) à Baltimore, Tibbs (4-12), 19 h 35	Toronto, Key (9-4) à Detroit, Alexander (11-10), 19 h 35
Houston 4, St. Louis 3	(14-5) à Houston, Forsch (9-4), 20 h 35	Seattle, Campbell (5-8) au Minnesota, Blyleven (9-13), 20 h 05	Californie, Clark (6-3) à Kansas City, Gubicza (17-7), 20 h 35
Cincinnati 17, Chicago 0	Montréal, Dopson (3-8) à St. Louis, DeLeon (9-8), 20 h 35	Oakland, Burns (6-1) au Texas, Hough (11-15), 20 h 35	
Los Angeles à New York, remis, pluie	San Diego, Hawkins (13-10) à San Francisco, Hammaker (7-7), 22 h 35		
San Diego à Phil phie, remis, pluie	Ligue américaine		
Pittsburgh à Atlanta, remis, pluie	Dimanche		
Hier			
Chicago 14, Phil phie 3, programme double	Toronto 9, Texas 7		
New York 7, Pittsburgh 5	Milwaukee 6, Detroit 1		
S. Diego à S. Francisco	K. City 3, Minnesota 2		
Montréal à St. Louis	Chicago 2-5, Cleland 3-2		
Los Angeles à Atlanta	Baltimore 6, Seattle 4		
Cincinnati à Houston	Boston 6, Californie 5		
Aujourd'hui	Oakland 11, New York 2		
Los Angeles, R. Martinez (1-1) à Atlanta, P. Smith (7-13), 17 h 40	Minnesota 2, Seattle 0		
New York, Ojeda (9-12) à Pittsburgh, Smiley (10-9), 19 h 05	Milwaukee 5, Chicago 2		
Philadelphie, Freeman (0-2) à Chicago,	New York 7, Cleveland 2		
	Boston à Baltimore		
	Toronto à Detroit		
	Californie à Kansas City		
	Oakland au Texas		

LIGUE NATIONALE			
Section Est			
	g	p	moy. diff.
NEW YORK	81	54	600
PITTSBURGH	71	64	526
MONTREAL	70	65	530
CHICAGO	67	68	496
ST. LOUIS	63	73	463
PHILADELPHIE	54	81	400
Section Ouest			
LOS ANGELES	77	57	575
HOUSTON	73	63	537
CINCINNATI	71	64	526
SAN FRANCISCO	70	66	515
SAN DIEGO	67	67	500
ATLANTA	46	88	343

LIGUE AMÉRICAINE			
Section Est			
	g	p	moy. diff.
DETROIT	75	61	551
BOSTON	75	61	551
NEW YORK	71	64	526
MILWAUKEE	74	67	525
TORONTO	69	68	504
CLEVELAND	66	71	482
BALTIMORE	48	87	356
Section Ouest			
OAKLAND	86	51	628
MINNESOTA	77	60	562
KANSAS CITY	72	64	529
CALIFORNIE	70	67	511
TEXAS	60	75	444
CHICAGO	59	78	431
SEATTLE	55	83	399

Deslauriers triomphe à Blainville

BLAINVILLE — Mario Deslauriers, qui n'a pas cessé d'accumuler les honneurs depuis le début du concours hippique de Blainville, s'est véritablement surpassé hier en raflant le Grand Prix, doté d'une bourse totale de \$20,000, sur sa monture « Paulys », en un temps record de 33.83 secondes.

Au deuxième rang, on retrouve Beth Underhill sur « Tango » avec un chrono de 35.15 secondes. À la troisième position, Gilles Casavant sur « Smooth Transition » avec 38.96. Enfin, le Britannique Tim Brubb sur « Zeus » qui a réalisé un temps de 38.59 en dépit de cette performance, ce dernier a malheureusement renversé un obstacle qui lui a coûté la troisième place.

Sur dix-huit cavaliers inscrits au Grand Prix, seulement quatre participants ont réussi à faire un parcours parfait et se sont par la suite mesurés dans l'épreuve contre la montre.

En plus d'avoir raflé le Grand Prix du concours hippique, Mario Deslauriers repart avec en poche la Coupe Défi ainsi que le Grand Prix modifié. Ses performances arguent bien à la veille de son départ pour Séoul.

Gilles Casavant n'est pas en reste puisqu'il s'est mérité le titre du Cavalier émérite GM, le couronnement de sa participation à une série de huit compétitions effectuées à travers le Québec.

Sur les traces de Deslauriers, la jeune Laurie Bucci a accumulé victoire sur victoire en remportant notamment la classique de chasse, la médaille de l'équipe équestre canadienne, puis finalement la médaille du lieutenant-gouverneur.

Les frappeurs	
	pb cs pp cc moy.
Brooks	500 137 73 16 274
Fitzgerald	115 33 17 3 287
Foley	309 79 35 5 256
Galaraga	523 160 78 26 306
Hudler	173 50 10 4 289
Hudson	1 0 0 0 300
Johnson	68 21 2 0 309
Jones	160 44 14 2 275
Martinez	367 89 40 4 243
Nettles	81 15 11 1 185
Nixon	196 46 13 0 235
O'Malley	0 0 0 0 050
Raines	429 116 48 12 270
Rivera	329 76 28 4 231
San'venia	247 60 33 7 243
Wallach	510 130 58 11 255

Bats volés: Nixon 37, Raines 33, Hudler 25, Da Martinez 15, Jones 13, Galaraga 10, Brooks 7, Fitzgerald, Rivera 3, Foley, Santovena, Wallach 2.	
Les lanceurs	
	g-p ml pm rab mpm
Burke	3-3 89-1 25 31 3 25
Dopson	3-1 36-1 45 30 2 37
Heaton	3-10 97-1 54 43 4 99
Hesketh	3-2 59-0 21 53 3 20
Holman	3-6 74-2 26 46 3 13
Martinez	15-10 211-0 57 103 2 43
McGaffigan	6-0 76-0 26 58 3 08
Parrett	11-3 76-0 19 55 2 25
Perez	9-6 154-0 40 110 2 34
Smith	10-8 163-0 57 103 3 15

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE	
Dimanche	
Detroit 31, Atlanta 17	
Pittsburgh 24, Dallas 21	
Rams de LA 34, Green Bay 7	
Chicago 34, Miami 7	
Buffalo 13, Minnesota 10	
Philadelphie 41, Tampa Bay 14	
Cincinnati 21, Phoenix 14	
Raiders de LA 24, San Diego 13	
San Francisco 34, N.-Orléans 33	
Cleveland 6, Kansas City 3	
Houston 17, Indianapolis 14	
N.-Angleterre 28, Jets de NY 3	
Seattle 21, Denver 14	
Hier	
Washington à Giants de NY	

PROCHAINE STATION: ÉDOUARD-MONTPETIT

... TERMINUS DES SPORTIFS

Portes ouvertes: du 6 au 18 sept. au-delà de 100 activités...

LAISSEZ-VOUS TRANSPORTER!

CEPSUM

INFORMATION: 343-6150
ABONNEMENT: 343-6950

Université de Montréal
Services aux étudiants
Service des sports